Afad
ÎLE-DE-FRANCE

# RAPPORT D'ACTIVITE

2024

— AFAD Ile-de-France —

# Rapport moral de l'année 2024 et orientations de l'année 2024—2026

L'assemblée générale de l'AFAD Ile de France intervient cette année dans un contexte national et international difficile et préoccupant pour l'avenir. Nous avons conscience de l'impact tant sur les personnes que nous accompagnons au quotidien que sur l'ensemble des salariés.

2024 a été une année complexe tout à la fois riche de différents projets mais traversée par des difficultés relationnelles, des conflits sous-jacents et des aprioris défavorables ayant impacté le quotidien et les relations.

Nous constatons, en interne comme dans les relations partenariales, qu'il est parfois difficile de se comprendre et de s'accepter dans nos différences qui sont pourtant source d'enrichissement personnel et collectif. Il suffirait parfois de faire « un pas de côté » pour mieux appréhender la problématique d'une situation. Chacun à sa place peut contribuer à faire avancer et grandir le projet de notre association : accompagner les familles et les personnes dans leur quotidien. Ce projet est le fil conducteur de notre association depuis sa création en 1946, 80 ans l'année prochaine ! Les fondateurs avaient le souci d'accompagner les familles confrontées à de nombreuses difficultés au sortir de la guerre. L'environnement a bien changé mais la problématique principale reste la même : accompagner chaque famille dans sa réalité quotidienne.

La lecture des rapports d'activité de nos antennes en Ile de France illustre parfaitement ce constat dans la diversité des situations, des choix de vie et des contraintes sociales. Il est impressionnant de constater les capacités des professionnels à faire face, à s'adapter pour apporter le meilleur service aux familles.

Le travailleur social, qui intervient au domicile des familles et des personnes âgées, se trouve bien souvent au cœur de différents conflits ou incompréhensions réciproques. C'est un travail qui demande écoute et bienveillance pour désamorcer les conflits afin de poser les bases d'un vrai dialogue entre parents et enfants, voisins, école et services sociaux. **Il est important de redire combien les intervenants à domicile contribuent au maintien et à la réparation du lien social**. Ils doivent sans cesse mobiliser à la fois leur savoir-faire et leur savoir-être, conjuguer l'empathie et la distance professionnelle pour inscrire leurs interventions dans le respect des personnes et de leur cadre de vie.

Dans un monde en plein bouleversement, nos différents services et les intervenants du domicile sont une réponse ajustée aux situations que nous rencontrons au quotidien. Il est important de rappeler que l'AFAD ILE DE France a toujours eu le souci de s'adapter afin de répondre aux demandes des services sociaux et des personnes qui sollicitent nos interventions.

**Restons vigilants et à l'écoute car les chantiers qui se présenteront à nous dans un avenir proche et lointain nous permettront de démontrer notre capacité d'adaptation et d'innovation et d'apporter la preuve que ce travail au domicile est une réponse adaptée à des besoins réels et un enrichissement permanent pour les intervenants.**

## Orientations 2024-2026

Ces orientations sont :

- sur le service Aide et Soins auprès des personnes âgées et handicapées :

⇒ Constituer la demande d'autorisation pour devenir un SAAD mixte. Conformément à la réglementation des services autonomie (SAAD/ SSIAD)

⇒ Elargir nos zones d'intervention sur d'autres communes

⇒ Saisir les opportunités de partenariats avec les SSIAD du territoire

- Augmenter l'activité du secteur FAMILLE notamment en CAF. Rééquilibrer l'activité TISF/ AES

- Poursuivre les relations avec de nouveaux partenaires pour développer nos activités.

- Favoriser une diminution des charges afin de rééquilibrer notre budget en fonction de l'activité

- Poursuivre notre démarche continue de la qualité dans le cadre de l'évaluation HAS

- Poursuivre les actions visant à améliorer la qualité de vie au travail, la sécurité des salariés et la prévention des risques psychosociaux
- Améliorer l'efficience de nos outils de gestion afin de réduire la charge de travail des administratifs

# Sommaire

## AFAD IDF RAPPORT GLOBAL


**5** Bilan des activités Familles/SAAS

**18** Ressources Humaines

**39** Qualité


## SECTEUR FAMILLE


**39** Département de Paris (75)

**54** Département de Seine-et-Marne (77)

**69** Département des Yvelines (78)

**81** Département de l'Essonne (91)

**93** Département des Hauts-de-Seine (92)

**107** Département de Seine-Saint-Denis (93)

**127** Département du Val-de-Marne (94)

**141** Département du Val D'Oise (95)

**156** **SERVICE AUTONOMIE AIDE ET SOINS**

2024

# Rapport d'activité

## Rapport Général

Afad
ÎLE-DE-FRANCE

# Chiffres de l'année 2024

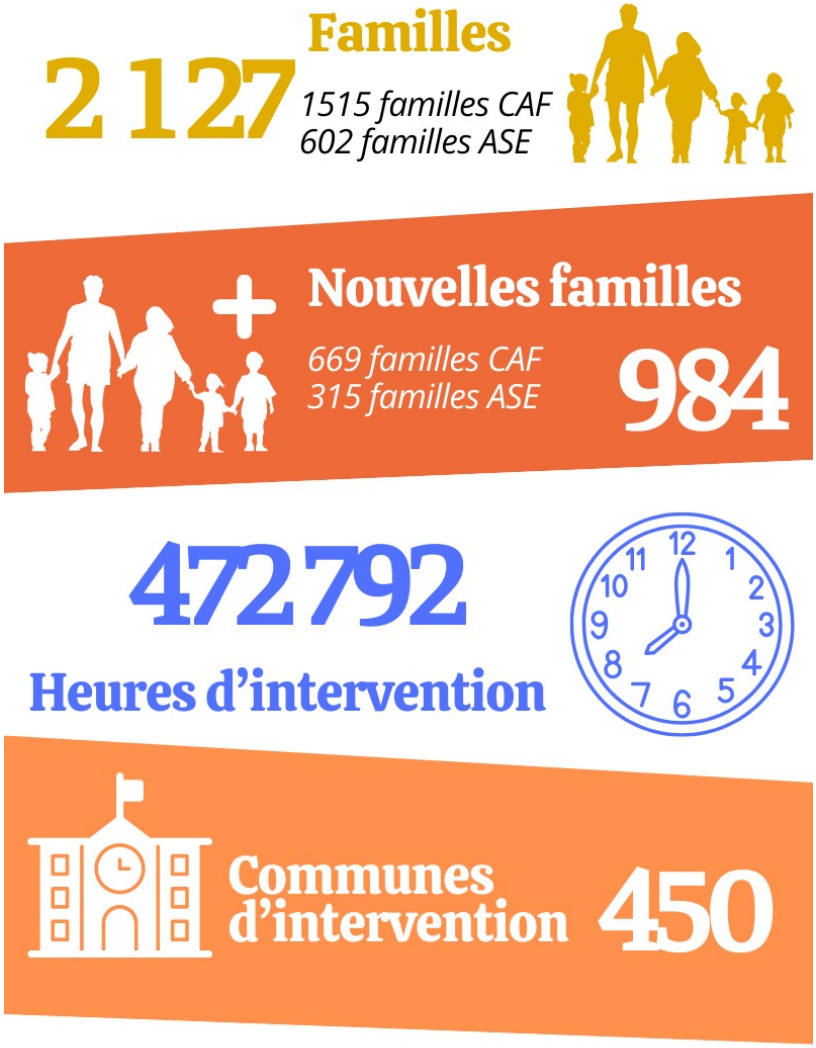


Véritable acteur de la parentalité, nous avons accompagné plus de **2 100 familles** sur l'ensemble de la Région Ile-de-France grâce à l'engagement de tout une équipe. Notre cœur de métier est bien de soutenir la famille à son domicile que ce soit en commune urbaine ou rurale, nous sommes intervenus au plus près des concitoyens sur près de 450 communes.

L'AFAD IDF c'est aussi un accompagnement des personnes âgées et porteuses d'un handicap pour qui, rester à domicile est une priorité. Nous sommes proches des aidants afin d'apporter force et soutien et veillons à répondre au mieux aux besoins des personnes.

Nos pratiques évoluent, grâce à la sécurisation des données de santé, via le logiciel Présage afin de prévenir les hospitalisations et nous avons sur 2024 finalisé un partenariat important par la fusion du SSIAD d'Athis-Mons.

# Evènements de l'année 2024

## Service Autonomie Aide et Soins (SAAS)

Fusion avec le service de soins SSIAD Athis-Mons :

un partenariat qui se renforce afin de créer un service autonomie

Développement de l'activité sur WISSOUS avec la mise en place du projet mobilité (financement d'un véhicule par le Conseil départemental du 91)

Elaboration du cahier des charges SAAD afin de présenter une demande d'autorisation conjointe aide et soins

## Secteur familles

Centre Hospitalier de Gonesse

TOIT ET JOIE
POSTE HABITAT

Signature d'une convention de partenariat avec l'unité d'accompagnement Parents-bébé à l'hôpital de Gonesse (95)

Augmentation des activités collectives tout au long de l'année afin de créer des relations professionnels/ familles, créer des liens, susciter dynamisme et curiosité

Mise en place du projet VESTA avec le bailleur social Toit et joie et un financement de l'Etat. L'objectif est de soutenir des locataires en précarité afin d'ils vivent dans un cadre de vie décent

# A l'échelle de l'association

Déploiement de Domatel, logiciel de signature et de suivi des interventions

Préparation de l'évaluation HAS par l'animation de groupes de travail sur nos pratiques et procédures

Poursuite de nos actions Qualité et Conditions De Vie au Travail par la formalisation du télétravail et du droit à la déconnexion

Poursuite de nos réunions "qualité de vie au travail" afin d'échanger sur les missions des professionnels, réaliser une fiche logement qui prévient les risques au domicile, travailler sur les plannings afin de respecter la sectorisation, les temps de pause…

# L'AFAD Ile-de-France

L'association intervient à l'échelle de la région Ile-de-France, à travers des antennes situées sur Paris (75), Domont (95), La Courneuve (93), Melun (77), Juvisy-Sur-Orge/Athis-Mons (91) et Versailles (78). Le siège social de l'association est situé au 135 rue de Mont Cenis à Paris.

L'association **A**ide **F**amiliale **à D**omicile (AFAD IDF) accompagne au quotidien des personnes âgées, handicapées dans le cadre de l'aide à domicile et des familles dans le cadre du soutien à la parentalité.

**Nos missions :**

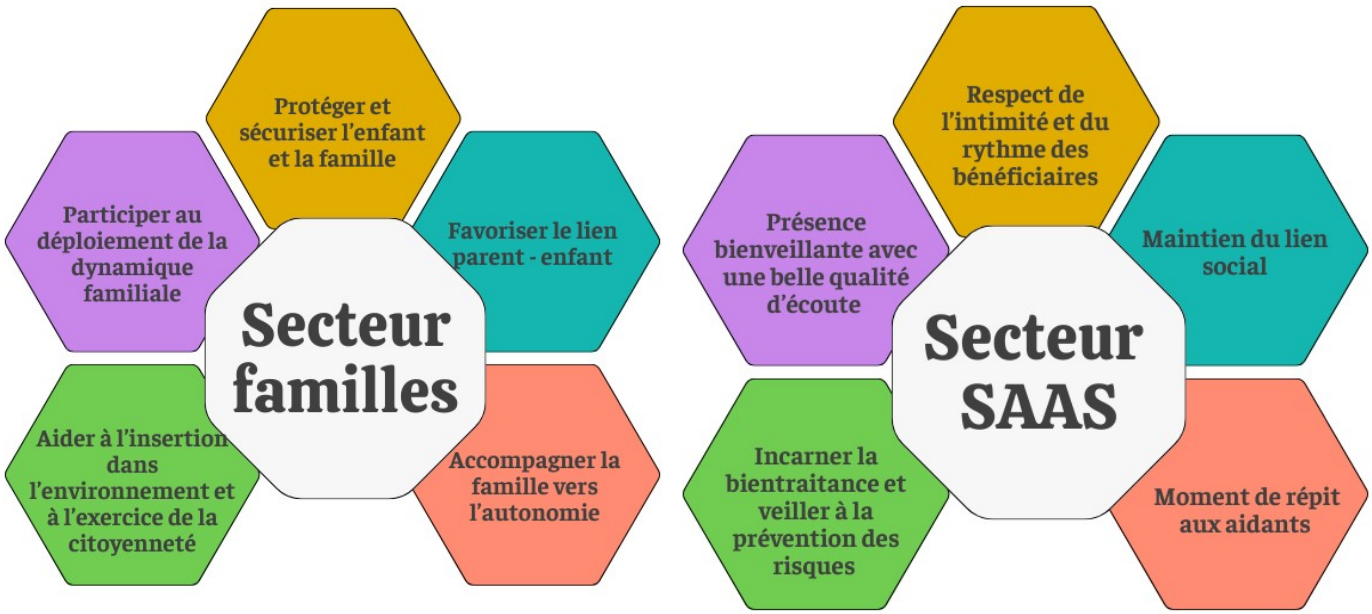

# Activité globale

| | Heures réalisées 2023 | Heures réalisées 2024 | Evolution 2023-2024 |
|---|---|---|---|
| TISF | 113 369,08 | 104 802,25 | -8% |
| AD/AVS | 71 055,30 | 71 680 | 1% |
| SAAS Prestataire | 55 943 | 59 546,25 | 7% |
| TOTAL | 240 367,38 | 236 028,50 | -2% |
| SAAS Mandataire | 399 | 734,50 | 84% |
| TOTAL | 481 733,76 | 472 791,50 | -2% |

Par rapport à 2023, notre activité TISF a baissé de **4%**. Pour des raisons diverses et en fonction des territoires, nous pouvons manquer de professionnels liés à des départs ou des arrêts et avoir des difficultés à recruter, nous pouvons aussi avoir une baisse des demandes. L'activité AVS s'est stabilisée.

Sur le SAAS, nous notons une augmentation sur le service prestataire de **7%**, ce qui est rassurant compte tenu de la baisse des années précédentes.

# Les bénéficiaires

| | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|---|---|---|---|
| Secteur famille | 2 297 | 2 127 | -7% |
| Secteur SAAS | 364 | 356 | -2% |
| TOTAL | 2 661 | 2 483 | -7% |

Le nombre de familles accompagnées est en baisse de **7%**, La durée des prises en charge est moins longue ce qui nécessite un travail administratif plus important.

Sur le SAAS le nombre de personnes est stable. Nous les accompagnons plus longtemps.

# L'activité : Secteur Famille

## Répartition du nombre d'heures TISF et AD/AVS par département

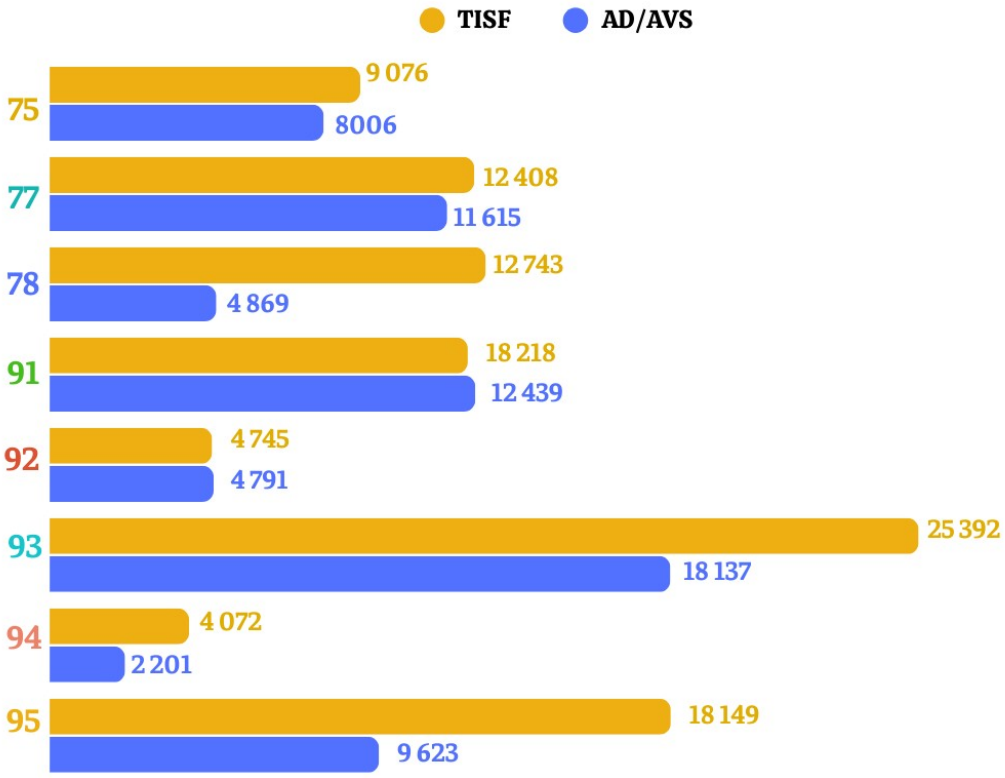


Le département de la **Seine-Saint-Denis,** est fortement représenté, suivi du **Val d'Oise**. Les départements du 77,78 et 91 sont équivalents. Cela traduit la hausse de l'activité du 95 et une baisse significative sur le 77. La répartition de l'activité TISF - AD/AVS reste inégalitaire par rapport aux TISF, ce qui peut nous mettre financièrement en difficulté.

## Heures réalisées par financeurs

L'activité globale est portée majoritairement par les dispositifs de la CAF et de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Le 1% autres représente des actions spécifiques qui répondent à des besoins de familles et territoires.

**71 %** de l'activité globale relève des interventions au titre de la CAF (contre 61 % en 2023).

Cette activité est en augmentation, ce qui correspond à notre volonté : favoriser l'activité CAF qui est notre mission de prévention et le cœur de métier. Nous sommes tout de même vigilants, l'activité CAF peut diminuer compte tenu du reste à charge parfois difficile pour les familles et la demande plus forte des interventions AES. A noter une chute notable de l'activité ASE sur le 93, 77 et 91.

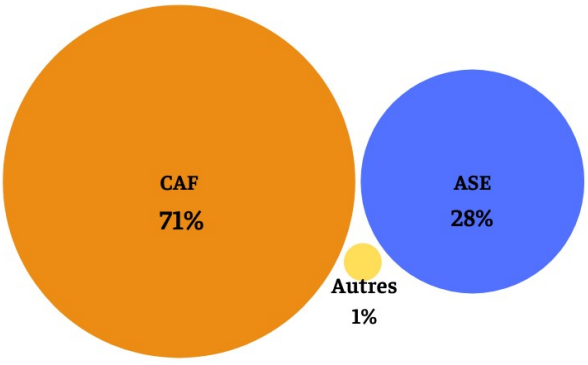

# Les interventions dans le cadre de la CAF

Notre action est organisée à partir de la circulaire CNAF qui établit des motifs d'intervention, des durées et un nombre d'heures auprès des bénéficiaires. Notre action reste temporaire, il s'agit de travailler à partir d'objectifs courts et réalistes, permettant de trouver des solutions durables qui répondent à des difficultés clairement identifiées.

L'accompagnement à domicile est un dispositif CAF développé en partenariat par la branche famille, pour répondre aux objectifs prioritaires suivants :

- La conciliation de la vie familiale, professionnelle et sociale
- Le soutien à la parentalité est en direction de l'ensemble des familles

Nous intervenons au sein des familles pour les accompagner et les soutenir dans leurs fonctions parentales. Le professionnel TISF intervient dans la réalisation d'actes partagés de la vie quotidienne sur un temps long (3h30 à 4h00 d'intervention), la transmission de savoirs par la pédagogie, la valorisation de compétences parentales et des aptitudes des enfants.

Le TISF peut garder seul les enfants afin de permettre aux parents d'effectuer des démarches, de s'occuper plus particulièrement d'un enfant ou de pouvoir se reposer afin de prévenir l'épuisement parental.

## Rôle et missions des TISF

Leur rôle est de réaliser en suppléance les actes de la vie quotidienne, transmettre des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des familles afin de garantir une sécurité et un cadre de vie structuré aux enfants.

Il s'agit par des actions concrètes de soutenir le parent dans sa fonction (soin, sécurité, rythme de vie, sorties, apprentissage des limites…).

## Rôle et missions des AD/AVS/AVF

Leur rôle est d'assurer une intervention personnalisée de la famille par un soutien aux tâches matérielles du quotidien.

- Aider dans les activités de la vie ordinaire : l'entretien courant du logement, la préparation de repas équilibrés.
- Contribuer à l'aménagement de l'habitat dans un but de confort et de sécurité, à la gestion des documents et aux démarches administratives.

## LA CAF et ses enjeux

Sur l'année 2024, il a été important de rappeler les principes d'intervention. Des réunions ont permis de travailler sur la réception de la demande et le diagnostic, l'évaluation à 1 mois et l'évaluation de fin d'intervention. Nous avons mis en place le **P**rojet d'**A**ccompagnement **I**ndividualisé (PAI) afin de définir et évaluer l'accompagnement.

Par ailleurs, le travail de prospection s'est mis en place sur tous les territoires il a consisté à rencontrer de nombreux partenaires afin de présenter nos missions. En effet, nous savons que les besoins existent mais nous manquons de visibilité.

# L'activité CAF

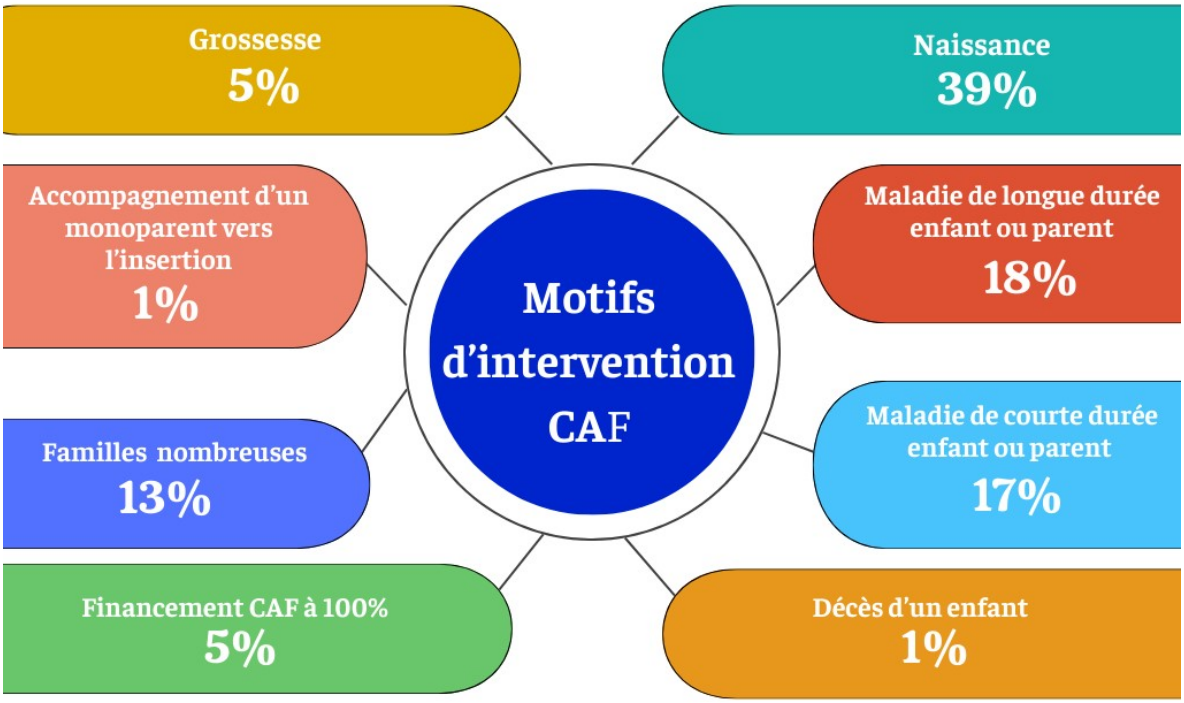


**Les critères CNAF** sont les suivants :

- **Périnatalité / arrivée d'un enfant** : grossesse, naissance, adoption,
- **Dynamique familiale** : recomposition familiale, état de santé d'un enfant ou d'un parent, déménagement/emménagement, moments clés de la vie scolaire : école maternelle, primaire, collège,..
- **Inclusion** : insertion socio-professionnelle d'un mono-parent, inclusion dans son environnement d'un enfant porteur de handicap,
- **Rupture familiale :** Séparation, Décès, incarcération
- **Sur 2024, un nouveau critère** : l'épuisement parental.

La **naissance**, reste le critère le plus représentatif des interventions de l'AFAD IDF au titre du dispositif de la CAF. Ce qui inscrit notre action dans le cadre de la prévention précoce et du soutien à la fonction parentale dès les premiers mois de la vie d'un enfant.

Le fait générateur **« maladie d'un parent ou d'un enfant »** représente **35%** de nos interventions. Ce motif prend en compte l'handicap de l'enfant.

Le nouveau motif **« répit parental »,** peu connu par les partenaires orienteurs a besoin d'être développé.

Une communication est réalisée par de nombreuses CAF.

# Les interventions dans le cadre de l'ASE

**Les missions de l'AFAD IDF consistent à :**

- Accompagner l'enfant et sa famille,
- Travailler avec les parents à partir de leurs compétences et de leurs difficultés,
- Contribuer à l'identification des situations à risques pour l'enfant,
- Favoriser l'insertion sociale et l'intégration des familles.

**Les TISF interviennent également très souvent en appui des dispositifs de Protection de l'Enfance** :

- Suite à des inquiétudes du service de l'aide sociale à l'enfance,
- En complément d'autres mesures AEMO ou AED,
- En retour à domicile d'un enfant après un placement,
- En visites parentales en présence d'un tiers.

- Des activités de la vie quotidienne, afin d'assurer un cadre de vie adapté aux enfants, ainsi qu'un rythme de vie structuré.
- Des activités éducatives et du soutien à la parentalité : préparation de l'arrivée du nourrisson, apprentissage de l'hygiène et des soins au nourrisson, éducation alimentaire, activités d'éveil et socialisation de l'enfant, apprentissage de la gestion du budget courant, organisation suite à une rupture familiale, etc.,
- Des activités sociales et relationnelles : accompagnement dans les démarches administratives, accès aux droits, à l'insertion sociale et professionnelle des parents, intégration des familles dans leur environnement, etc..

**La réalité des familles accompagnées au titre de l'ASE**

Nous apportons une réponse individualisée, adaptée aux fragilités et spécificités de l'enfant et de ses parents.

Notre rôle est alors de préserver le lie intra-familial, de favoriser l'intégration de la famille dans la vie sociale, d'accompagner à la parentalité les familles avec un membre en situation de handicap, de répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant et de permettre à chacun de trouver sa place.

Nous travaillons en partenariat, afin d'orienter les familles vers les partenaires adaptés, participons aux réunions de synthèse afin de comprendre le fonctionnement de la famille dans sa globalité et de coordonner nos interventions.

# L’activité de l’Aide Sociale à l’Enfance

## Evolution de l’activité entre 2022 et 2024

| | Heures TISF ASE | Nombre de familles |
|---|---|---|
| Activité 2024 | 50 199 | 602 |
| Activité 2023 | 59 384 | 666 |
| Activité 2022 | 56 696 | 720 |
| Evolution 2022 - 2024 | -11% | -16% |

L’activité ASE est homogène et tend, malgré la baisse de 2024 à se développer.

Notre action est de plus en plus reconnue par les partenaires institutionnels.

Notre mission d’intervention au domicile des familles sur un temps fréquent et long correspond aux besoins des familles.

## Répartition des familles ASE

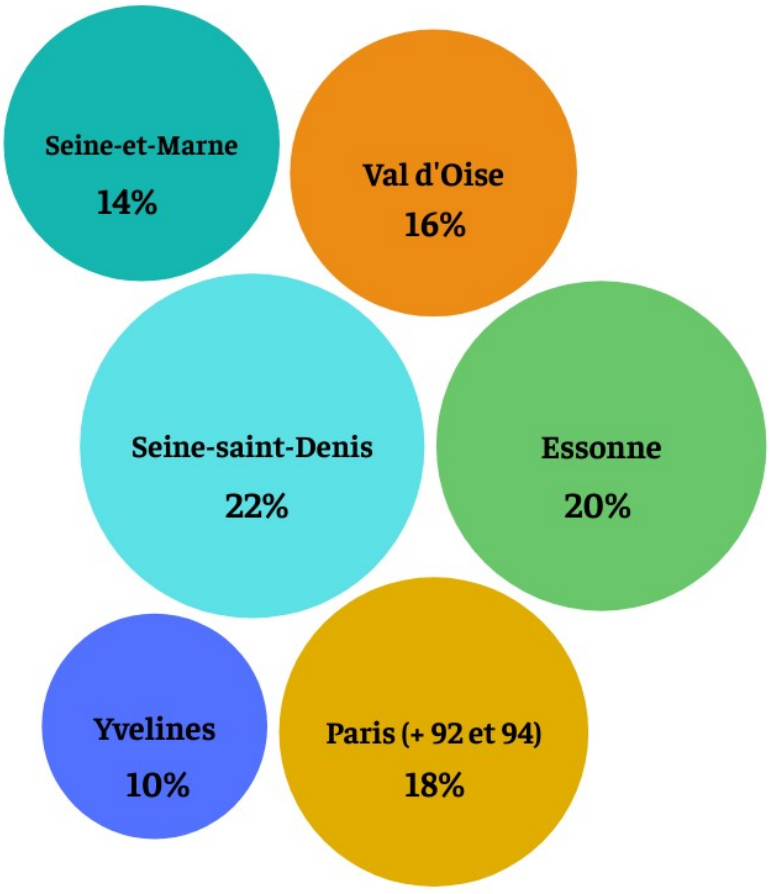


L’activité ASE est en baisse par rapport à 2024.

Nous remarquons une baisse des orientations ASE sur le 77, qui nous a mobilisé auprès des services du Conseil Départemental.

Le département de l’Essonne a une activité en baisse mais compensée par une augmentation de l’activité CAF.

Le département de la Seine-Saint-Denis a aussi baissé suite à une absence temporaire de professionnels.

# L’activité : Service Autonomie Aide et Soins

| | SERVICE PRESTATAIRE | SERVICE MANDATAIRE | TOTAL |
|---|---|---|---|
| HEURES 2024 | 59 546,25 | 734,50 | 60 280,75 |
| HEURES 2023 | 55 943 | 399 | 56 342 |
| HEURES 2022 | 56 715,75 | 356 | 57 071,75 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | 6% | 84% | 7% |
| EVOLUTION 2022-2024 | 5% | 106% | 6% |

La hausse de l’activité SAAS  est de **7%**. Nous répondons aux besoins des personnes et sommes suivis dans notre croissance par la présence d’évaluateurs du CD qui permet la mise en place des plans d’aide.

Le SAAS a travaillé en étroite collaboration avec le SSIAD afin de coordonner les prises en charge en proposant aux bénéficiaires concernée une aide matérielle et du soin.

Nous avons élargi notre territoire par une présence sur Wissous afin d’intervenir sur le même territoire que le SSIAD.

## Heures réalisées par financeurs

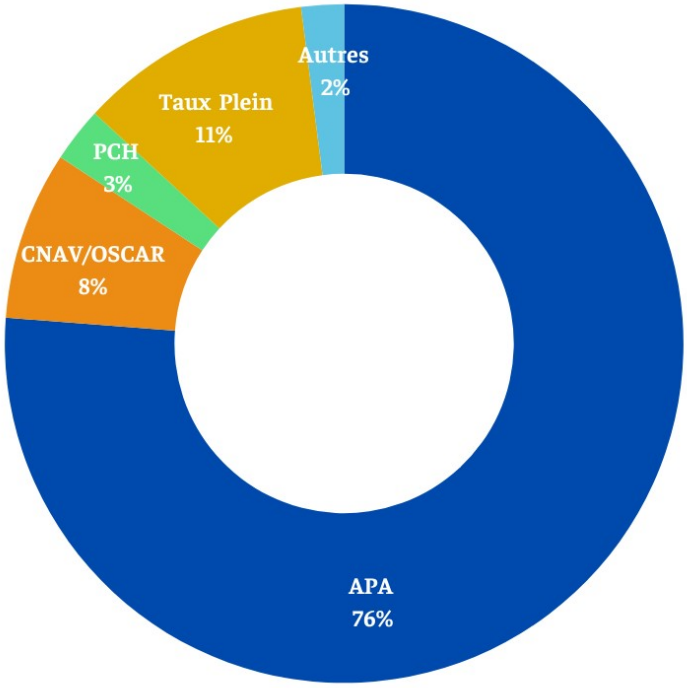


L'activité principale, comme les années précédentes, reste celle du Département, au titre de L'APA. Elle représente, en 2024 **76%** de notre activité (en 2023, **71%).**

Le nombre de nouveaux dossiers **est en hausse grâce aux** évaluateurs qui établissent les plans d'aide.

Le taux plein et la CNAV sont la deuxième activité la plus importante du service.

## Les bénéficiaires

| | Bénéficiaires | | Nouveaux bénéficiaires | |
|---|---|---|---|---|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| ATHIS MONS | 182 | 181 | 41 | 39 |
| JUVISY SUR ORGE | 88 | 100 | 17 | 14 |
| PARAY VIEILLE POSTE | 84 | 83 | 18 | 11 |
| WISSOUS | 2 | N/A | 2 | N/A |

Le nombre de bénéficiaires est stable avec une légère baisse sur Juvisy-sur-Orge. Le nombre de nouveaux bénéficiaires est en légère hausse.

2024

# Rapport d'activité

## Ressources Humaines

Afad
ÎLE-DE-FRANCE

La fusion absorption du SSIAD d'Athis-Mons, un partenariat renforcé

La mise en place de la formation sur le droit à la déconnexion a été menée avec efficacité

# Temps forts de l'année 2024

La VAE à destination des FFTISF et des aides à domicile a pu être déployée, bénéficiant à 3 salariées

La démarche QVCT s'est poursuivie conformément au calendrier initial, portée par les groupes de travail engagés

Le changement de régime collectif de protection sociale complémentaire a été effectif au 1er janvier 2025

# Données RH

L'ensemble des données traitées ici sont arrêtées au 31/12/2024. Les données relatives au SAAS ne sont basées que sur les activités prestataires et non mandataires.

Au 31/12/2024, l'AFAD IDF compte 305 salariés, soit **219** salariés pour le secteur FAMILLE (75, 77, 78, 91, 93, 95 et Siège) représentant presque **72%** du total des salariés, et **86** salariés pour le secteur SAAS représentant les **28%** du total des salariés.

| Répartition des postes au 31/12/2024 | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 75 | 77 | 78 | 91 | 93 | 95 | SIÈGE | SAAS | TOTAL |
| Agent à domicile | 12 | 11 | 4 | 3 | 9 | 8 | | 19 | 66 |
| Employé à domicile | | 2 | 1 | 2 | 4 | | | 26 | 32 |
| Auxiliaire de Vie Sociale | 5 | 2 | 2 | 8 | 4 | 2 | | 16 | 41 |
| TISF / Faisant Fonction TISF | 22 | 14 | 15 | 21 | 17 | 17 | | | 106 |
| Assistant technique | | | | 1 | 1 | | | | 2 |
| Aide-soignant | | | | | | | | 18 | 18 |
| Conseiller technique | | | 1 | | | | | | 1 |
| Responsable de secteur/inf. coordinatrice | 3 | 2 | 1 | 2 | 3 | 4 | | 4 | 19 |
| Responsable d'Entité Départementale | 1 | 1 | | 1 | 1 | 1 | | 1 | 6 |
| Administratifs (assistanat de direction, comptabilité, facturation, RH) | | | | | | | 13 | 2 | 14 |
| Directeur général d'entité | | | | | | | 1 | 2 | 2 |
| Total par antenne | 43 | 32 | 24 | 38 | 36 | 32 | 14 | 86 | 305 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 305 | | | | | | | | |

Les Agents à domicile et les Employés à domicile représentent **32%** du total de nos salariés.

Les Auxiliaires de vie sociale représentent **13%.**

Les TISF et Faisant Fonction TISF représentent à eux seuls **35%.**

Les administratifs des antennes (Assistant technique, Aide Soignant, Chargé de diagnostic, Responsable de secteur et Responsable d'Entité Départementale), représentent **15%.**

Les fonctions dites « support » comme la Direction l'assistanat de direction, la comptabilité, la paie, la facturation, les ressources humaines, représentent **5%** de nos effectifs.

## Répartition des effectifs par type de contrat

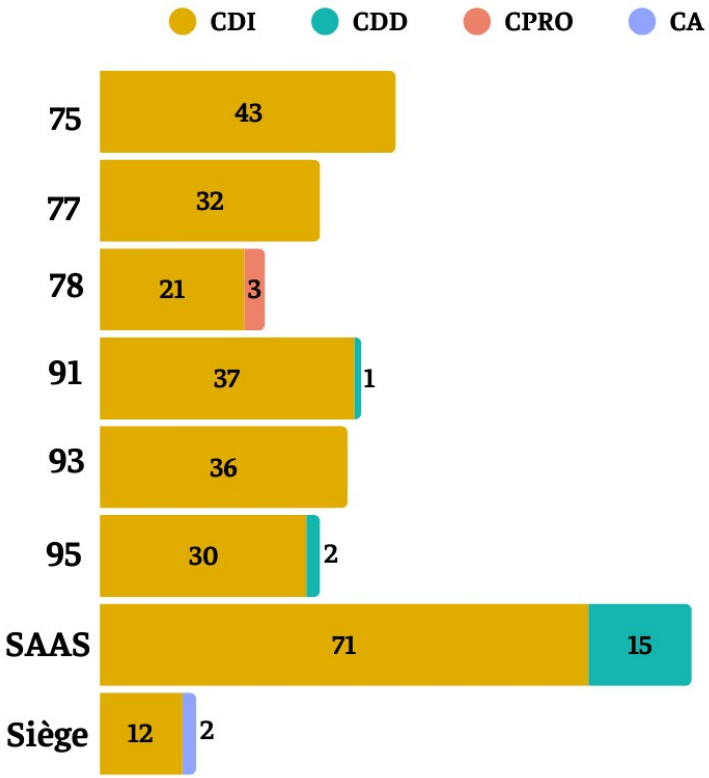


La proportion de postes en CDD est minime puisqu'elle ne représente que **6%** de nos contrats, soit **92%** de CDI.

Les contrats d'alternance sont au nombre de **5** sur la fin d'année 2024, soit **3** contrats de professionnalisation et 2 contrats d'apprentissage.

Les motifs de recours aux CDD sont l'accroissement temporaire d'activité, ou le remplacement de salarié absent, pour des besoins ponctuels. L'AFAD IDF privilégie les contrats à durée indéterminée afin d'apporter une stabilité aussi bien à l'association qu'à ses salariés.

Le nombre de salariés en contrat à temps partiel choisi sont de 30. (19 au SAAS et 11 secteur famille).

## Evolution des effectifs par sexe

L'effectif **coté FAMILLE** a légèrement diminué de **6%** entre 2023 et 2024 passant de 233 salariés à 219 salariés. La proportion d'hommes est quant à elle est restée stable. Les hommes représentent donc **5%** de nos effectifs FAMILLE.

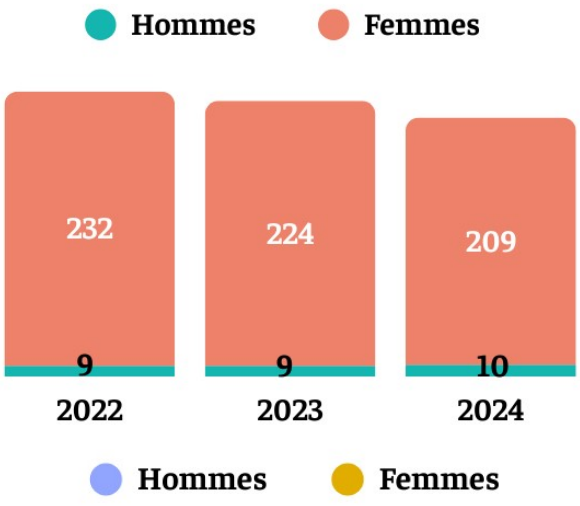


**Coté SAAS,** l'effectif a augmenté de **30%** entre 2023 et 2024, passant de 66 salariés à 86, cela est dû à l'intégration des salariés du SSIAD. La proportion d'homme reste stable depuis quelques années avec un nombre stable d'hommes intervenant à domicile.

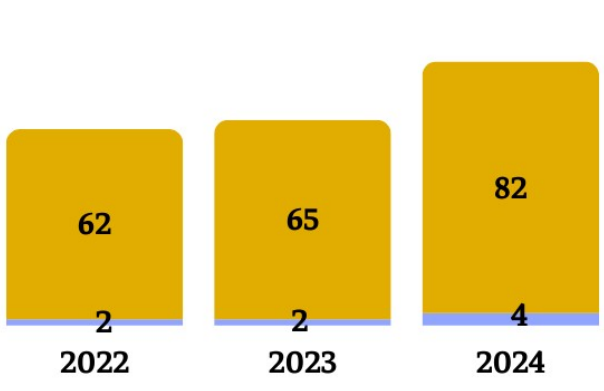

# Pyramide des âges

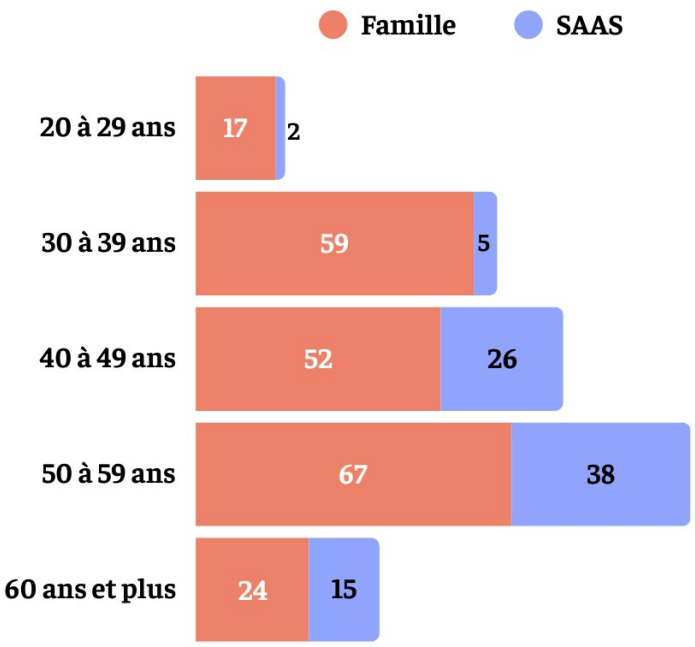


La pyramide des âges **FAMILLE** amène les constats suivants :

- La moyenne d'âge des salariés est de **44 ans** (44 ans en 2023).
- Les + de 50 ans représentent **41%** de l'effectif (38% en 2023), dont 30% âgée entre 50 et 59 ans et 11% âgé de 60 ans et plus. Cela représente donc au total **91 de nos salariés sur 219 comptabilisés.**
- Les 30 à 49 ans représentent **51%** de l'effectif total FAMILLE, soit 111 salariés.
- Les 20 à 29 ans représentent **8%** de

**Côté SAAS**, les constats sont :

- La moyenne d'âge des salariés est de 52 ans (50 ans en 2023).
- Les + de 50 ans représentent **62%** de l'effectif (54% en 2023) dont 44% âgés entre 50 et 59 ans et 18% âgés de 60 ans et plus. Cela représente donc au total **53 de nos salariés sur 86 comptabilisés.**
- Les 30 à 49 ans représentent **36%** de l'effectif SAAS, soit 31 salariés.
- Les 20 à 29 ans ne représentent que **2%** de l'effectif total SAAS (4% en 2023), soit 2 salariés.

Les salariés de l'AFAD IDF sont donc majoritairement des « Séniors », soit de plus de 50 ans. Ils représentent au total **144 salariés** sur nos **305 salariés** au total.
Il est aussi vrai que nous avons tendance à recruter des salariés plus âgés avec une solide expérience professionnelle.
Avec une moyenne d'âge globale de **48 ans** pour l'association, la question du remplacement de ces salariés qui partiront dans quelques années ou très prochainement à la retraite se pose de plus en plus et cela s'accompagne également de la question de la transmission de leurs connaissances métiers et de leur expertise vers les nouveaux salariés.
A cela, l'AFAD IDF propose des contrats de cumul « emploi-retraite » qui permettent à un salarié retraité de l'AFAD IDF de reprendre son activité salariée tout en continuant à percevoir une pension de retraite.

# Pyramide de l'ancienneté

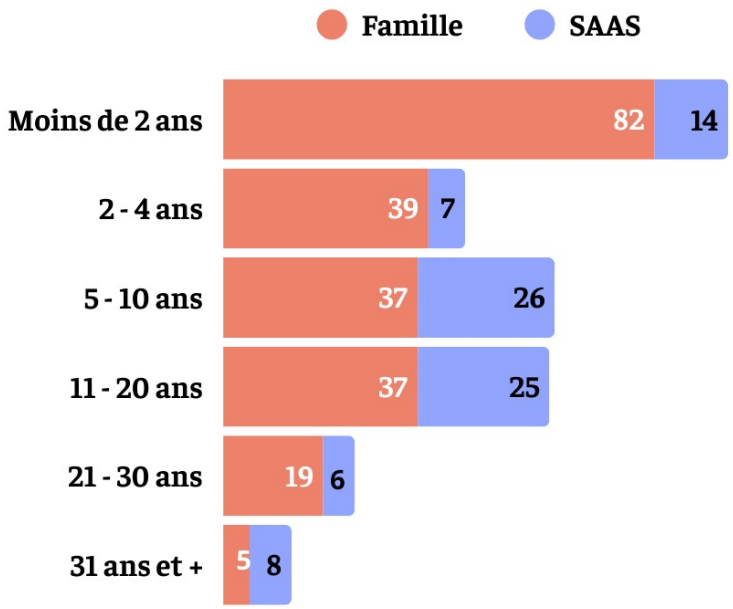


La pyramide de l'ancienneté **FAMILLE** fait apparaitre que :

- **Plus de la moitié des salariés**, soit **55%** ont moins de 5 ans d'ancienneté dans l'association, soit 121 salariés sur 219, avec **18%** entre 2 et 4 ans et **37%** ayant moins de 2 ans d'ancienneté.
- **34%** des salariés ont entre 5 ans et 20 ans d'ancienneté dans l'Association, soit **74** salariés sur 219.
- **11%** des salariés ont plus de 21 ans d'ancienneté, soit 24 personnes, dont 2% ont plus de 31 ans d'ancienneté, soit 5 personnes.

La pyramide de l'ancienneté **SAAS** fait quant à elle apparaitre que :

- **24%** des salariés ont ici moins de 5 ans d'ancienneté dans l'association, soit 21 salariés sur 86, avec 8% entre 2 et 4 ans et 16% ayant moins de 2 ans d'ancienneté.
- **30%** des salariés ont entre 5 et 10 ans d'ancienneté dans l'Association, soit 26 salariés sur 86.
- **29%** des salariés ont entre 11 et 20 ans d'ancienneté dans l'Association, soit 25 salariés sur 86.
- **17%** des salariés ont plus de 21 ans d'ancienneté, soit 14 personnes, dont 10% ont plus de 30 ans d'ancienneté, soit 8 personnes.

Les salariés de l'AFAD IDF sont donc majoritairement des salariés avec une **ancienneté inférieure à 5 ans**.

Ils représentent près de **40%** de nos effectifs totaux. A noter tout de même que **14%** de nos salariés au total ont une ancienneté supérieure à 20 ans dans l'Association, ce qui représente 38 salariés.

## Evolution des absences

| | 2022 | 2023 | 2024 | Evolution 2022-2024 | Evolution 2023-2024 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Nombre d'heures d'absences injustifiées** | | | | | |
| Famille | 229,28 | 281,50 | 97 | -58% | -66% |
| SAAS | 149,12 | 242 | 119,50 | -20% | -51% |
| **Nombre de jours d'arrêt pour cause de maladie** | | | | | |
| Famille | 9 155,50 | 8 294 | 7 778,50 | -15% | -6% |
| SAAS | 1 733,50 | 2 047 | 1 820 | 5% | -11% |
| **Nombre de jours d'arrêt pour cause d'accident de travail/trajet** | | | | | |
| Famille | 2 471 | 2 885,50 | 1 556,50 | -37% | -46% |
| SAAS | 891 | 909 | 347 | -61% | -62% |

Concernant les absences injustifiées secteur **FAMILLE** :

- Les **jours d'absence injustifiées** ont diminué de 66% entre 2023 et 2024. Elles étaient en baisse entre 2022 et 2024, de 58%.
- Le **nombre de jours d'arrêt pour cause de maladie** a diminué de **15%** entre 2023 et 2024, contre 6% entre 2022 et 2024.
- Le **nombre de jours d'arrêt pour cause d'accident de travail/trajet** a diminué de **46%** entre 2023 et 2024 après également une baisse entre 2022 et 2024 de 37%.

Les absences secteur **SAAS** sont décomposées comme :

- Les **jours d'absences injustifiées** ont diminué de 51% entre 2023 et 2024, soit une baisse globale de 20% entre 2023 et 2024.
- Le **nombre de jours d'arrêt pour cause de maladie** a baissé de **11%** entre 2023 et 2024, soit une baisse globale de 5% entre 2022 et 2024.
- Le **nombre de jours d'arrêt pour cause d'accident de travail/trajet** baissé de **61%** entre 2023 et

Les risques professionnels liés au secteur de l'aide à domicile tiennent à la diversité des situations de travail chez les bénéficiaires. Les salariés du secteur de l'aide à domicile sont exposés à de nombreux risques professionnels, occasionnant des accidents du travail, liés principalement à la manutention manuelle (53 %) et aux chutes (35 %). La majorité de ces accidents concerne les salariés de 40 à 59 ans et 96 % d'entre eux touchent des femmes (source : AMELI).

Dans cette optique, chaque année, le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) s'attelle à mesurer ces risques professionnels, auxquels sont exposés les salariés de l'association dans le cadre de leurs missions, quels que soient leurs postes.

## Embauches/sorties/départs FAMILLE

| Embauches famille | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 2023 | | 2024 | | Evolution 2023- 2024 |
| | CDD | CDI | CDD | CDI | |
| *CADRE | 0 | 2 | 0 | 0 | -100% |
| *ADMIN | 1 | 7 | 3 | 2 | -38% |
| TISF/FF TISF | 2 | 22 | 12 | 7 | -21% |
| AD/ED/AVS | 7 | 1 | 2 | 1 | -63% |
| TOTAL | 42 | | 27 | | -38% |

*CADRE = Direction générale, Directeur Administratif et Financier, Responsable d'Entité Départementale, Responsable RH
*ADMIN/SUPPORT = Responsable de secteur, Assistant technique, Assistant RH, Gestionnaire facturation

| Motif de départ Famille | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|---|---|---|---|
| Démission | 25 | 9 | -64% |
| Départ volontaire en retraite | 3 | 6 | 100% |
| Fin de contrat CDD | 16 | 4 | -75% |
| Fin de période d'essai à l'initiative de l'AFAD IDF | 6 | 4 | -33% |
| Fin de période d'essai à l'initiative du salarié | 1 | 3 | 200% |
| Licenciement pour causes réelles et sérieuses | 1 | 1 | 0% |
| Licenciement pour fautes grave | 1 | 1 | 0% |
| Licenciement pour inaptitude | 9 | 3 | 4% |
| Rupture conventionnelle | 5 | 4 | -20% |
| **TOTAL** | **67** | **35** | **-48%** |

## Embauches/sorties/départs SAAS

| Embauches SAAS | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 2023 | | 2024 | | Evolution 2023- 2024 |
| | CDD | CDI | CDD | CDI | |
| AD/ED/AVS | 3 | 1 | 13 | 12 | 525% |
| TOTAL | 4 | | 25 | | |

| Motif de départ SAAS | 2023 | 2024 | Evolution 2023-2024 |
|---|---|---|---|
| Démission | 8 | 9 | 13% |
| Départ volontaire en retraite | 0 | 1 | 100% |
| Fin de contrat CDD | 9 | 11 | 22% |
| Fin de période d'essai à l'initiative de l'AFAD IDF | 1 | 4 | 300% |
| Licenciement pour fautes grave | 1 | 0 | -100% |
| Licenciement pour inaptitude | 1 | 0 | -100% |
| **TOTAL** | **20** | **25** | **25%** |

La balance des entrées et sorties de cette année 2024 font que les effectifs de l'association sont restés stables entre 2023 et 2024 (de 299 à 305 salariés).

Les embauches pratiquées sont réparties principalement sur les intervenants à domicile et les postes administratifs hors cadre, majoritairement en CDI, en accord avec la politique de recrutement de l'AFAD IDF.

Les recrutements en CDD eux ont permis de faire face aux fluctuations de l'activité de l'association, de remplacer les salariés absents, comme par exemple pour le SAAS qui a recours aux CDD afin de pallier aux absences liées aux congés.

Pour ce qui est des motifs de départ, il ressort que les démissions, ont globalement augmenté entre 2023 et 2024.

# Questionnaires arrivées et départs des salariés

En 2024, nous avons mis en place 2 questionnaires à destination des **nouveaux salariés** ainsi qu'aux salariés **ayant quittés les effectifs** de l'AFAD IDF.

**Questionnaire intégration du salarié** transmis aux salariés après leurs arrivées.

2 mois après son arrivée au sein de l'association, le service RH contacte par mail le salarié et lui envoi un questionnaire afin d'obtenir un ressenti sur son intégration.

Les questions posées sont en rapport avec le fonctionnement de l'association, de l'antenne, du poste et ses missions.

L'objectif est d'améliorer l'intégration dans les équipes et fidéliser les salariés au sein de l'association.

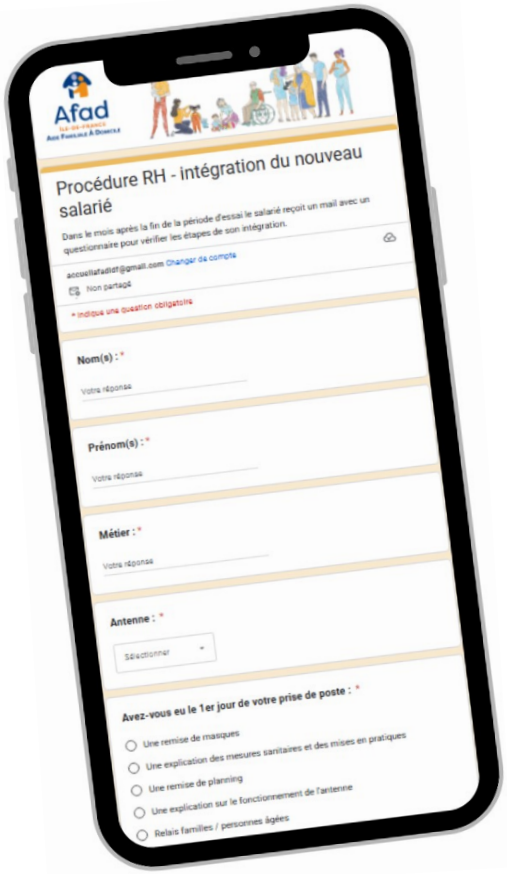


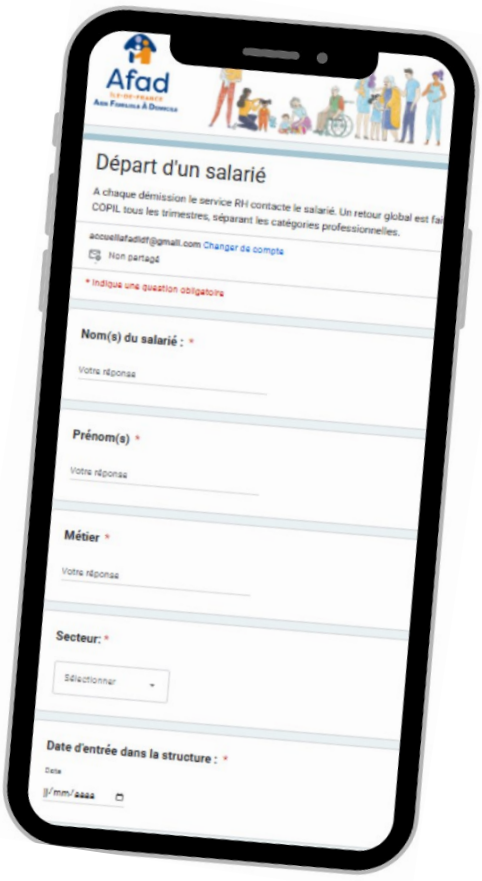


**Questionnaire départ du salarié** transmis uniquement aux salariés ayant démissionnés.

1 mois après son départ de l'association, le service RH contacte par mail le salarié sortant en lui demandant de compléter un questionnaire afin de connaître les raisons de son départ.

Un retour global est fait en présence des Responsables d'Entité Départementales en séparant les catégories professionnelles.

L'objectif est de réduire le turn-over et maintenir une stabilité au sein des équipes.

## Effectif en ETP

| Effectif total intervenant FAMILLE/SAAS par secteur en ETP au 31/12/2024 (hors personnel « hors activité ») | | | |
|---|---|---|---|
| | AD/ED/AVS | TISF | TOTAL |
| **75** | **14,19** | **19,50** | **33,69** |
| **Objectif en ETP** | *13,02* | *16,05* | *29,07* |
| **77** | **12,35** | **13,60** | **25,95** |
| **Objectif en ETP** | *11,46* | *15,08* | *26,54* |
| **78** | **6,26** | **12,97** | **19,23** |
| **Objectif en ETP** | *5* | *11,67* | *16,67* |
| **91** | **12,31** | **19,36** | **31,68** |
| **Objectif en ETP** | *10,09* | *18,96* | *29,05* |
| **93** | **13,60** | **16,20** | **29,80** |
| **Objectif en ETP** | *13,60* | *26,17* | *39,77* |
| **95** | **7,26** | **15,40** | **22,66** |
| **Objectif en ETP** | *8,76* | *17,53* | *26,29* |
| **SAAS** | **60,87** | | **60,87** |
| **Objectifs en ETP** | *61,07* | | *61,07* |
| **TOTAL** | **126,84** | **97,03** | **223,87** |
| **Objectifs ETP** | **123** | ***105,46*** | 228,46 |

# Formation

## Formations obligatoires

| Individuel ou collectif | Fonction occupée | Intitulé de la formation | Organisme de formation |
|---|---|---|---|
| Collectif | Tous salariés | Sensibilisation à la bientraitance | UNA |
| Collectif | Tous salariés | Formation SST | FPSI |
| Collectif | Tous salariés | PSC1 | Ville de Versailles |
| Collectif | Tous salariés | PSC1 | La Croix Rouge |
| Collectif | Intervenants | Gestes et postures | APAVE |

## Formations non obligatoires

| Individuel ou Collectif | Fonction occupée | Intitulé de la formation | Organisme de formation |
|---|---|---|---|
| Collectif | TISF | Visite en présence d'un tiers | ADYFOR |
| Collectif | TISF | Ecrits professionnels : session 3 | ADYFOR |
| Collectif | Aides soignants | Formation au massage assis | ERGOTONIC |
| Collectif | TISF | Accompagner les enfants porteurs de handicap | ADYFOR |
| Collectif | TISF | VAE TISF | IRTS DE PARIS |
| Collectif | AD | VAE AES | IRTS DE PARIS |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Collectif | TISF | Accompagner les enfants porteurs de handicap | ADYFOR |
| Collectif | TISF | Ecrits professionnels - session 2 | ADYFOR |
| Collectif | TISF | Visites en présence d'un tiers | ADYFOR |
| Collectif | Adminstratifs | Logiciel : DOMATEL | ARCHE |
| Individuel | AVS | Cuisine en quotidien | UNA |
| Collectif | TISF | Accompagner les enfants présentant un trouble du comportement | ADYFOR |
| Individuel | RRH | Formation avenant 43 | ADEDOM |
| Collectif | Administratifs | Logiciel : Lancelot | ARCHE |
| Collectif | Administratifs | Logiciel : Perceval | ARCHE |
| Collectif | TISF | Accompagner les enfants porteurs de handicap | ADYFOR |
| Collectif | AVS | Sensibilisation à la Bientraitance grâce au simulateur de vieillissement | UNA |
| Collectif | SAAS | Manager les situations de maltraitance | UNA |
| Collectif | SAAS | Transmissions ciblées | UNA |
| Collectif | TISF | Accompagner les enfants présentant un trouble du comportement | ADYFOR |
| Collectif | RED | Les clés du management | ADEDOM |
| Collectif | Adminstratifs | Les tableaux de bord pour piloter les services | ADEDOM |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Collectif | Tous salariés | Sensibilisation à la bientraitance | UNA |
| Collectif | Tous salariés | Formation SST | FPSI |
| Collectif | Tous salariés | PSC1 | Ville de Versailles |
| Collectif | Tous salariés | PSC1 | La Croix Rouge |
| Collectif | Intervenants | Gestes et postures | APAVE |

L'année 2024 a été marquée par la diversité des formations proposées et les intervenants comme le personnel administratif a pu suivre une formation.

## Nos partenaires formation

# Au plus près des salariés…

| | |
|---|---|
| **Dématérialisation des bulletins de salaire** | Remplacement du coffre-fort numérique Myprimobox par Digiposte |
| **Action logement : Un soutien du service RH** | En 2024, 13 salariés ont créé leur dossier de demande de logement via la plateforme AL'IN et INLI<br>5 ont pu obtenir des logements via ces 2 plateformes.<br>Un accompagnement social a également pu être mis en place pour 2 personnes. |
| **Changement du régime de protection sociale** | • Une baisse des cotisations<br>• L'affiliation à un réseau de santé<br>• La téléconsultation<br>• Des informations de prévention santé<br>• Une permanence sociale |
| **Des réunions Qualité de Vie et Conditions de Travail régulières ont été abordées** | • La gestion des plannings<br>• Une fiche logement pour prévenir des accidents au domicile<br>• Le rôle des aides à domicile et TISF auprès des bénéficiaires |
| **Le droit à la déconnexion** | • Formation de sensibilisation<br>• L'alerte sur les connexions hors temps de travail |
| **La charte de télétravail** | Une réponse à la fatigue des transports - à la conciliation vie professionnelle et vie personnelle. |
| **L'analyse de la pratique auprès des équipes administratives et des intervenants** | Les thèmes abordés sont : la bientraitance, prévention de la maltraitance, le lien d'attachement dans la famille… |
| **Une rencontre entre les nouveaux diplômés/retraités et les membres du Conseil d'Administration** | Un déjeuner a été organisé en présence des nouveaux diplômés, des salariés partis récemment à la retraite et les membres du Conseil d'administration.<br>Ce moment convivial a permis aux nouveaux salariés diplômés d'avoir un échange sur les bonnes pratiques du métier.* |
| **Les ateliers Management avec les Responsables d'Entité Départementales et la Direction Générale** | Ces ateliers ont permis de travailler sur la communication collaborative. |
| **Favoriser le sentiment d'appartenance** | Accueil des nouveaux salariés pendant une demi-journée d'intégration ** |
| **Rendez-vous de liaison** | Mise en place de rendez-vous de liaison auprès des salariés en longue maladie. |
| **Mécénat d'entreprise** | Durant 9 mois, des ateliers ont été mis en place par intervenante extérieure missionnée dans le cadre d'un mécénat sur les thèmes suivants :<br>• Communication<br>• Partenariats<br>• Recrutement<br>• Développement de l'activité |

*** Rencontre du Conseil d'Administration avec les nouveaux retraités et diplômés**

****Demi-journée d'intégration**

## L'AFAD IDF : Un lieu d'accueil de stagiaires et d'alternants

- 19 stagiaires sur nos antennes. Il s'agit de stage d'intervenant social et d'ADVF.
- 6 alternants : 4 contrats de professionnalisation (TISF) et 2 contrats d'apprentissage (RH et Finance).

Un soutien des équipes par un intervenant extérieur, les collaborations de travail ne sont pas toujours faciles. L'AFAD IDF prend en compte les problématiques relationnelles de travail.

# Objectifs 2025

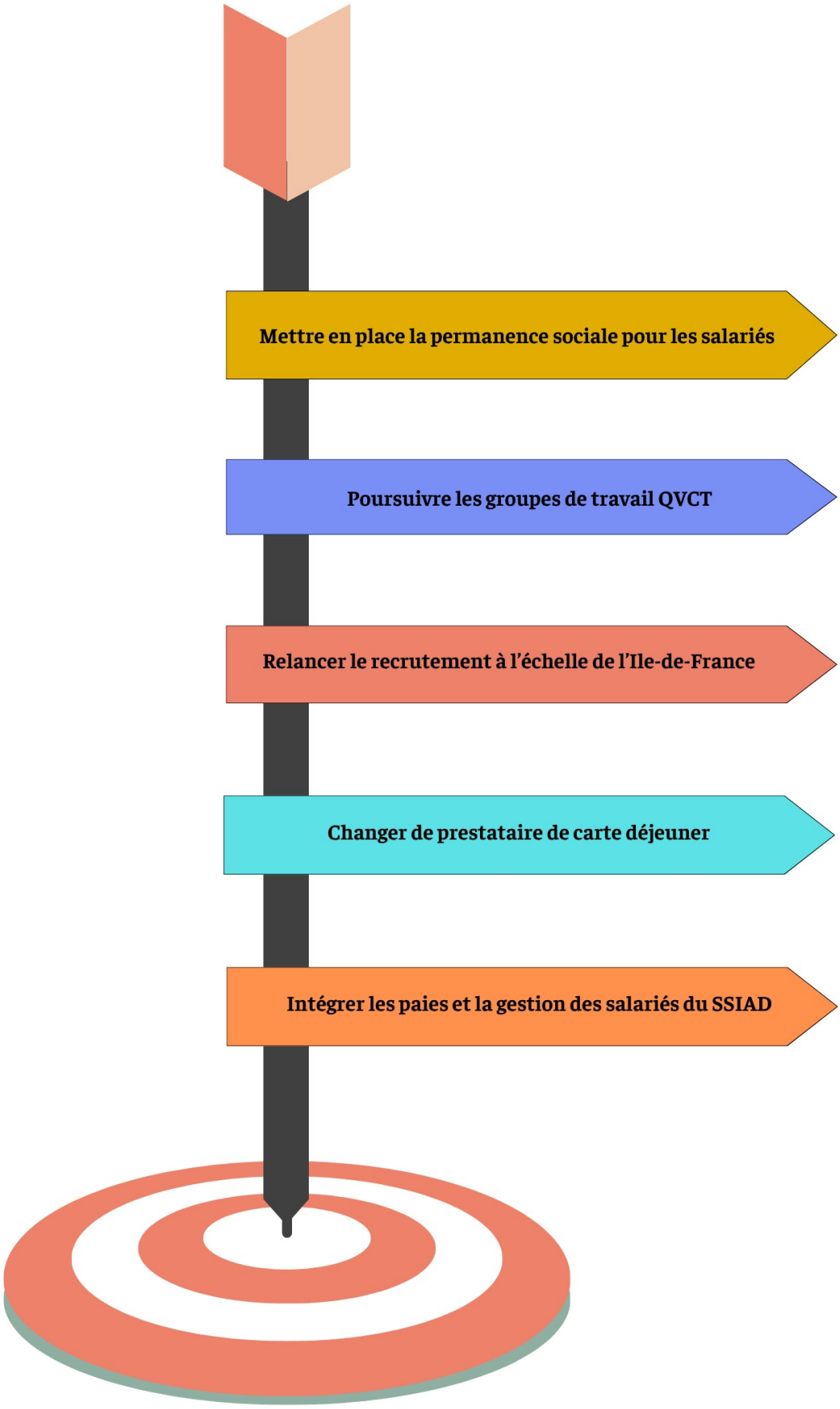

2024

# Rapport d'activité

## Service qualité

Afad
ÎLE-DE-FRANCE

# Bilan des objectifs 2024

**Démarche qualité**

- Mise en place d'un COPIL qualité trimestriel report 2025
- Point semestriel avec chaque antenne dans le suivi de leur plan d'action qualité report 2025
- Point semestriel avec les antennes 78 et 95 ✓

**Prévention des risques**

- DUERP antennes et siège ✓
- Mise en place du comité de pilotage QVCT ✓
- Enregistrement et suivi des évènements indésirables report 2025
- Enregistrement des appels et suivi de l'astreinte ✓

**Ressources Humaines**

- Mise à jour de la procédure de gestion RH report 2025
- Mise à jour des fiches de postes ✓
- La continuité de la démarche QVCT : groupes de travail ✓
- Mise en place de la formation liée au droit à la déconnexion ✓
- La VAE pour les FF TISF et les aides à domicile ✓
- Poursuite des ateliers de Mme Fraisse et mécénat ✓
- Continuité de la journée d'intégration de tous les salariés ✓
- Travail social : Action Logement, Pro-consulte et permanence sociale au SAAS ✓
- Le changement de régime de protection sociale complémentaire ✓

**Accompagnement et coordination des interventions**

- Optimiser les pratiques et la communication siège / antennes report 2025

# Résultats de l'enquête de satisfaction 2024

## Bénéficiaires au titre de la CAF

### Professionnalisme des intervenants à domicile :

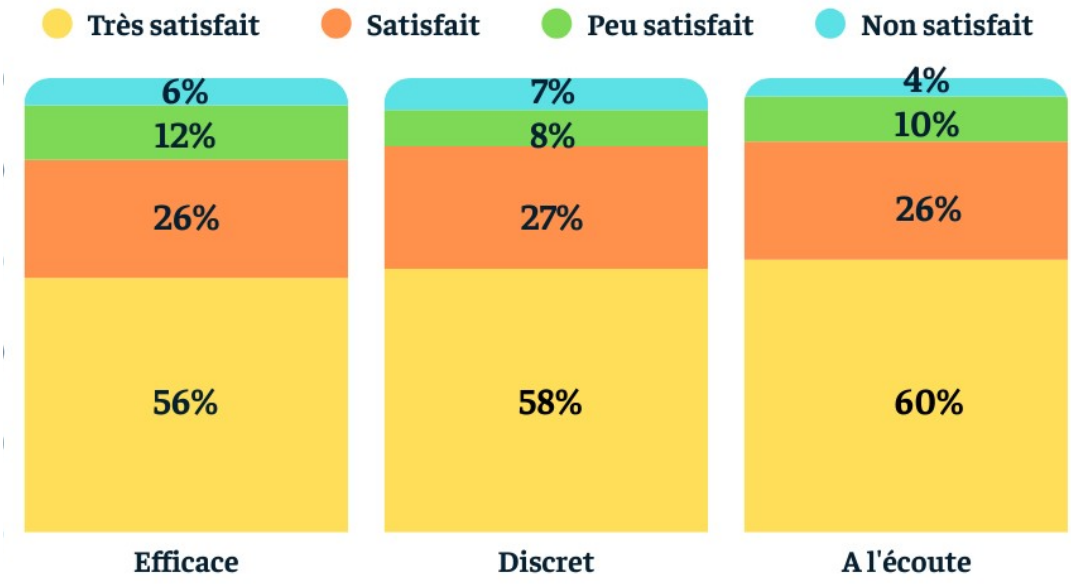


**Environ 84% des bénéficiaires sont satisfaits du professionnalisme des intervenants à domicile.**

### Satisfaction des bénéficiaires :

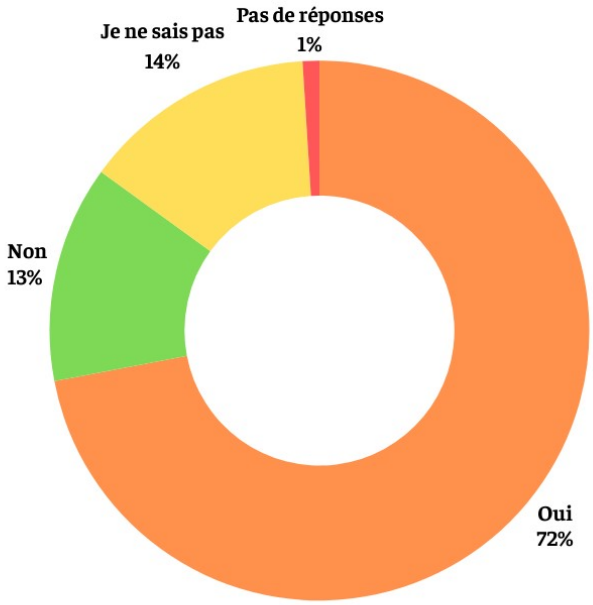


**72% des bénéficiaires recommandent l'AFAD IDF à leur entourage.**

## Bénéficiaires au titre de la Protection de l'Enfance

**88%** des enfants se sont sentis en sécurité pendant l'intervention

### Equilibre familial

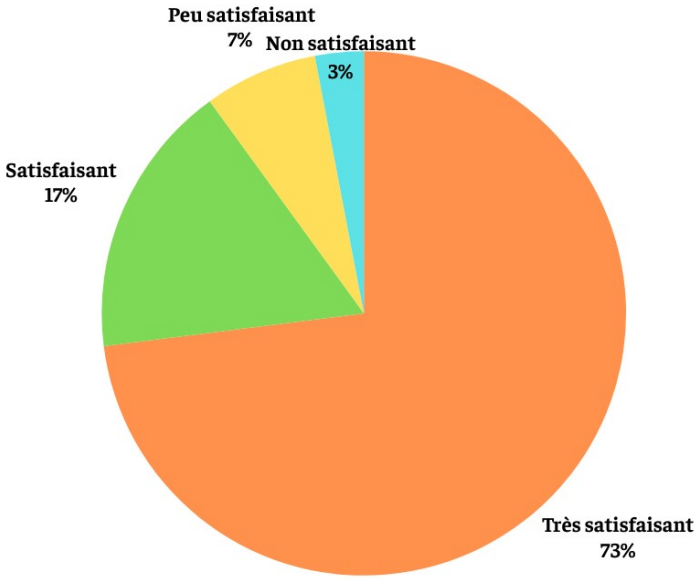


**90%** des bénéficiaires jugent les interventions des professionnels bénéfiques à leur équilibre familial

## Bénéficiaires du service Autonomie Aide et Soins

**En moyenne 98%** des répondants sont satisfaits des premiers contacts et de la réactivité de l'équipe administrative

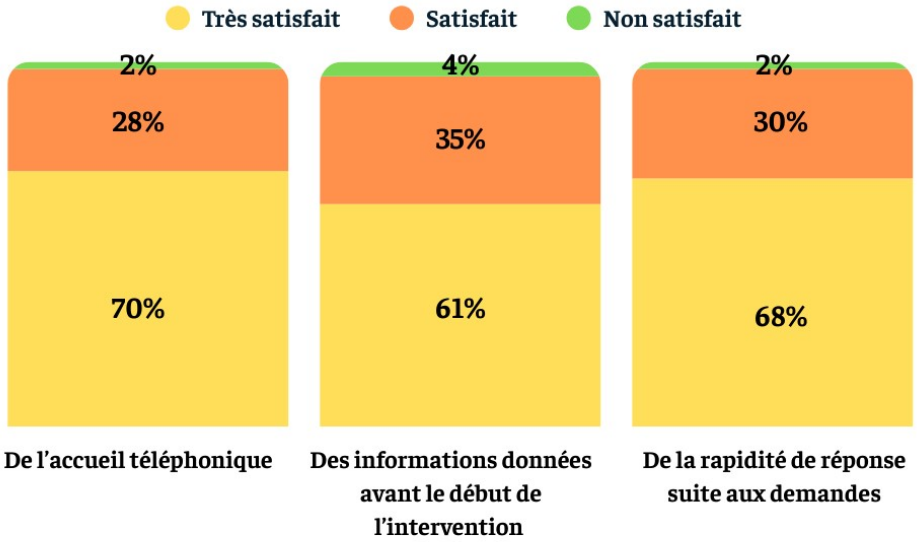


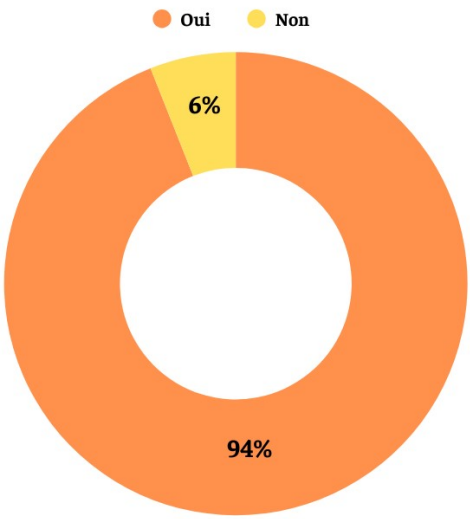


**94%** des répondants recommandent l'AFAD IDF à leur entourage

2024

# Rapport d'activité

## Département de Paris

Afad
ÎLE-DE-FRANCE

# Introduction

L'antenne parisienne de l'AFAD IDF accompagne de nombreuses familles sur un vaste territoire couvrant la ville de Paris ainsi qu'une grande partie de la petite couronne. Son champ d'action s'étend aux départements des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94), répondant ainsi aux besoins de familles confrontées à diverses difficultés du quotidien.

L'équipe de l'antenne est structurée autour d'un responsable, soutenu par une équipe administrative composée de trois responsables de secteur. Deux d'entre elles supervisent les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), tandis que la troisième encadre les Aides à Domicile et les Assistantes De Vie aux Familles (AD/ADVF). Ces responsables jouent un rôle clé dans la coordination et l'organisation du travail des équipes de terrain, qui comptent actuellement 23 TISF et 17 AD/ADVF sur le terrain, auprès des familles.

Grâce à l'engagement et à la complémentarité de ces professionnels, l'antenne de Paris apporte un soutien essentiel aux familles, en les aidant à surmonter les épreuves du quotidien, avec pour objectif, de trouver un équilibre durable.

# Bilan 2024 de l'organisation de l'antenne

En 2024, l'antenne a consolidé son organisation et renforcé son engagement auprès des familles. Après une réorganisation en 2022 et un renouvellement important de l'équipe administrative en 2023, l'année 2024 a marqué une phase de stabilisation et d'optimisation. L'arrivée de nouvelles Responsables de Secteur l'année précédente a permis d'apporter une dynamique positive et une continuité, essentielles dans le suivi des missions.

L'organisation mise en place a été maintenue, garantissant une meilleure structuration des équipes de terrain :

- **TISF secteur Ouest** (départements 75/92)
- **TISF secteur Est** (départements 75/93/94)
- **AD/ADVF**, structuré en deux zones géographiques distinctes : Est et Ouest

**Une organisation consolidée pour une meilleure efficacité.**

Cette structuration a permis de fluidifier les échanges avec les familles et les partenaires, tout en garantissant une transmission claire des informations entre les Responsables de Secteur et les intervenants (TISF et AD/ADVF). L'identification claire des interlocutrices a renforcé la lisibilité et l'efficacité de nos actions.

## Résultats et actions menées en 2024 :

En 2024, notre antenne a poursuivi ses missions avec deux axes prioritaires :

- **L'optimisation des suivis administratifs**, afin d'améliorer la gestion des accompagnements et

de renforcer notre capacité d'intervention.

- **Le développement de nouveaux projets et partenariats**, dans une volonté d'innovation et de réponse adaptée aux besoins des familles, et des personnes isolées, en précarité.

Grâce à cette organisation et à l'implication de nos équipes, nous avons pu maintenir un niveau d'activité soutenu dans un contexte toujours exigeant. La dynamique amorcée en 2023 a porté ses fruits, nous permettant de consolider nos acquis et de préparer de nouvelles perspectives pour 2025.

# Chiffres de l'année 2024

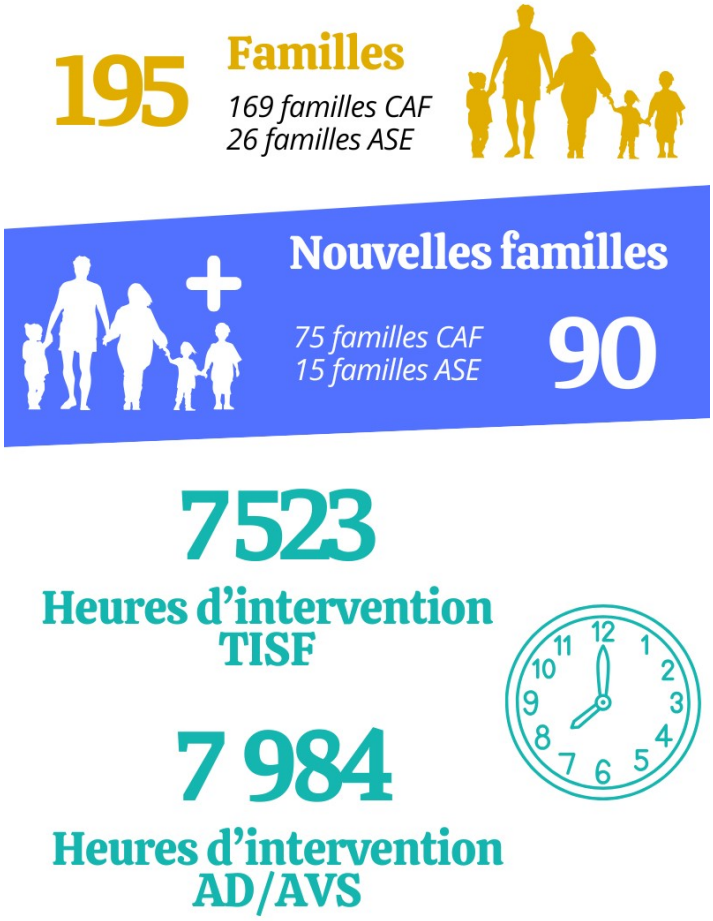


Si nos interventions sont stables en AD/ADVF en 2024, elles sont en hausse conséquente concernant les heures TISF, CAF, ASE et PMI.

# Rétrospective 2024

**Janvier**
- Rencontre partenariale avec le SAMELY
- Rencontre Projet VESTA "toit et joie"

01

**Février**
- Groupe de travail « projet couverture géographique de l'activité »
- Groupe de travail projet VESTA / Articulation avec l'activité de l'antenne
- COPIL projet VESTA

02

**Mars**
- Rencontre partenariale " Jumeaux et plus "
- Groupe de travail de préparation à l'évaluation HAS

03

**Avril**
- Projet VESTA, rencontre avec la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement)
- Rencontre partenariale avec la Maison des Liens Familiaux de Paris
- Groupe de travail de préparation à l'évaluation HAS

04

**Mai**
- Groupe de travail Projet VESTA – Missions et limite des interventions
- Lancement de la semaine de la parentalité CAF 75
- Formation et mise en place DOMATEL
- Groupe de travail de préparation à l'évaluation HAS

05

**Juin**
- Journée partenariale IRTS Parmentier
- Présentation de l'AFAD IDF et de l'antenne aux sortant(e)s de formation TISF de l'IRTS Parmentier Paris
- Rencontre pour bilan 1er anniversaire partenarial avec l'ANRS

06

**Juillet**
- Mise en place DOMATEL et suivi du déploiement

07

**Août**
- Mise à jour du DUERP 2024 avec les représentants des équipes de l'antenne

08

**Septembre**
- Groupe de travail de préparation à l'évaluation HAS

09

**Octobre**
- Etude première situation Projet VESTA et Copil du projet
- Réunion de « Sensibilisation aux produits ménagers » à destination de l'équipe des aides à domicile, en partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire de l'ACMS

10

**Novembre**
- Réunion qualité évaluation HAS, avec l'ensemble des antennes
- Présentation pour la convention avec « Toits et joie », dans le cadre du projet VESTA

11

**Décembre**
- Groupe de travail qualité avec des représentants des équipes d'intervenant(e)s et l'équipe administrative –

Co construction du Projet d'Accompagnement Individualisé,
- Formation « Relation aux parents » destinée aux TISF et financée par la PMI 75
- Rencontre partenariale, coordinatrice sociale HOVIA

12

# Secteur d'intervention

Notre activité demeure majoritairement centrée sur les arrondissements du nord. Néanmoins, nous sommes présents sur l'ensemble du territoire Parisien et nous continuons d'élargir progressivement nos zones d'intervention, de manière à homogénéiser davantage encore notre présence dans la capitale.

# Origine de la demande

Prédominance des proches : Les familles et amis sont la principale source de demande (42 %), soulignant l'importance du soutien informel dans l'accompagnement des bénéficiaires.
Rôle significatif des services sociaux : Avec 28 %, ces services jouent un rôle central dans l'orientation et l'accompagnement des publics en difficulté.
Poids des organismes officiels (CAF/CNAM, PMI, soins) : Ensemble, ils représentent 27 %, montrant une implication institutionnelle importante mais secondaire par rapport aux proches et aux services sociaux.
Faible contribution des autres sources : Les "Autres" ne comptent que pour 3 %, indiquant que la majorité des demandes provient de circuits bien identifiés.
**Ces données montrent que l'entourage et les services sociaux sont les principaux relais pour les demandes d'accompagnement.**

# L'activité

| | TISF | TISF ASE | PMI MUTUELLES TISF | AD/AVS | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|
| HEURES 2024 | 7 540 | 1 164,50 | 371,75 | 8 006,25 | 17 082,50 |
| HEURES 2023 | 6 633,25 | 744,50 | 236,25 | 8 189 | 15 803 |
| HEURES 2022 | 5 381,25 | 1 637,75 | 311,50 | 7 606,25 | 14 936,75 |
| HEURES 2021 | 4 573,75 | 1 780 | 144,25 | 6 115 | 12 613 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | 14% | 56% | 57% | -2% | 8% |
| EVOLUTION 2021 - 2024 | 65% | -35% | 158% | 31% | 35% |

Dans l'ensemble, l'année 2024 **marque <u>une hausse significative des interventions</u>**, notamment via les TISF CAF et PMI, tandis que l'évolution est plus contrastée pour les AD/AVS, ce qui était un des objectif majeur de l'antenne sur le territoire Parisien.

**Analyse ciblée sur l'évolution 2023-2024 :**

**Une progression globale modérée** : Le volume total d'heures réalisées a augmenté de **8 %** en un an, confirmant une croissance soutenue de l'activité.

**Une hausse marquée des TISF CAF** : Avec une progression de **14 %**, ce secteur connaît une augmentation significative, traduisant une demande croissante.

**Une explosion des PMI/mutuelles** : L'augmentation de **57 %** reflète un recours accru à ces services, possiblement lié à une meilleure accessibilité ou à un besoin renforcé.

**Une forte hausse des TISF ASE** : Avec **+56 %**, cette évolution indique un renforcement des interventions dans ce cadre spécifique.

**Une légère baisse pour l'activité AD/AVS :** Seul secteur en diminution (-2 %), ce recul peut s'expliquer par un réajustement des besoins lié aux financements.

# La répartition des financeurs

Le financement des interventions repose majoritairement sur la CAF, qui prend en charge **91 % du total des heures réalisées.** L'ASE représente **7 %** du financement, tandis que les PMI et les mutuelles contribuent de manière plus marginale (2 %).

Pour les interventions des TISF, la répartition est similaire avec une **prédominance de la CAF (83 %),** suivie de l'ASE (13 %) et des PMI/mutuelles (4 %).

Concernant les AD/AVS, la CAF finance quasi exclusivement ces interventions (99 %), l'ASE et la PMI intervenant de façon très ponctuelle.

Ces données mettent en évidence la forte prépondérance du financement CAF de notre activité sur le territoire Parisien.

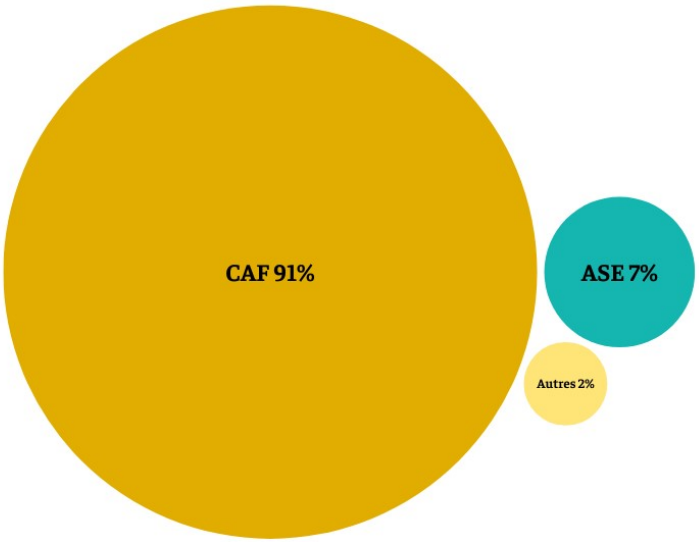


# Les bénéficiaires

| | Familles | | Nouvelles familles | | Evolution 2023-2024 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | Familles | Nouvelles familles |
| TISF | 96 | 78 | 61 | 63 | 23% | -3% |
| AD/AVS | 99 | 131 | 29 | 68 | -24% | -57% |
| TOTAL | 195 | 209 | 90 | 131 | -7% | -31% |

En 2024, **195 familles** ont été accompagnées, soit une baisse de **7 %** par rapport à 2023, principalement due à la diminution du nombre de nouvelles familles prises en charge (-31 %). Cette baisse est particulièrement marquée dans les interventions AD/AVS, où le nombre total de familles suivies a reculé de 24 %.

Cependant, cette tendance contraste avec l'évolution des interventions des TISF, affichant une progression notable. Le nombre total de familles suivies en TISF a **augmenté de 23 %**, malgré une légère baisse du nombre de nouvelles familles (-3 %). Cette hausse traduit un accompagnement plus soutenu et prolongé, soulignant une intensification de l'activité dans ce domaine.

Ainsi, bien que le nombre global de familles ait diminué, l'augmentation des interventions TISF témoigne d'un renforcement du soutien apporté à ces bénéficiaires. Cette évolution invite à approfondir l'analyse des besoins et des orientations stratégiques pour assurer un équilibre entre les différentes formes d'accompagnement.

# Les motifs d'intervention CAF

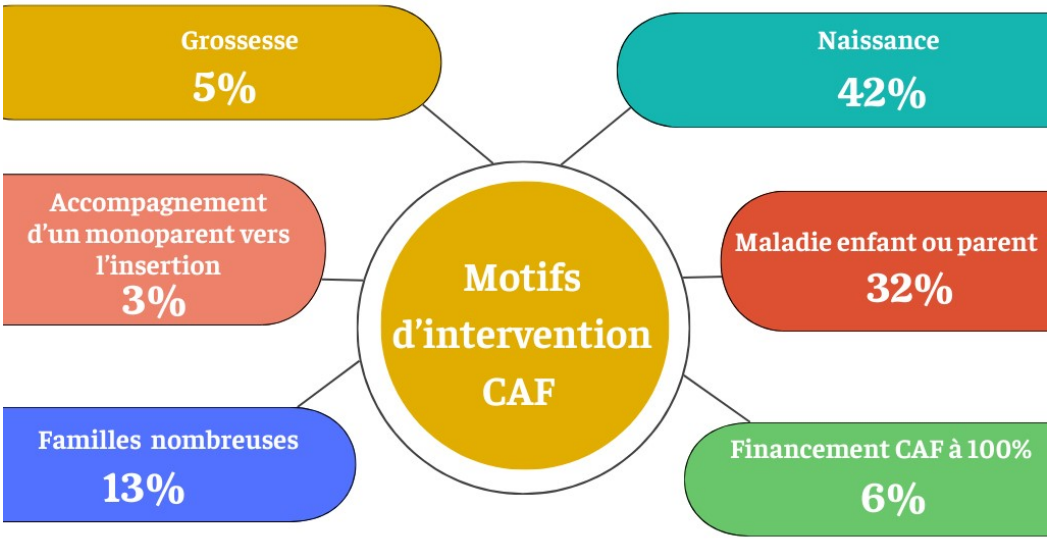


**La majorité des interventions concerne la naissance** (42% du total), avec de fait une forte implication des TISF (59 % de leurs heures). Les AD/AVS interviennent davantage pour les maladies de longue durée (31 % de leurs heures). D'autres motifs comme les familles nombreuses (13 %) et les maladies de courte durée (16 %) mobilisent également une part significative des interventions.

Enfin, le financement à 100 % par la CAF reste marginal (6%), traduisant une grande majorité de prises en charge partielles effectives dans la plupart des accompagnements mis en place.

# Répartition des heures par motifs d'interventions

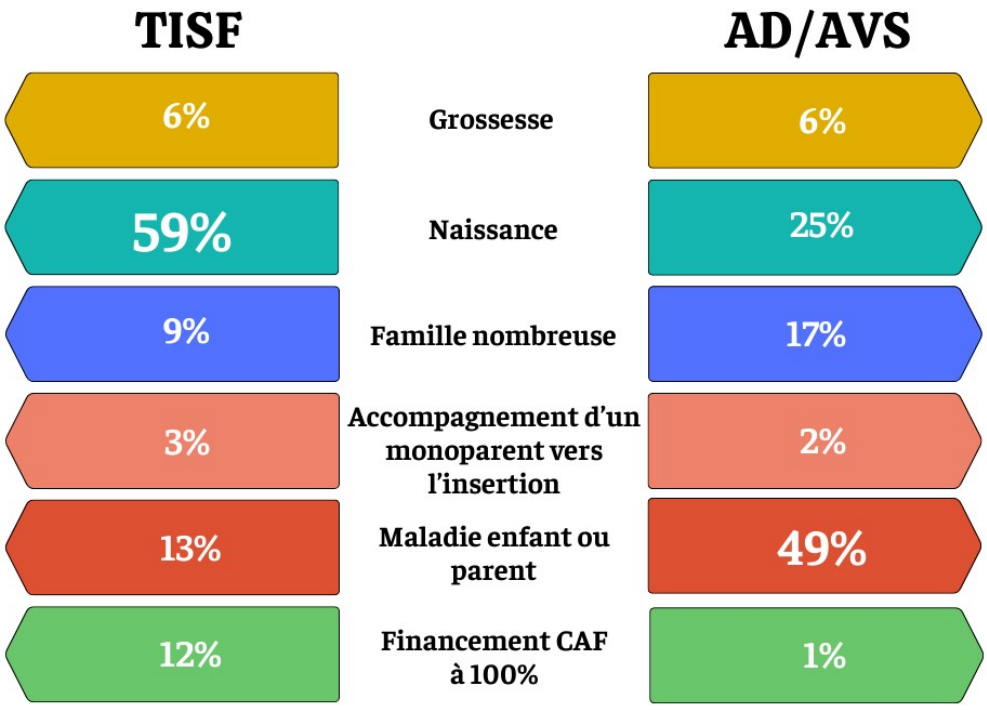

# Composition des familles

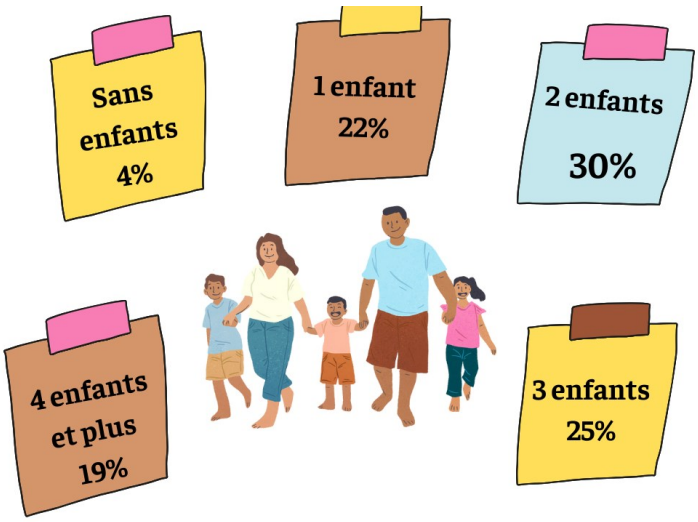


Les familles accompagnées sont **majoritairement composées de deux enfants** (30 %) ou trois enfants (25 %), représentant ensemble plus de la moitié des bénéficiaires.

Les familles nombreuses (quatre enfants et plus) constituent également une part significative (19 %), soulignant un besoin d'accompagnement accru dans ces foyers.

Les familles avec un enfant représentent 22 % des suivis, tandis que les foyers sans enfant sont très minoritaires (4 %).

Ces données mettent en évidence une **concentration de l'activité sur les familles avec plusieurs enfants**, nécessitant une prise en charge adaptée aux réalités et aux contraintes de ces foyers.

# Quotient familial

Les familles accompagnées se répartissent principalement sur des **quotients familiaux intermédiaires,** avec une majorité située entre 600€ et 1000 € (32 %) et entre 300€ et 600€ (27 %).

Un quart des familles (24%) dispose d'un quotient supérieur à 1300 €, tandis que 8 % ont des revenus très modestes (inférieurs à 300€).

Ces données montrent une diversité des situations économiques, avec une proportion significative de familles à revenus modestes, mais aussi une part non négligeable de foyers ayant des revenus plus élevés.

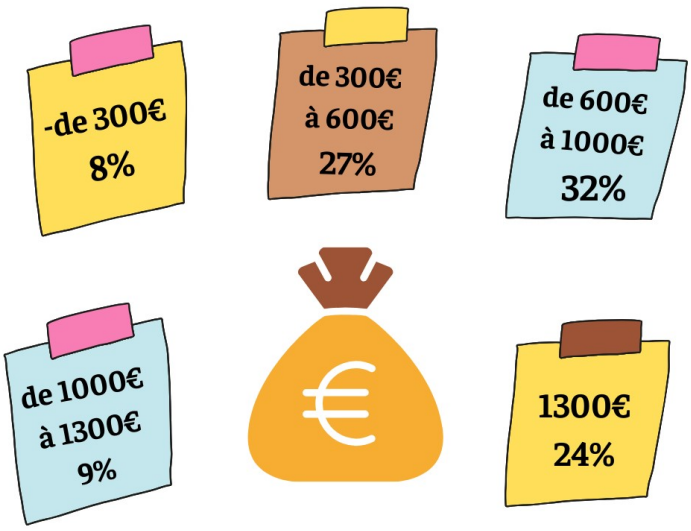

# Activité Protection de l'Enfance

En 2024, l'accompagnement à domicile dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) a connu une **hausse significative**, avec plus de **1 200 heures effectuées** auprès de **26 familles**, contre **745 heures pour 21 familles en 2024** sur le territoire parisien.

Cette augmentation s'explique principalement par la mise en place d'un **partenariat avec l'ANRS**, permettant des suivis conjoints dans le cadre de l'**AEMO** (**A**ssistance **É**ducative en **M**ilieu **O**uvert).

| | Heures TISF ASE | Nombre de familles |
|---|---|---|
| ACTIVITE 2024 | 1 231,50 | 26 |
| ACTIVITE 2023 | 744,50 | 21 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | 65% | 24% |

## Evolution de l'activité et cadre d'intervention

Nous constatons une **augmentation des interventions conjointes** avec les services d'**AEMO et d'AED**, ainsi que des suivis dans les **hôtels sociaux du 115**. Cette hausse reflète une précarisation croissante des familles, en lien avec l'**inflation et la crise socio-économique**.

Les prises en charge durent en moyenne **120 heures**, à raison de **deux demi-journées d'intervention par semaine**. Toutefois, des difficultés de renouvellement peuvent entraîner des interruptions de suivi, avec des conséquences préjudiciables pour les familles.

## Axes principaux d'intervention

Les accompagnements visent à :

- Soutenir le **lien parent-enfant**,
- Aider à **l'organisation du cadre de vie**,
- Favoriser les **activités de loisirs et la socialisation**,
- Assurer un **accompagnement aux rendez-vous médico-sociaux**,
- Apporter une **aide aux devoirs**,
- Encadrer des **visites en présence d'un tiers**.

## Méthodologie et suivi

Dès le début de l'accompagnement, un **projet individualisé est élaboré et coconstruit avec la famille** et les partenaires afin de définir **les objectifs et les moyens mis en œuvre**. Le suivi est assuré par un **binôme de TISF**, garant du projet, permettant un **regard croisé** et une posture professionnelle adaptée.

Le travail s'effectue en **lien constant avec les partenaires**, et chaque prise en charge se clôture par un **rapport d'évaluation,** analysant l'évolution de la situation et les suites à envisager. L'ensemble des démarches administratives et réflexives (rédaction des documents, concertations, échanges) représente environ 10 heures sur 4 à 6 mois de suivi et est intégré au devis validé par le service demandeur.

# Actions et partenariats 2024

L**a mise en place d'actions collectives est un moteur essentiel pour notre activité** car elle permet de la faire connaître et de la mettre en valeur. De plus, **ces actions collectives et rencontres sont une opportunité pour développer de nouveaux partenariats pouvant donner naissance à de nouveaux**

## Principaux projets et actions menés en 2024

### Présentation Antenne 75 - TISF 2ème année

**Le mardi 11 juin, l'antenne de Paris a eu le plaisir d'accueillir 7 TISF de l'IRTS PARMENTIER 2ème année** très fraîchement diplômées, puisqu'elle venaient tout juste de connaître les résultats !

Ce moment convivial apprécié de part et d'autre a permis, en plus de la présentation de notre association et de notre activité, **d'aborder nos besoins de recrutement en mettant en valeur les atouts de notre association en matière de suivi et d'accompagnement des salariés**.

### Sensibilisation aux produits ménagers par l'ACMS (Médecine du travail), à destination des AD/ADVF

**L'atelier de sensibilisation aux risques liés à l'utilisation de produits chimiques, destiné à l'équipe des AD/ADVF**, s'est tenu le 14 octobre 2024 au sein de notre antenne.

Cet événement a été organisé **en partenariat avec l'équipe de prévention de l'ACMS de Paris** (médecine du travail), composée : d'un médecin, d'un chimiste, d'une infirmière et d'une coordinatrice de santé au travail.

Au cours de cette session, **les participantes ont pu bénéficier d'apports théoriques et pratiques sur les dangers des substances chimiques couramment utilisées dans leur activité professionnelle**. L'atelier a permis d'aborder divers aspects essentiels, tels que l'identification des produits à risque, les précautions d'usage, les gestes de prévention et les bonnes pratiques à adopter au quotidien.

Grâce à une approche dynamique et interactive, incluant des démonstrations et des échanges autour de situations concrètes, **cet atelier a suscité un vif intérêt et une forte implication de la part des participantes**. L'ensemble des intervenants et des participantes ont souligné la qualité des échanges et la pertinence des conseils prodigués, renforçant ainsi **l'importance de telles initiatives pour la sécurité et la prévention des risques professionnels**. Ce moment d'apprentissage et de partage a été unanimement apprécié, tant par les participantes que par les animateurs, confirmant **la nécessité de poursuivre ces actions de sensibilisation pour garantir un environnement de travail toujours plus sécurisé**.

# Partenariat Toit et Joie – AFAD IDF

## Contexte et enjeux

En 2024, l'AFAD IDF (Direction Générale et Antenne de Paris) en partenariat étroit avec le bailleur social **Toit et Joie**, a élaboré le **projet VESTA**. Ce dispositif vise à soutenir les locataires en situation d'isolement et de précarité, rencontrant de grandes difficultés à entretenir leur logement. Ce qui peut engendrer des risques pour la santé et la sécurité des occupants, ainsi que des problèmes de voisinage. Souvent démunis face à ces problématiques, les acteurs sociaux manquent de dispositifs d'accompagnements adaptés.

## Objectifs du projet

Le projet VESTA a pour objectif principal de **favoriser le maintien dans le logement** en accompagnant les locataires en difficulté vers une autonomie progressive dans la gestion de leur quotidien. Cet accompagnement vise à permettre de :

- **Remédier aux problématiques d'entretien du logement** (désordre, accumulation, insalubrité).
- **Réintroduire des repères** organisationnels et temporels pour stabiliser les modes de vie.
- **Assurer un soutien médico-social** (accès aux soins, suivi médical, ouverture de droits).
- **Rompre l'isolement** en favorisant le lien social et l'intégration dans la vie de quartier.

## Méthodologie et mise en œuvre

L'accompagnement repose sur **une approche individualisée et évolutive**, mise en place à domicile par un **binôme de professionnels** de l'antenne de Paris :

- **Un Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)**, chargé d'accompagner les bénéficiaires dans la gestion quotidienne et sociale.
- **Un Assistant de Vie aux Familles (ADVF)** qui intervient sur les aspects domestiques et d'organisation de l'espace.

Ce binôme assure **des visites hebdomadaires à domicile** et travaille **en complémentarité** dans une démarche de **« faire avec »**, favorisant l'implication active des bénéficiaires dans les actions entreprises.

<u>L'intervention repose sur :</u>

- **Un diagnostic initial** pour évaluer la situation du ménage et identifier les besoins.
- **Un Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI)**, coconstruit avec le bénéficiaire et en lien avec le bailleur et les partenaires sociaux autour de la situation.
- **Un accompagnement progressif** ciblant l'entretien du logement, la gestion des démarches administratives et budgétaires, le soutien médico-social et la reconstitution des liens sociaux.
- **Une évaluation finale** permettant d'ajuster le suivi ou de le clôturer, en fonction des progrès réalisés.

## Public cible et résultats attendus

Le projet VESTA vise à terme **une vingtaine de ménages locataires de Toit et Joie**, identifiés comme étant en difficulté par le bailleur ou les acteurs sociaux. Ces ménages se caractérisent par :

- Une précarité socio-économique et/ou une vulnérabilité psychologique.
- Des troubles de santé pouvant impacter la gestion du logement.
- Un isolement social renforçant les difficultés d'insertion.

## Bilan et perspectives

L'évaluation des accompagnements réalisés dans le cadre du projet VESTA montre **une amélioration significative des conditions de vie** des bénéficiaires, avec un maintien dans le logement sécurisé et un renforcement de leur autonomie sociale. L'approche par binôme (TISF-ADVF) permet une action coordonnée et adaptée aux besoins de chacun, garantissant une intervention efficace et durable.

Après une phase expérimentale et d'évaluation, sont envisagés :

- **L'élargissement du dispositif** à d'autres territoires en lien avec les bailleurs sociaux.
- **Le développement d'actions collectives** pour favoriser les échanges et le soutien entre bénéficiaires.
- **Un renforcement du suivi post-accompagnement** afin d'éviter les rechutes et de garantir la pérennité des acquis.

## Conclusion

Mis en place de manière effective dès 2025, le projet VESTA illustre **l'impact positif d'un accompagnement de proximité** dans la lutte contre l'exclusion sociale et la précarité résidentielle, et s'inscrit pleinement dans notre engagement en faveur de l'inclusion et du bien-être des personnes en situation de vulnérabilité.

Il permet par ailleurs de mettre en avant **le rôle primordial de création de lien social qu'exercent au quotidien les professionnels** de notre association auprès des familles, tout en permettant **la diversification de notre activité** auprès d'un public différent.

# Bilan des objectifs 2024

**Veiller à l'équilibre de nos missions dans tous nos secteurs d'intervention (CAF, ASE et PMI) sur le territoire Parisien, dans le respect de nos dotations globales ; ainsi qu'à la péréquation des activités TISF et AD/ADVF, pour répondre aux attentes des familles et des partenaires/financeurs**

En 2024, nous avons porté une attention particulière à l'équilibre de nos missions sur l'ensemble de nos secteurs d'intervention (CAF, ASE et PMI) à Paris, en veillant au respect de nos dotations. Des ajustements ont été réalisés pour mieux répondre aux besoins des familles et aux attentes de nos partenaires et financeurs, tout en maintenant une répartition cohérente des ressources.

La péréquation des activités entre les interventions TISF et AD/ADVF a été ajustée en fonction des demandes et des priorités identifiées, permettant une couverture plus équilibrée du territoire. Ces adaptations ont contribué à une meilleure coordination et à une réactivité accrue, bien que certains ajustements restent encore nécessaires pour affiner notre action.

Dans l'ensemble, ces efforts ont permis d'assurer la continuité et la qualité de nos interventions, tout en renforçant le dialogue avec nos partenaires pour mieux anticiper les évolutions à venir.

**Développer nos partenariats entamés en 2023 (ANRS, « Maison des liens familiaux », SAMELY, « Toit et joie ») et en initier de nouveaux, dans l'objectif de poursuivre à favoriser et diversifier nos missions d'accompagnement, pour continuer d'aider et soutenir des bénéficiaires en situations de plus en plus précaires, dans un contexte social et économique dégradé**

Cette année nous avons renforcé nos partenariats, afin de diversifier nos missions d'accompagnement et de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires en situation de précarité. Le projet Vesta, mis en place avec « Toit et Joie », représente une avancée majeure, en innovant un accompagnement social adapté, pour offrir un soutien renforcé à un public en grande vulnérabilité, différent de celui que nous accompagnions jusqu'alors.

Par ailleurs, notre collaboration avec l'ANRS, service d'AEMO parisien, s'est poursuivie, permettant une prise en charge adaptée des familles accompagnées, en complément des suivis éducatifs mis en place dans le cadre de la protection de l'enfance.

Dans un contexte social et économique dégradé, ces partenariats constituent un levier essentiel pour assurer la continuité et l'évolution de nos interventions, en coordination avec divers acteurs engagés du territoire.

**Répondre à l'enjeu des difficultés de recrutements de TISF**

En 2024, nous avons intensifié nos actions pour faire face aux difficultés de recrutement des TISF, dont la poursuite d'un partenariat étroit avec l'IRTS Parmentier, centre de formation de TISF à Paris. Cette collaboration nous permet à la fois de contribuer à renforcer l'attractivité du domicile, tout en favorisant et facilitant l'intégration de nouveaux professionnels.

Dans un contexte où le recrutement reste un défi, ce partenariat constitue une réponse concrète, en favorisant les échanges avec les futurs professionnels et en facilitant leur orientation vers nos structures.

Ces efforts contribuent à garantir un accompagnement de qualité aux familles, tout en consolidant nos liens avec les acteurs locaux de la formation et du travail social.

# Objectifs 2025

# Bilan qualité 2024

| Critères | Objectifs | Actions |
|---|---|---|
| **Recrutement et intégration des nouveaux salariés** | Accompagner le salarié sur son poste | Formaliser systématiquement l'entretien de fin de période d'essai |
| **Partenariat** | Développer le partenariat sur tout le territoire | Développer le partenariat sur le 92 e 94 |
| **Satisfaction, plaintes et réclamations** | • Enregistrer et suivre les réclamations | • Sensibiliser et former les administratifs à l'enregistrement des réclamations<br>• Systématiser cet enregistrement<br>• Enregistrer les contacts entrants/sortants |
| **Gestion des évènements indésirables** | Enregistrer et traiter les évènements indésirables | Sensibiliser les professionnels à l'enregistrement des évènements indésirables |
| **Bientraitance et éthique** | • Former et sensibiliser les salariés à la bientraitance<br>• Sensibiliser les salariés à la prévention de la maltraitance<br>• Sensibiliser les salariés aux droits et libertés des familles | • Former 100% des intervenants et des administratifs<br>• Faire des rappels sur les droits des personnes accompagnées<br>• Réfléchir sur des actions de formation spécifiques aux droits et libertés des familles<br>• Maintenir un point trimestriel sur la bientraitance<br>• Planifier des interventions partenaires sur la bientraitance |
| **Formation** | Former des professionnels à l'utilisation des outils numériques | • Former 100% des TISF à Word<br>• Former les RS/TISF/AD aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles<br>• Former les RS/TISF/AD aux politiques sociales |
| **Optimisation de la qualité de l'accompagnement** | Prévention des risques professionnels | Planifier une formation sur les gestes et postures TISF |
| **Audit accompagnement à la vie quotidienne** | Accompagnement à la vie quotidienne | Systématiser les VAD dans les situations CAF |
| **Prise en charge de la demande** | Mettre à jour les données CAF sur ADONIS | Mettre à jour les heures facturées sur ADONIS |
| **Accompagnement à la santé, au logement etc** | Organiser une journée d'information à destination des professionnels | |

2024

# Rapport d'activité

## Département de Seine-et-Marne

Afad
ÎLE-DE-FRANCE

# Chiffres de l'année 2024

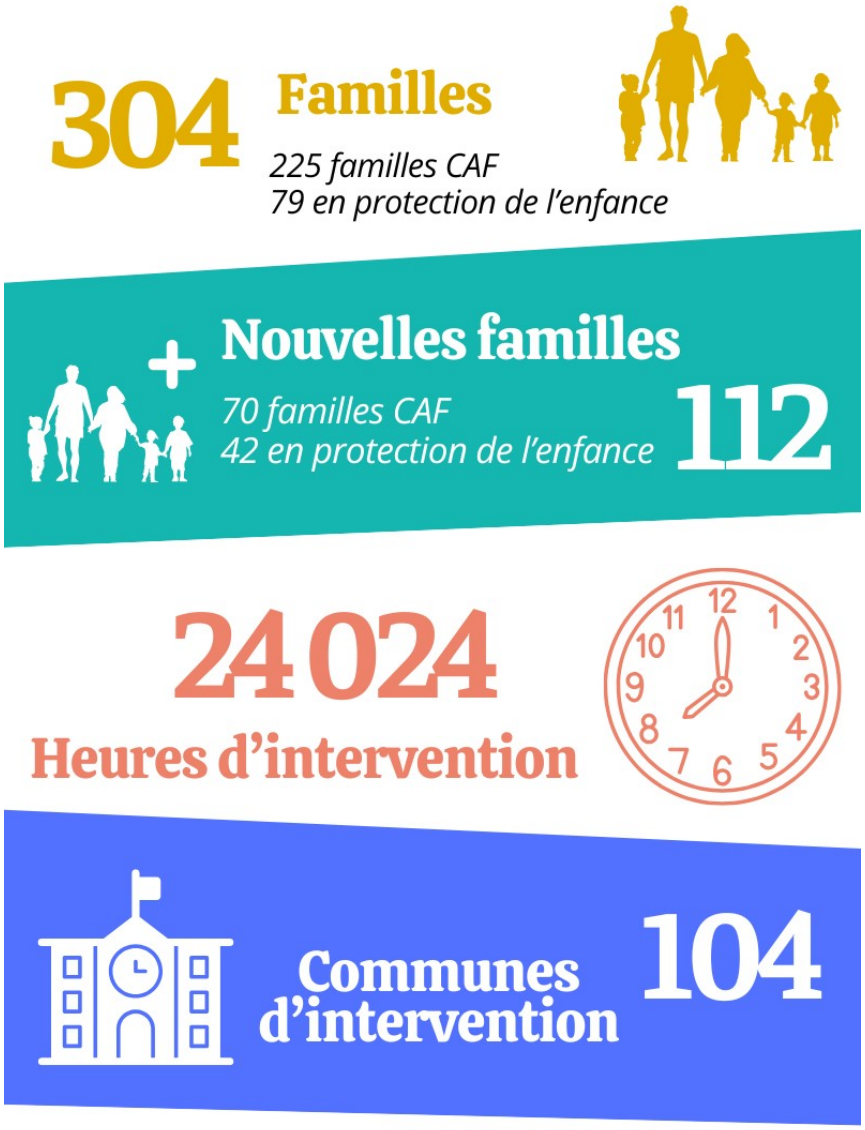


L'année 2024 a représenté un tournant pour notre activité, dans un contexte économique moins favorable qui a entraîné une baisse de nos résultats.

Malgré ces défis, l'engagement de nos équipes et le soutien constant de nos partenaires ont été essentiels pour maintenir notre cap et poser les bases d'une relance solide.

Ce bilan d'activité met en lumière non seulement les points à améliorer, mais aussi les opportunités à saisir pour construire ensemble un avenir plus dynamique dès 2025.

# Rétrospective 2024

## Janvier

- Rencontre avec l'équipe de direction de la MDS de Provins
- Rencontre avec l'équipe de direction de la MDS de Montereau

01

02

## Février

- Rencontre avec l'équipe de direction de la MDS de Coulommiers
- Rencontre partenariale avec France Travail

## Mars

- Rencontre avec l'équipe de l'ASE de la MDS de Montereau

03

04

## Avril

- Participation à une réunion de travail avec l'Observatoire de la Protection de l'Enfance du département
- Rencontre partenariale avec l'équipe du SAMSAH (nord du département)
- Rencontre avec les équipes du SAPHA, SPMI2S et SSD de la MDS de Montereau

## Mai

- Rencontre partenariale avec la CAF Nord du département
- Rencontre avec l'équipe de direction de la MDS de Melun Val de Seine
- Rencontre avec l'équipe de direction de la MDS de Nemours

05

06

## Juin

- Rencontre avec l'équipe de la SPMI2S de la MDS de Coulommiers
- Rencontre avec l'équipe de direction de la MDS de Sénart
- Journée associative de l'antenne du 77 avec les équipes des AD et TISF : intervention de l'équipe « Esprit Qui Clic »

## Juillet

- Rencontre partenariale avec la maison des familles et le CCAS de Montereau

07

## Septembre

- Rencontre avec l'équipe des RTPE (Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance)
- Rencontre partenariale avec l'équipe de pédiatrie de l'hôpital de Provins
- Rencontre partenariale avec le CCAS de Longueville

09

11

## Novembre

- Rencontre partenariale avec le CCAS de Nemours
- Rencontre avec l'équipe de l'ASE de la MDS de Fontainebleau

## Décembre

- Rencontre partenariale avec le service social de l'hôpital de Provins
- Rencontre avec l'institut de la parentalité du pôle médical de Sénart
- Repas de fin d'année avec les aides à domicile, TISF et l'équipe administrative

12

**Tout au long de l'année**

Un travail de prospection (groupe de travail + prospection terrain) a été mis en place ce qui a permis de rencontrer différents partenaires

# Zone d'activité

En 2024, nos interventions ont été principalement concentrées dans les grandes villes telles que Meaux, Chelles et Melun, ainsi que dans les villes de taille moyenne situées à leur proximité. En revanche, les zones rurales, peu ou pas desservies par les transports en commun, limitent l'accès des familles aux établissements susceptibles de les orienter vers nous.

# Origine de la demande

- **59%** des familles nous ont été orientées par les différents services des Maisons Départementales et de Solidarités :

⇒ SSD (Service Social Départemental)
⇒ SAPHA (Service Sénior, Aînés, Personnes Handicapées et Aidants
⇒ PMI2S : Service de la Protection Maternelle et Infantile et Santé Sexuelle
⇒ ASE : Aide Sociale à l'Enfance

- **28%** des familles nous ont été orientées par les travailleurs sociaux de la CAF et **10%** par des services de soins.
- Les **3%** restant sont des familles qui nous ont été envoyées par diverses associations et par le bouche à oreille.

# L'activité

| | TISF | AD/AVS | TOTAL |
|---|---|---|---|
| HEURES 2024 | 12 408,25 | 11 615,25 | 24 023,50 |
| HEURES 2023 | 16 323,25 | 11 259,25 | 27 582,50 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | -24% | 3% | -13% |

L'activité globale a baissé de **13%.**
L'activité TISF a baissé de **24%** tandis que l'activité Aide à Domicile a augmenté de **3%**.
Nous constatons une diminution des demandes de prise en charge de la part des partenaires expliquant la baisse de notre activité. Le contexte économique actuel fragilise certaines familles les conduisant à mettre fin à leur contrat avant terme ou à ne pas donner suite aux accompagnements. Cette baisse d'activité est également due à un nombre important d'arrêts parmi les professionnelles (congé parental d'éducation, congé maternité, arrêt longue maladie…) ainsi qu'aux départs de certains d'entre eux, n'ayant pas été remplacés.

# Répartition des financeurs

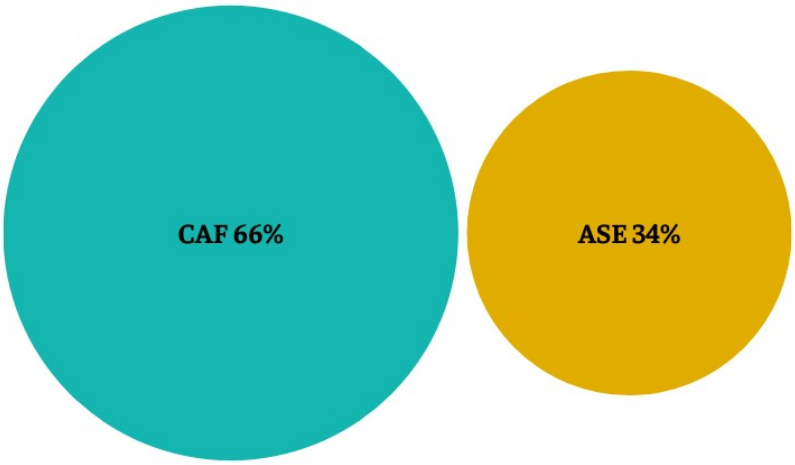


Le dispositif de la Protection de l'Enfance représente **34%** de l'activité globale TISF.

Le dispositif CAF représente **66%** de l'activité globale soit **27%** pour l'activité TISF et **73%** de l'activité AD.

# Les bénéficiaires

| | Familles | | Nouvelles familles | | Evolution 2023-2024 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | Familles | Nouvelles familles |
| TISF | 127 | 146 | 83 | 75 | -13% | 9% |
| AD/AVS | 177 | 168 | 71 | 77 | 5% | 8% |
| TOTAL | 304 | 314 | 154 | 152 | -3% | 1% |

En 2024, nous avons accompagné **304 familles** en Seine-et-Marne, soit une baisse de **3 %** par rapport à 2023.

Le nombre total des familles ayant bénéficié d'un accompagnement TISF a diminué de **13 %** tandis que celui des familles recevant une aide à domicile a augmenté de **5 %**.

# Les motifs d'intervention CAF

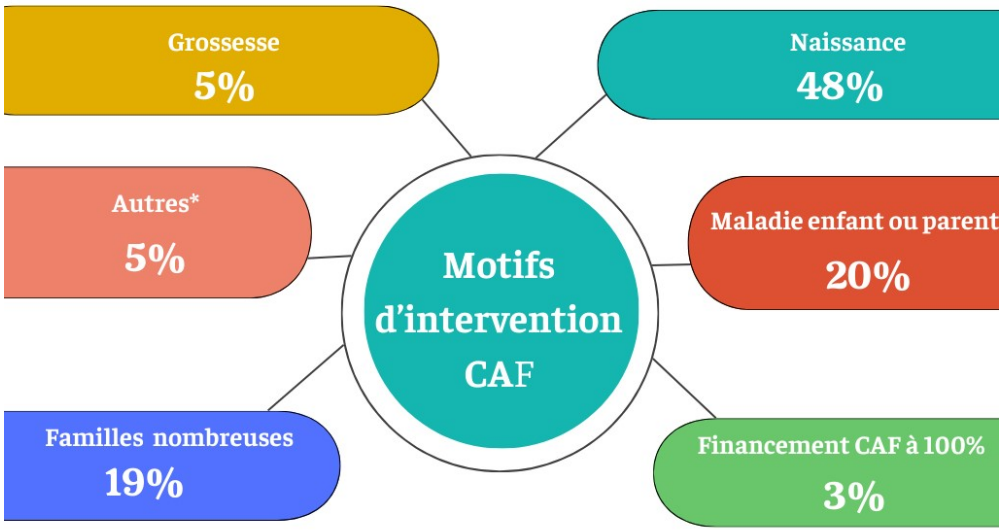


*Autres : Rupture familiale et décès d'un enfant

Dans le cadre du dispositif CAF, **48%** de nos interventions sont liées à la naissance, représentant ainsi **62%** des interventions CAF et **42%** des interventions d'aide à domicile.

# Répartition des heures par motifs d'intervention

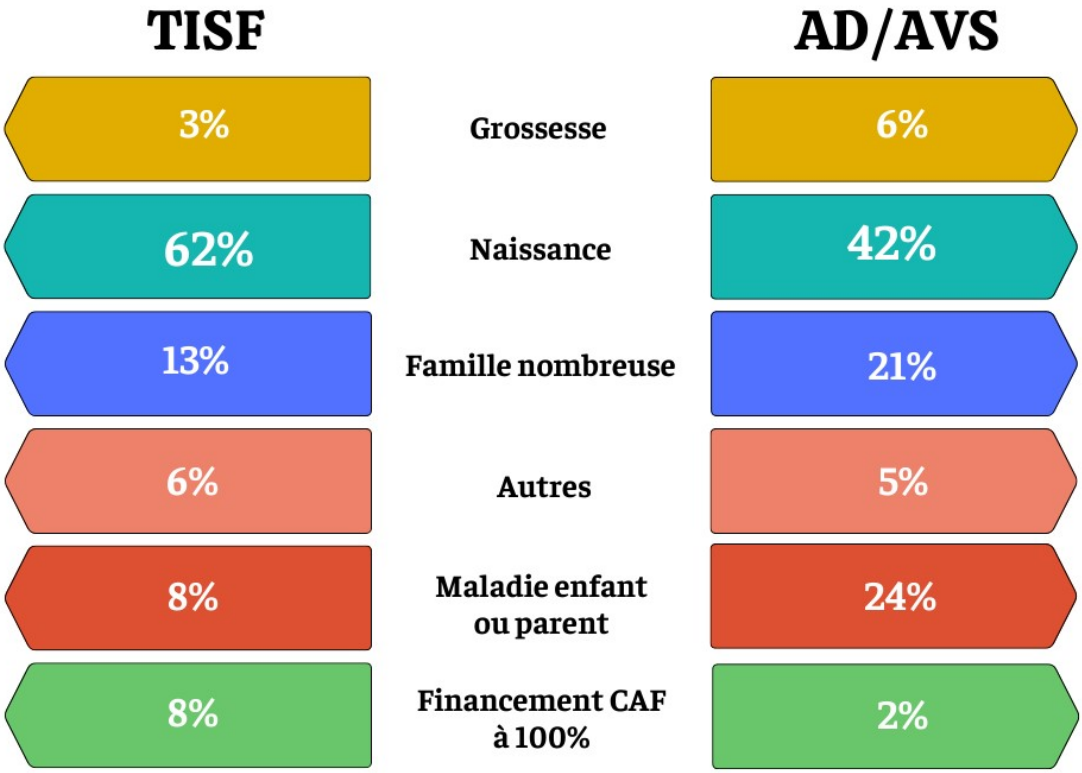

# Répartition de l'activité par MDS (Maisons Départementales de Solidarité)

Les familles résidant dans les secteurs des MDS de **Melun/Val-de-Seine (24,7%), Montereau (13,5%)**, **Coulommiers (10,5%) et Noisiel (11,12%)** sont celles qui ont le plus sollicité nos services pour les interventions TISF.

Les interventions d'Aide à domicile ont été majoritairement sollicitées par les familles des secteurs des **MDS de Melun/Val -de-Seine (24%), Sénart (17,6%), Meaux (14,1%) et Fontainebleau (12,4%).**

Le secteur de Melun/Val de Seine est celui qui a le plus sollicité notre service aussi bien pour les prises en charge TISF que AD.

| | Nombre de familles | | Nombre d'heures | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | TISF | AD | TISF | % | AD | % |
| MDS de Chelles | 3 | 10 | 40 | 0,9% | 409 | 3,5% |
| MDS de Coulommiers | 2 | 10 | 452,50 | 10,5% | 899,5 | 7,7% |
| MDS de Fontainebleau | 4 | 21 | 264,75 | 6,2% | 1 435,75 | 12,4% |
| MDS de Lagny sur Marne | 4 | 5 | 84 | 2% | 169 | 1,5% |
| MDS de Meaux | 5 | 20 | 337,5 | 7,9% | 1 637, 25 | 14,1% |
| MDS de Melun/Val de Seine | 6 | 34 | 1 060,25 | 24,7% | 2 780,25 | 24% |
| MDS de Mitry Mory | 2 | 0 | 97,5 | 2,3% | 0 | 0 |
| MDS de Montereau | 7 | 9 | 580,75 | 13,5% | 648 | 5,6% |
| MDS de Nemours | 1 | 8 | 175,25 | 4,1% | 415,25 | 3,6% |
| MDS de Noisiel | 3 | 12 | 449 | 10,4% | 433,25 | 3,7% |
| MDS de Provins | 3 | 3 | 199 | 4,6% | 115,5 | 1% |
| MDS de Roissy en Brie | 3 | 7 | 108 | 2,5% | 265,75 | 2,3% |
| MDS de Sénart | 3 | 28 | 281,75 | 6,5% | 2 050,5% | 17,6% |
| MDS de Tournan | 2 | 10 | 168,25 | 3,9% | 357,25 | 3% |
| TOTAL | 48 | 177 | 4 298,5 | | 11 615,25 | |

# Composition des familles

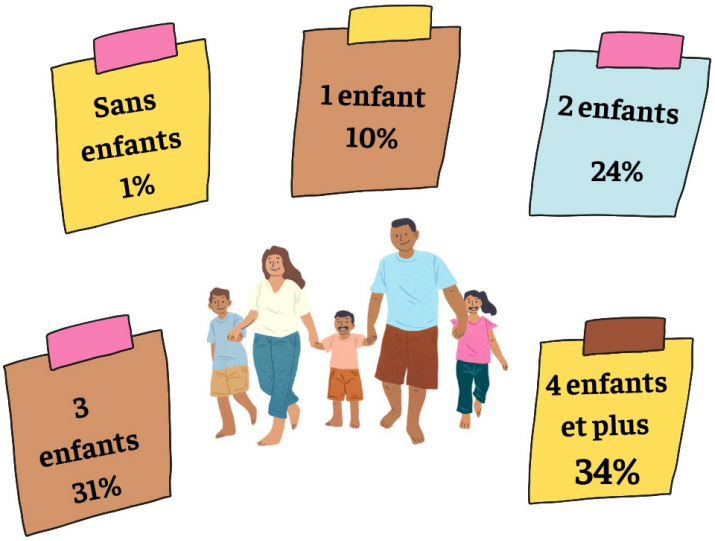


**38%** des familles ont un quotient familial qui se situant entre 300€ et – de 600€ et **34%** entre 600€ et – de 1000€.

# Quotient familial

**16%** des familles ont un quotient familial supérieur à 1300€.

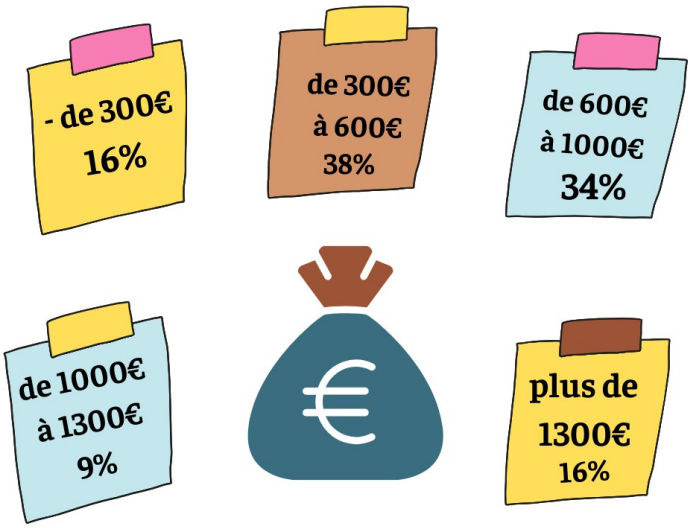

# Activité Protection de l'Enfance

| | Heures TISF ASE | Nombre de familles |
|---|---|---|
| ACTIVITE 2024 | 8 109,75 | 79 |
| ACTIVITE 2023 | 8 598,50 | 122 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | -6% | -35% |

L'antenne du 77 accompagne les familles vers l'autonomie en les impliquant dans une dynamique participative.
Elle est sollicitée par les services de l'ASE , SAPHA, PMI2S et le SSD des MDS pour diverses raisons :

- Difficultés dans la relation parents-enfants,
- Carences identifiées dans la fonction parentale,
- Conditions de vie marquées par une grande précarité, pouvant compromettre le développement de l'enfant,
- Évènements impactant la famille, tels que la maladie d'un parent ou d'un enfant,
- Besoin d'un accompagnement complémentaire aux mesures AEMO (R), AED (R) ou à l'accueil modulable,
- Exercice du droit de visite et d'hébergement en présence d'un tiers.

Les demandes d'accompagnement TISF sont émises par les MDS. Les demandes d'intervention sont signées par la direction de la MDS et les parents puis nous sont adressées. Ce document détaille la situation familiale, les difficultés rencontrées, les objectifs d'intervention ainsi qu'une proposition de durée et de fréquence d'intervention.

Les intervenants sont introduits dans les situations par les référents sociaux et un projet d'intervention personnalisé est élaboré avec la famille.

Tout au long de la prise en charge, les professionnels TISF évaluent la situation et rédigent des rapports professionnels (bilan à mi-parcours et en fin d'accompagnement). Ces rapports sont transmis au service orienteur de la MDS afin de rendre compte de l'évolution de la famille et de formuler des préconisations en lien avec l'AFAD IDF.

Les fréquences d'intervention varient selon les besoins des familles, allant d'une à trois interventions par semaine, d'une durée de 4 heures chacune. Il est également possible de mettre en place un binôme TISF. La durée de prise en charge est généralement de 3 à 6 mois, selon l'évaluation conjointe de la MDS et de l'AFAD IDF.

Enfin, les professionnels TISF participent aux synthèses, CAEO (Commission d'Aide à l'Evaluation et à l'Orientation) ainsi qu'aux réunions pluridisciplinaires.

# Répartition de l'activité par MDS (Maisons Départementales de Solidarité)

Les MDS de **Meaux** (20 %), **Coulommiers** (15,44 %) et **Fontainebleau** (12,27 %) ont le plus sollicité notre service tandis que les MDS de Mitry-Mory (0,7%) et Melun/Val de Seine (0%) nous ont moins sollicité au titre de la Protection de l'Enfance.

| | Familles | Heures | % |
|---|---|---|---|
| MDS de Chelles | 9 | 774 | 9,54% |
| MDS de Coulommiers | 10 | 1 251,75 | 15,44% |
| MDS de Fontainebleau | 7 | 1 037,5 | 12,27% |
| MDS de Lagny sur Marne | 4 | 289 | 3,56% |
| MDS de Meaux | 13 | 1 620 | 20% |
| MDS de Mitry Mory | 2 | 56,6 | 0,7% |
| MDS de Montereau | 5 | 273,25 | 3,4% |
| MDS de Nemours | 7 | 778,75 | 9,6% |
| MDS de Noisiel | 4 | 313,5 | 3,9% |
| MDS de Provins | 6 | 744,25 | 9,18% |
| MDS de Roissy en Brie | 2 | 208 | 2,6% |
| MDS de Sénart | 6 | 464,25 | 5,72% |
| MDS de Tournan | 3 | 197 | 2,43% |
| ASE 75 - intervention 77 | 1 | 102 | 1,25% |
| TOTAL | 79 | 8 109,75 | |

# Actions et partenariats 2024

L'AFAD IDF 77 est présente sur les temps de travail proposés par **l'Observatoire de la Protection de l'Enfance** du département

Rencontre avec diverses associations et structures : le service social et la pédiatrie de l'hôpital de Provins, divers CCAS (Dammarie les Lys, Montereau, Longueville et Nemours..), la CAF Nord du Département, la maison des associations de Montereau, le SAMSAH et l'Institut de la Parentalité de Sénart

Présentation de l'association **auprès des MDS** tout au long de l'année

Intervention de l'association **« Esprit Qui Clic »** lors de la journée associative de l'antenne du 77 pour sensibiliser les professionnels sur le thème « des écrans et la famille »

Mise en place d'un groupe de travail avec l'équipe des TISF du Sud du département pour développer l'activité dans ce secteur

# Bilan des objectifs 2024

## Développer l'activité CAF

L'activité CAF des aides à domicile s'est développée

## Développer l'activité Protection de l'Enfance

- Rencontre avec les différentes équipes de direction des MDS + quelques équipes de terrain (ASE, PMI2S, SSD et SAPHA)
- Rencontre avec l'équipe des RTPE (Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance)

## Maintenir la qualité de prise en charge des familles

En raison du nombre d'heures effectuées et du volume de salariées au cours de l'année 2024, nous n'avons pas été en mesure de maintenir une qualité de prise en charge satisfaisante pour les familles

## Limiter les impayés

En cours de réalisation durant le dernier trimestre (Quelques familles ont réglé leur impayé au cours du 1er trimestre 2025)

## Pérenniser et sécuriser les équipes

- Poursuite d'accompagnement pour les intervenantes faisant fonction TISF : tutorat, formation et binôme
- Formation dispensées aux professionnels en 2024 :

-Ecrits professionnels en protection de l'enfance
- PSC1
- Gestes et postures
- Accompagner les enfants porteurs de handicap
- Visite en présence d'un tiers
- Violence et agressivité dans les familles

- Accompagner un enfant présentant un trouble du comportement

## Développer le partenariat

- Rencontre avec divers partenaires : le SAMSAH, l'institut de la parentalité, CCAS, hôpitaux...
- Mise en place d'un groupe de travail avec les TISF
- du Sud Seine Marne + prospection terrain.

# Objectifs 2025

# Bilan qualité 2024

| Critères | Objectifs | Actions |
|---|---|---|
| **Partenariat** | Développer le partenariat | Poursuivre les rencontres partenariales |
| **Formation** | Former à la bientraitance | Former tout le personnel n'ayant pas reçu la formation |
| **Démarche qualité et prévention des risques** | Prévenir des risques professionnels | Sensibilisation faite en interne sur l'utilisation des produits dangereux pour les AD et à faire pour les TISF |
| **Bientraitance et éthique** | Respecter les droits et libertés des usagers | Sensibiliser les équipes en contact avec les personnes accompagnées |
| **Optimiser la qualité de l'accompagnement** | Sensibiliser les professionnels aux bonnes pratiques | Sensibilisation faite toute l'année en réunion d'équipe |
| **Satisfaction, plaintes et réclamations** | Suivre les réclamations | Continuer à suivre les réclamations |

2024

# Rapport d'activité

## Département des Yvelines

Afad
ÎLE-DE-FRANCE

# Chiffres de l'année 2024

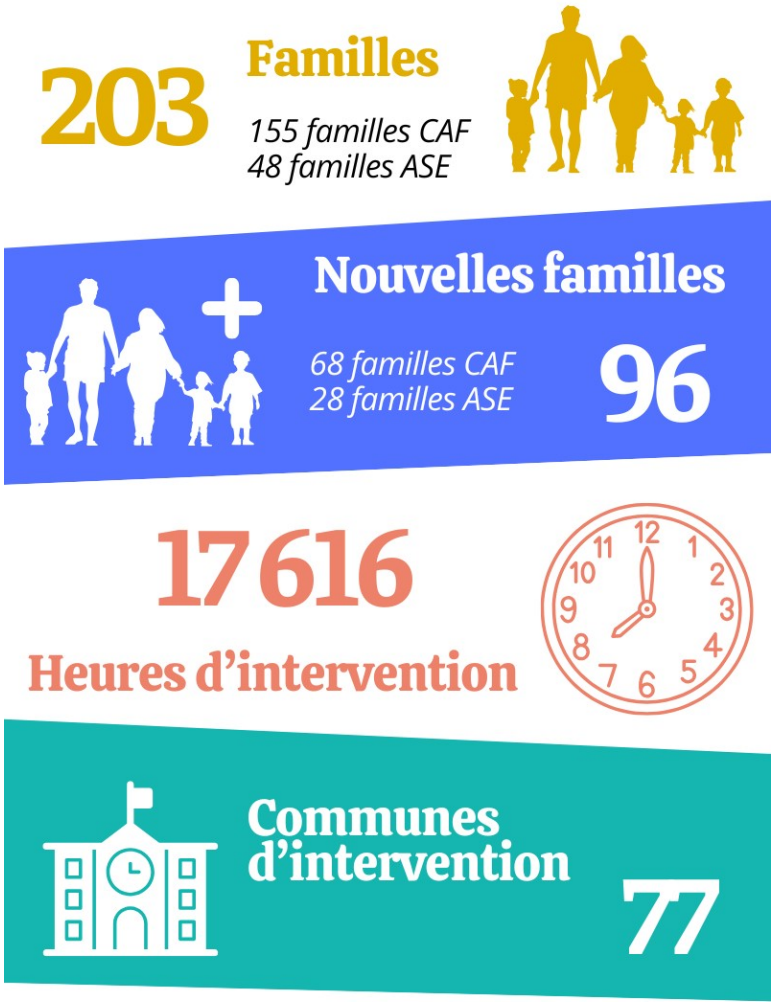


Comparativement à l'année 2023, notre activité a diminué tant en nombre de familles accompagnées qu'en nombre d'heures. Cela est dû, principalement a une diminution de l'activité AVS, faute de recrutement.

La proportion CAF/ASE est identique à l'année précédente. Notre activité CAF est supérieure à celle de l'ASE. Notre mission de prévention et de soutien dans les événements de la vie familiale est reconnue par les familles et les partenaires tels que la PMI.

Comme chaque année, nous couvrons l'ensemble du département, en intervenant sur près de 77 communes afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

# Rétrospective 2024

**Avril**

Création d'un plaquette dédiée au poste d'AD/AVS à destination des partenaires et des familles

04

05

**Mai**

Procédure de contrôle par la CAF des Yvelines

**Juin - Juillet**

Mise en place des DUERP au sein des équipes d'AD et de TISF

06
07

08

**Août**

Repas commun sur un samedi avec l'ensemble des familles des salariés

**Septembre**

Formation commune LANCELOT/PERCEVAL (antennes + siège)

Rencontre partenariale à la PMI de CONFLANS-SAINTE-HONORINE : Découverte de l'accompagnement de mères mineures

09

12

**Décembre**

Repas de Noël en commun :

- photo commune avec les pulls de Noël
- Echange de cadeaux
- Diffusion de la chanson de remerciement

# Zone d'activité

Nous sommes intervenus sur **77 communes** du département. Les villes de VERSAILLES, MANTES LA JOLIE, GUYANCOURT, POISSY, et MONTIGNY LE BRETONNEUX représentent **33%** de notre activité. Nous sommes intervenus très peu au MUREAUX contrairement à l'année précédente. VERSAILLES est la commune où nous comptabilisons le moins d'intervenants par rapport aux demandes, contrairement au sud du département où les demandes se font plus rares alors que nous avons des professionnels sur ce secteur.

# Origine de la demande

Nous restons stables sur l'origine de la demande, avec une légère baisse des orientations des services sociaux **(40%)** et des CAF **(14%).** Une augmentation des orientations des services de soins **(13%)** et des familles entre elles **(18%).**

Les services sociaux orienteurs sont l'ASE et les associations réalisant des mesures de protection de l'enfance. Nous intervenons alors en complément de leur action.

Les PMI sont un partenaire important, elles représentent **12%** de nos orientations.

Les proches représentent **18%** des orientations, alors qu'en 2023 ils représentaient seulement 7% cela indique que notre travail auprès des familles est perçu comme un vrai soutien qui se fait savoir auprès de l'entourage.

# L'activité

| | TISF | AD/AVS | TOTAL |
|---|---|---|---|
| HEURES 2024 | 12 743,25 | 4 868,75 | 17 612 |
| HEURES 2023 | 12 762,25 | 6 674,50 | 19 436,75 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | 0% | -27% | -9% |

L'activité en TISF s'est stabilisée après une forte baisse en 2022. Nous sommes en permanence en cours de recrutement, mais peu de TISF diplômés postulent. Les professionnels doivent avoir un véhicule ce qui contraint les conditions de recrutement. L'activité AVS a baissé, faute de recrutement.
Les demandes CAF sont en légère hausse.

# Répartition des financeurs

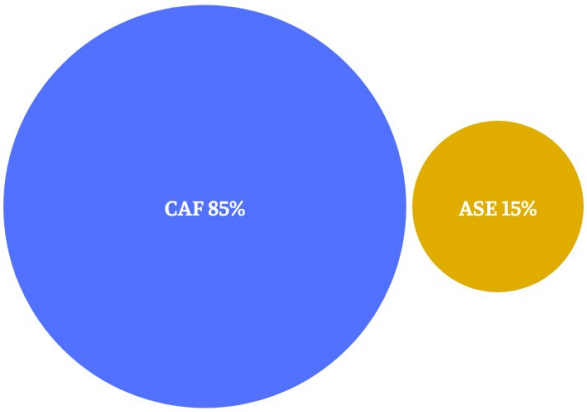


**L'activité CAF** reste l'activité majeure, en représentant **85%** de notre activité. Elle comprend les interventions des TISF et des AD/AVS, soit **14 913 heures**. Elle est en baisse par rapport à l'année précédente **(9%).**

**L'activité ASE** correspond à **15%** de notre activité, avec une baisse par rapport à l'année 2023 **(2 699** heures contre **3 191 heures** en 2023).

Les durées de prises en charge dans le cadre de l'ASE sont en moyenne de 3 mois et se réalisent à partir d'un devis validé. Les fins de prises en charge, ainsi que les demandes de renouvellement sont formalisées à partir d'un rapport et d'une réunion de synthèse afin d'établir l'évolution de la situation familiale. Ces différentes étapes sont particulièrement fluides, nous permettant de poursuivre les accompagnements sans interruption.

Les situations des familles sont de plus en plus complexes. Les professionnels font évoluer leurs pratiques, des formations sont mises en place en place, ainsi qu'un soutien à l'écriture des rapports. Les professionnels partenaires sont particulièrement présents pour échanger sur les situations et apporter conjointement des solutions.

Nous sommes sollicités par l'ASE dans le cadre des visites en présence d'un tiers, lorsqu'un enfant placé revient au domicile du parent pendant le week-end, vacances scolaires… (soit 11 familles accompagnées). Nous avons accompagné le retour définitif d'un enfant confié à l'ASE auprès de ses parents.

Sur le nombre de prises en charge, nous avons interrompu nos accompagnements auprès de 12 familles dont les enfants ont été placés.

# Les bénéficiaires

| | Familles | | Nouvelles familles | | Evolution 2023-2024 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | Familles | Nouvelles familles |
| TISF | 121 | 141 | 61 | 70 | -14% | -12% |
| AD/AVS | 82 | 95 | 36 | 60 | -14% | -40% |
| TOTAL | 203 | 236 | 97 | 130 | -14% | -25% |

Le nombre total de familles accompagnées en TISF est en baisse, comme l'année précédente la moitié des suivis représentent de nouvelles familles. En général, nous intervenons de façon plus intensive au début de l'accompagnement, en ralentissant la fréquence afin de travailler l'autonomie et la fin de prise en charge. La baisse d'activité se répercute sur les AD/AVS.

Le nombre de familles en AD/AVS a baissé, ce qui indique que la fréquence des interventions a augmenté.

# Les motifs d'intervention CAF

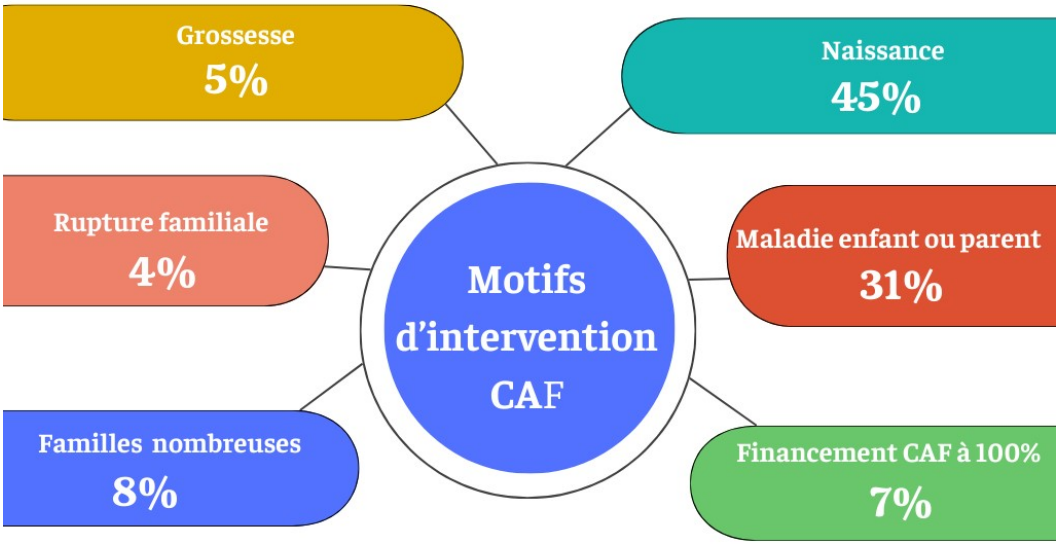


**La naissance** est le motif d'intervention le plus représenté. Cela est cohérent car les PMI nous ont orienté des familles, nous sommes connus de ce partenaire.

Puis vient **la maladie d'un enfant ou d'un parent,** il s'agit de seconder le parent en s'occupant notamment des autres enfants.

Lorsqu'un parent est malade, le TISF apporte une aide en intervenant auprès des enfants en restant proche du parent afin de s'adapter à ses besoins.

# Répartition des heures par motifs d'intervention

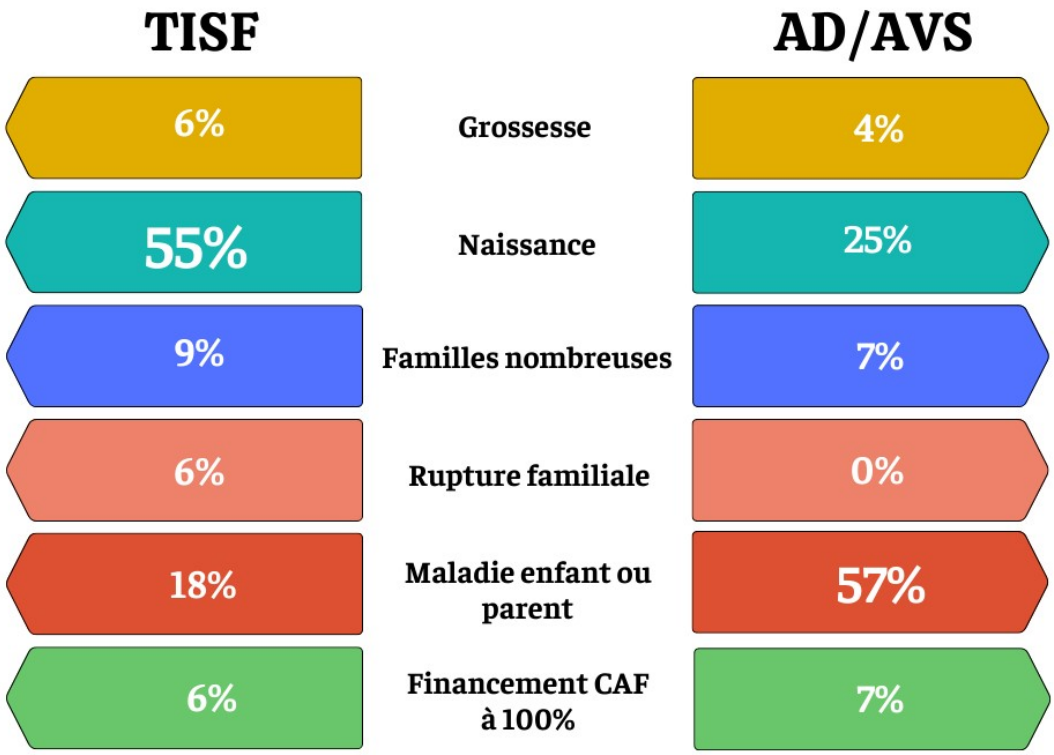

# Composition des familles

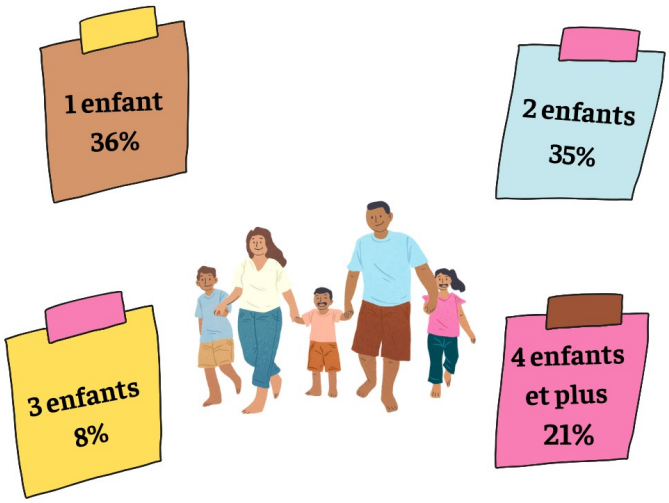


Nous nous adressons à toutes les compositions familiales. Les familles sans enfant (2%) dans le cadre de la grossesse. 20% ont un enfant, c'est majoritairement dans le cadre de la naissance (le motif d'intervention le plus représenté). C'est vrai aussi, lorsque la famille a plusieurs enfants, nous intervenons alors auprès de l'ensemble de la fratrie.

Cela correspond aussi au motif d'intervention naissance. **14%** des familles ont 1 enfant, nous intervenons alors à la naissance du premier en-

# Quotient familial

Les familles ont un quotient familial compris entre **300 euros et 1000 euros**, ce qui est au-dessus de la moyenne régionale. **19%** dépassent **1300 euros.** Ceci s'explique par la cartographie départementale qui fait ressortir un salaire moyen supérieur à la moyenne.

Il est donc à noter que nous nous adressons à l'ensemble des ménages du département quels que soient leurs ressources et leur niveau social. Ces chiffres restent stables depuis plusieurs années, il semblerait que notre activité soit moins impactée par l'inflation, que sur d'autres départements. Nous estimons que 2 familles par mois refusent, pour des raisons financières. En cas de difficultés de paiement, nous orientons les familles vers nos partenaires pour d'éventuelles aides financières.

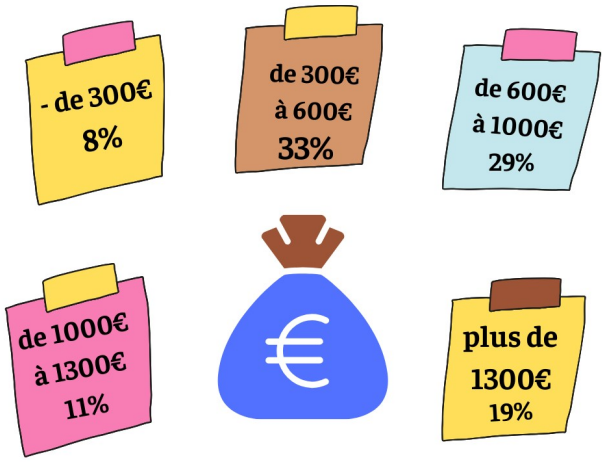

# Activité Aide Sociale à l'Enfance

Dans le cadre de l'ASE, nous intervenons majoritairement auprès de familles avec 1 enfant, **(33%)** voir 2 enfants **(30%).**

L'ASE et la PMI nous sollicitent pour une intervention de première naissance suite à des inquiétudes.

| | Heures TISF ASE | Nombre de familles |
|---|---|---|
| ACTIVITE 2024 | 2 698,75 | 48 |
| ACTIVITE 2023 | 3 919 | 57 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | -31% | -16% |

En ASE, nous avons plusieurs types d'interventions.

Majoritairement, nous travaillons avec les PMI et le service de l'ASE lorsqu'un soutien parental est nécessaire. Il s'agit alors, à partir d'objectifs d'intervention et en fonction d'un rapport initial qui explique le parcours de la famille, d'intervenir sur une durée de 3 mois, avec une fréquence d'au moins 1 fois par semaine.

Les finalités de nos interventions sont de veiller à l'intérêt et aux besoins des enfants. Cela passe par la mise en place de sorties avec le parent afin d'éviter les écrans pour favoriser une curiosité et une ouverture vers l'extérieur. Enfin, de contribuer à un cadre de vie et à un rythme adapté aux enfants.

Nous rencontrons des situations souvent dégradées avec des conflits conjugaux, des violences ou des situations financières qui ne permettent pas de répondre aux besoins vitaux de la famille.

Nous intervenons en complément d'une mesure d'**A**ction **E**ducative en **M**ilieu **O**uvert (**AEMO**). Lorsqu'un TISF intervient dans le cadre d'une mesure judiciaire ou il n'a pas de mandat, il vient en renfort de l'équipe AEMO.

# Bilan des objectifs 2024

### Recruter un responsable d'entité départementale

L'équipe administrative s'est organisée et étoffée, par du temps administratif d'une professionnelle TISF en tant que responsable de secteur sur 3 jours par semaine.
Le recrutement du RED est prévu pour janvier 2025, sur du temps partiel.
Une des responsable de secteur occupe le poste de coordinatrice.

### Poursuivre le recrutement des TISF

Nous sommes sur une dynamique de recrutement permanent, notamment sur les secteur géographique : TRAPPES, MONTESSON et POISSY.

### Développer une action collective auprès des familles

Cet objectif n'a pas pu se réaliser.

### Relancer le partenariat auprès des MNA

Le partenariat a été relancé, mais la responsable du conseil départemental qui nous avait sollicité a quitté le service.

### Valoriser le savoir-faire des membres de l'équipe

Le savoir-faire des équipes a été valorisé dans le cadre de l'analyse de la pratique, des réunions d'équipe, des binômes lors des interventions et de l'accueil des stagiaires et contrat de professionnalisation.

# Objectifs 2025

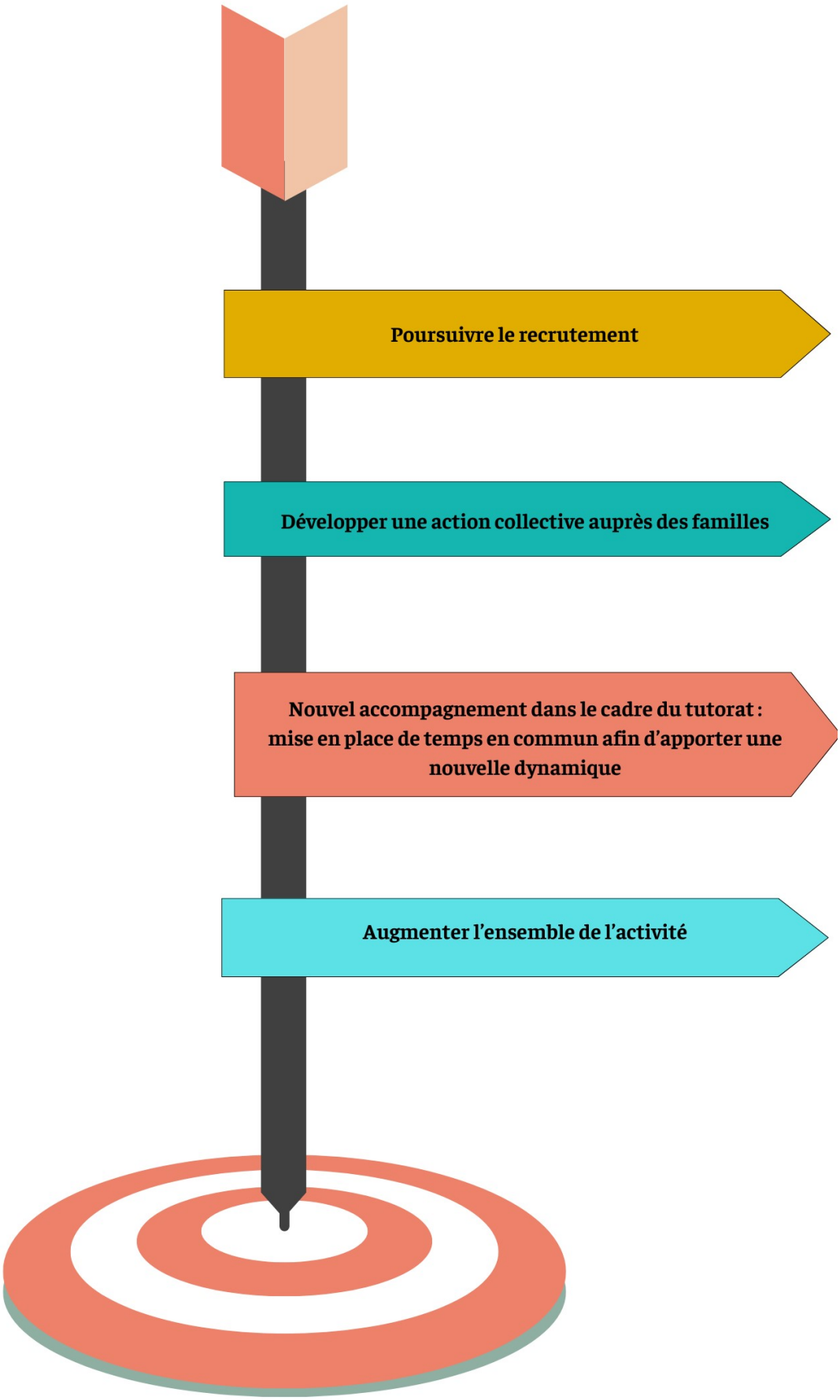

# Bilan qualité 2024

| Critères | Objectifs | Actions |
|---|---|---|
| **Bientraitance et éthique** | • Evaluer la perception bientraitance de la personne accompagnée<br>• Sensibiliser régulièrement les équipes sur la bientraitance | • Elaboration d'un questionnaire spécifique<br>• Thématique en réunion d'équipe<br>• Thématique en analyse de la pratique |
| **Droits de la personne accompagnée** | • Améliorer la prise en compte des besoins et évaluations dans le cadre de la CAF<br>• Etablir cette thématique régulièrement en réunion d'équipe<br>• Intégrer la formation bientraitance auprès de tous les salariés | • Diffuser le PIP CAF<br>• Etablir les évaluations de fin d'intervention<br>• Etablir la liste des salariés non formés au 31/12/2024<br>• Positionner en formation les salariés n'ayant pas fait la formation |
| **Politique Ressources Humaines** | • Favoriser la qualification diplômante des professionnels<br>• Mettre en place le complément DUERP risque psycho-sociaux<br>• Réactualiser les fiches de poste | • Positionner les professionnels TISF FF sur des VAE au 31/12/2024<br>• Positionner des professionnels sur des contrats en alternance |
| **Démarche qualité et gestion des risques** | • Mettre en place des actions d'amélioration<br>• Analyser les les plaintes et réclamations | Créer un tableau de bord<br>Prévoir un temps en COPIL 1 fois par an |

2024

# Rapport d'activité

## Département de l'Essonne

Afad
ÎLE-DE-FRANCE

# Chiffres de l'année 2024

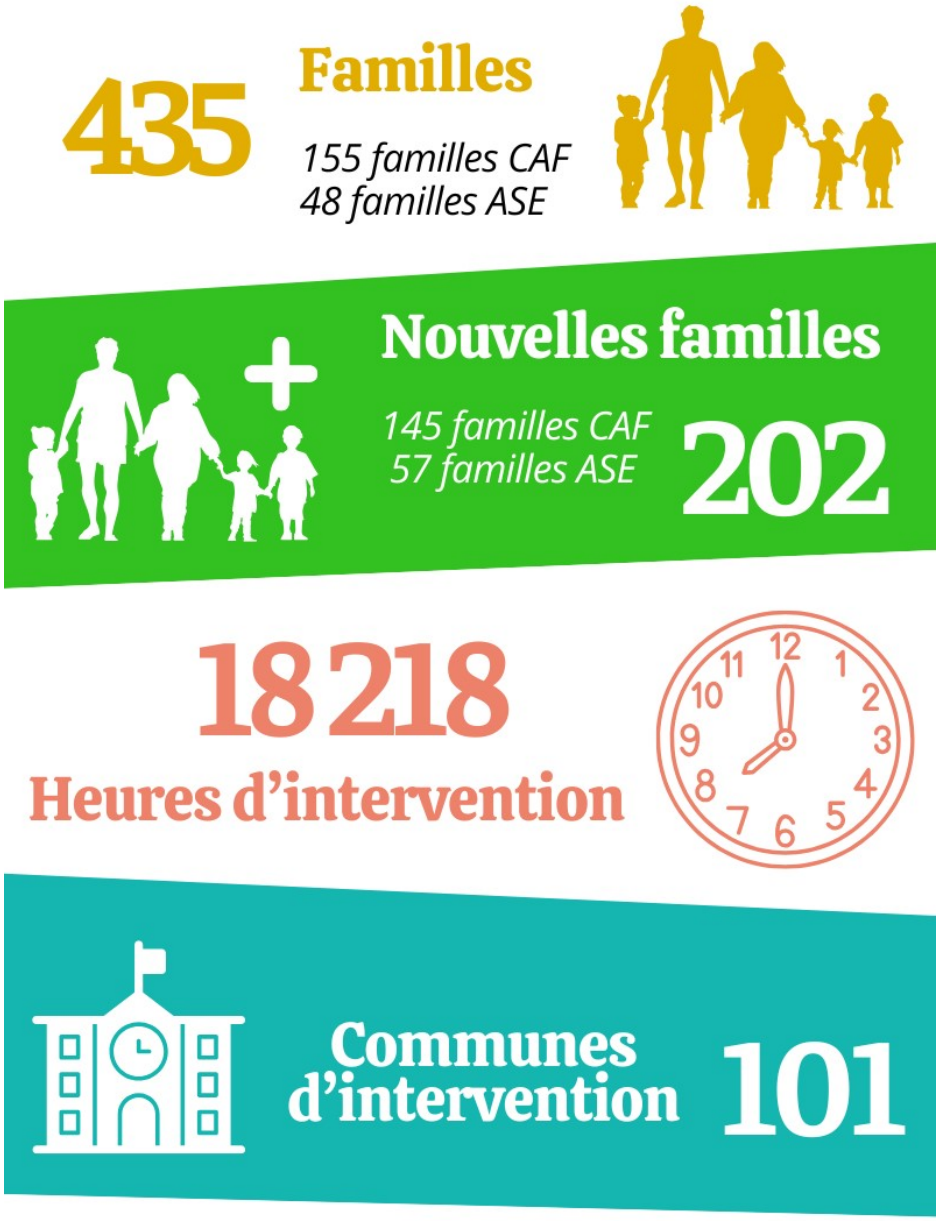

# Rétrospective 2024

**Mai**

Fermeture de l'antenne d'Etampes

05

07

**Juillet**

Mise en place d'un nouvel outil de télégestion : Domatel

Mise à jour du DUERP, échanges avec l'ensemble des intervenants et équipe administrative

**Septembre**

Sensibilisation des intervenants aux risques routiers et aux risques chimiques liés aux produits d'entretiens ménagers lors de réunions de septembre à décembre

09

10

**Octobre**

Sensibilisation sur les cyber violences au sein du couple espace René l'Helguen Athis Mons

# Zone d'activité

Le département de l'Essonne est composé de 194 communes.
L'AFAD IDF est intervenue dans 101 communes.

Les familles ont plus sollicité nos services sur les communes :

| | Familles |
|---|---|
| Etampes | 26 |
| Corbeil-Essonnes | 17 |
| Vigneux-sur-Seine | 16 |
| Athis-Mons | 15 |
| Brétigny-sur-Orge | 15 |
| Evry Courcouronnes | 14 |
| Grigny | 14 |
| Sainte Geneviève des Bois | 14 |

# Origine de la demande

- **48%** des familles ont été orientées par d'autres usagers satisfaits de nos services. En comparaison avec l'année 2023 (avec 42 %) il y a une petite augmentation.

- **26%** des familles ont été orientées par d'autres services sociaux (pmi, mds, CCAS, mairies, d'autres associations (SAEMF, réseau SPES, COALIA, service AEMO,..) et d'autres fondations (la vie au grand air, jeunesse feu vert..).

- **18%** des familles ont été orientées par des hôpitaux et cliniques, cabinet médical, cabinet sage-femmes et cabinet de gynécologues. En comparaison de l'année 2023 il y a une très légère augmentation.

Dans le cadre de nos interventions CAF les demandes d'interventions émanent des services de PMI, de proches de la famille avec le bouche à oreilles, des conseils de sage femmes et de cabinet de gynécologues et des travailleurs sociaux.

# L'activité

| | TISF | AD/AVS | TOTAL |
|---|---|---|---|
| HEURES 2024 | 18 217,75 | 12 439,25 | 30 657 |
| HEURES 2023 | 21 331 | 10 913,75 | 32 244,75 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | -15% | 14% | -5% |

L'activité TISF est en baisse de **15%.**

Les priorités des ménages sont différentes, les familles commencent les interventions et pour finalement demander de changer d'intervenants et avoir une aide à domicile pour les taches de la vie quotidienne. Les familles arrêtent les interventions au bout de quatre mois, les mamans reprennent une activité professionnelle et trouvent les moyens de garde adaptés.

La participation financière reste un frein, elles espèrent interventions tous les 15 jours afin de réduire les frais.

Enfin, certaines familles quitte le département car la famille s'agrandie afin de s'installer dans un logement plus grand et moins cher en s'éloignant.

Les familles quittent un département car la famille s'agrandie, ils ont trouvé un logement plus grand moins cher ailleurs. Le temps de mise à jour de leur dossier  CAF met du temps peu de familles reviennent vers nous et renoncent finalement.

L'activité AD/ADVF/AES est en augmentation de **14%.**

# Répartition des financeurs

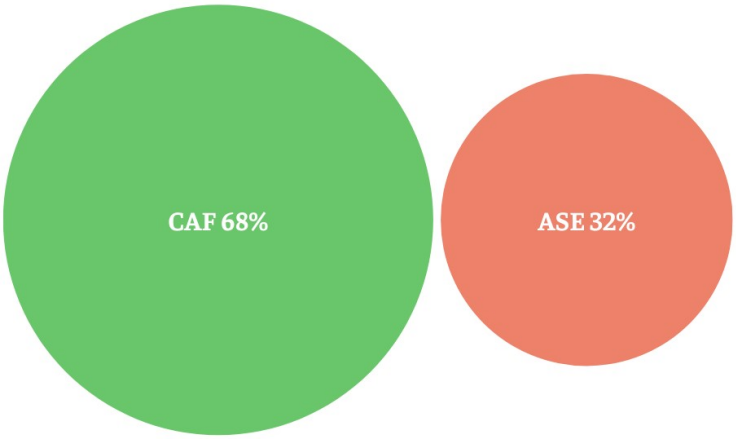


Nous avons réalisé **52%** d'interventions TISF ASE.
Nous n'avons pas fait l'enveloppe d'heures attribuées en ASE car nous avons eu peu de demandes des travailleurs sociaux MDS et des puéricultrices PMI.
Nous avons accompagné 130 familles en protection de l'enfance. Nous avons accompagné 30 familles dont les enfants étaient placés en visite en présence d'un tiers TISF.
Nous avons fait **48%** d'interventions CAF TISF. Nous avons accompagné 106 familles en interventions TISF CAF sur l'année 2024.
**98%** des interventions AD/AVS/ADVF ont été effectuées en CAF. Nous sommes intervenus dans 117 familles sous le critère maladie CAF.
Nous avons accompagné trois familles en protection de l'enfance avec les professionnels ADVF/AVS car ces interventions sont méconnues des travailleurs sociaux MDS et des PMI, seulement **2%** d'interventions ADVF/AVS ont été faites en protection de l'enfance.
Nous avons réalisé plus d'heures d'interventions en prestations CAF au global soit 68 % ; la tendance d'intervenir plus en prestations CAF et moins en ASE se confirme.

# Les bénéficiaires

| | Familles | | Nouvelles familles | | Evolution 2023-2024 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | Familles | Nouvelles familles |
| TISF | 290 | 306 | 140 | 156 | -5% | -10% |
| AD/AVS | 145 | 165 | 62 | 83 | -12% | -25% |
| TOTAL | 435 | 471 | 202 | 239 | -8% | -15% |

**Nombre de nouvelles familles 202 au total.**
Il y a une diminution de nouvelles familles à savoir -10% en TISF.
Il y a une diminution de nouvelles familles à savoir -25% en AD/AVS/ ADVF.
Nous avons accompagné 290 familles en TISF.
Nous avons accompagné 106 familles en prestations CAF TISF sur l'année 2024.
Nous avons accompagné 145 familles en AD/AVS/ADVF.

Il y a moins de nouveau-nés en ESSONNE. Les femmes enceintes préfèrent un soutien dans les actes de la vie quotidienne par les taches ménagères et de repassage avec les aides à domicile.

# Les bénéficiaires

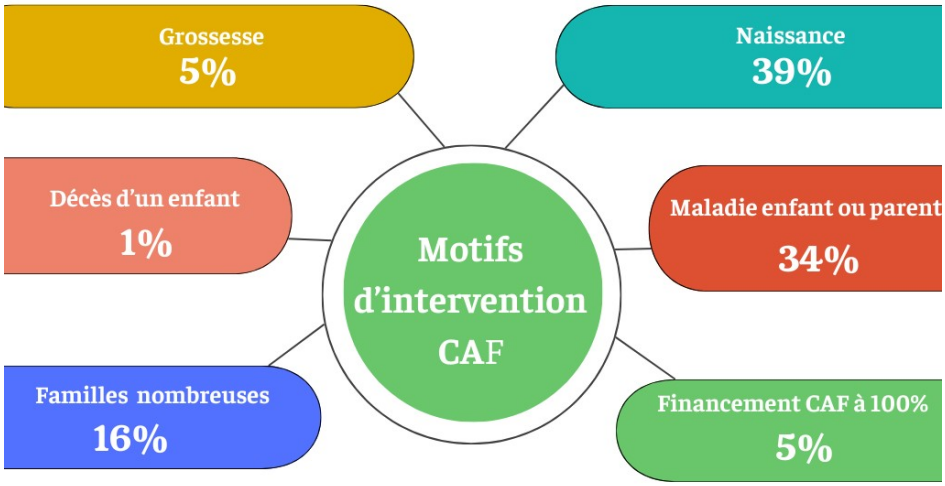


**54%** des interventions en TISF CAF sont sous des critères de naissance y compris des naissances multiples.
Les interventions s'effectuent autour des taches de la vie quotidienne, un accompagnement autour des soins quotidiens du nourrisson, du respect des rythmes alimentaires et de sommeil, de l'éveil, de la relation mère/enfant.
Nous pouvons soutenir les parents en les accompagnant physiquement lors des premiers rendez-vous médicaux dans un objectif d'autonomie durable. La garde des enfants au domicile permet également aux parents de s'inscrire dans leur parcours de soin, d'effectuer des démarches administratives, d'être dans une insertion et une dynamique familiale…

**28%** des interventions AD/AVS/ADVF sont réalisées sous le critère maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent.

Globalement nous avons **39 %** des heures réalisées en prestation CAF sous le critère naissance.
Nous avons **24%** des heures réalisées en prestations CAF sous le critère maladie de courte durée d'un enfant ou d'un parent.

# Répartition des heures par motifs d'intervention

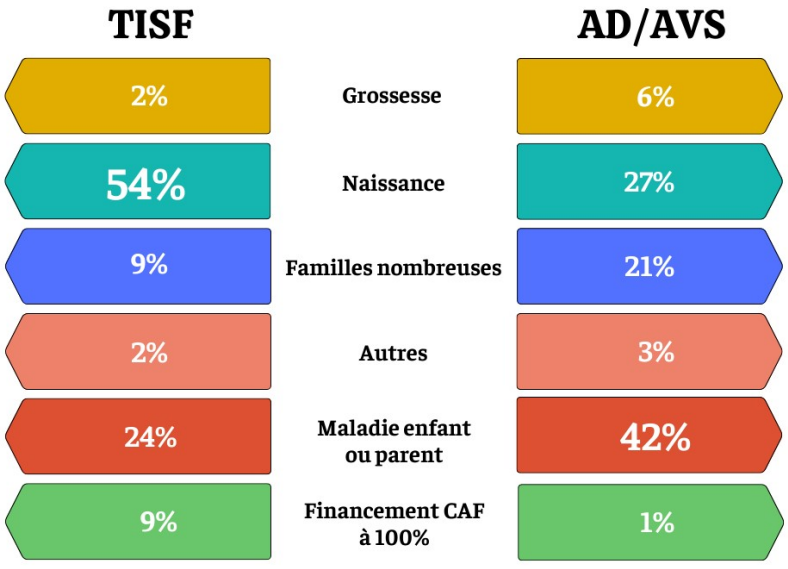


**Autres : Rupture familiale et décès d'un enfant*

# Composition des familles

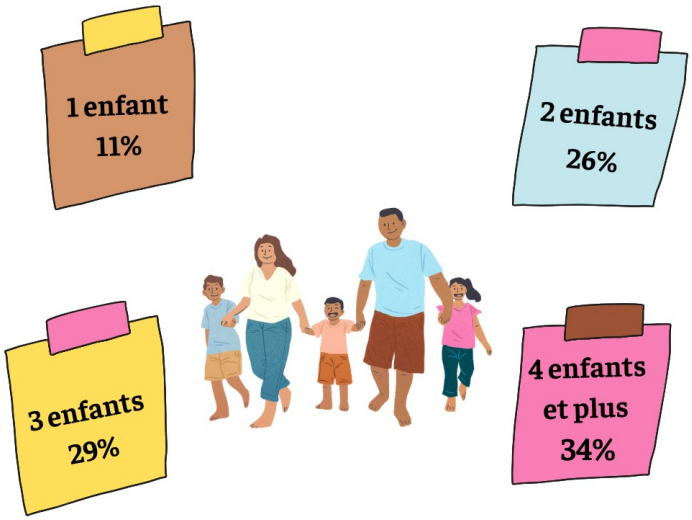


**34%** des familles accompagnées ont au moins 4 enfants et plus.

A travers leurs missions et leurs présences en journée au domicile, les intervenants TISF et ADVF/AVS/AD apportent aux parents un accompagnement dont les objectifs sont de favoriser l'exercice du rôle parental et veiller au bon développement des enfants.

**29%** des familles accompagnées ont 3 enfants.

# Quotient familial

**36%** des familles ont un quotient familial inférieur à **600 euros.**

**13%** des familles ont un quotient familial supérieur à **1300 euros.**

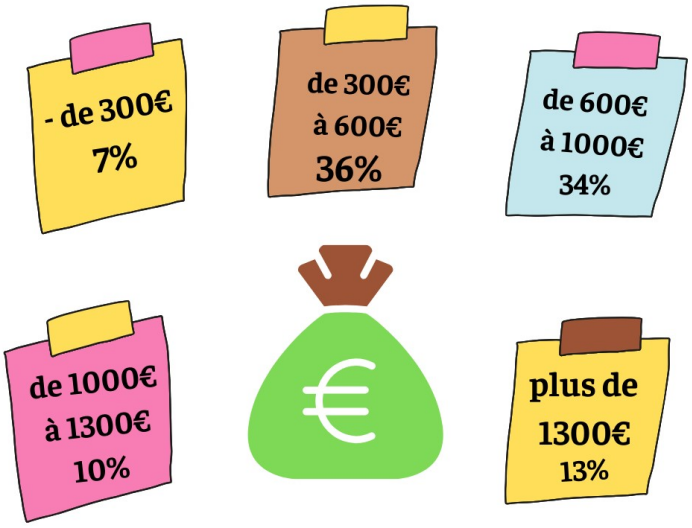

# Activité Protection de l'Enfance

| | Heures TISF ASE | Nombre de familles |
|---|---|---|
| ACTIVITE 2024 | 9 668,50 | 137 |
| ACTIVITE 2023 | 14 175,75 | 184 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | -32% | -26% |

Les missions des TISF se réalisent dans un cadre bien précis en protection de l'enfance. Les interventions se font avec les parents. Il est demandé la présence d'un des parents, leur participation et leur adhésion. L'objectif de la demande est de soutenir le couple par exemple dans leurs fonctions parentales.

La participation d'au moins un des parents est indispensable sur les temps de sortie et d'activité. L'intervenant TISF est là pour conseiller, orienter, observer, écouter. Les professionnels TISF travailleurs sociaux ne sont pas une solution à un moyen de garde sur la durée en continue. L'intervenante TISF doit accompagner le parent à trouver un moyen de garde des enfants à long terme.

Les objectifs d'intervention s'inscrivent autour d'un projet personnalisé individuel qui demande l'adhésion et la participation des parents.

Visite en présence d'un tiers TISF : **30 familles** ont été accompagnées sur l'année 2024.

En protection de l'enfance TISF il y a eu 130 familles sur l'année 2024 qui ont été accompagnées.

En protection de l'enfance AVS/ADVF nous avons soutenu 3 familles.

Il est demandé à l'AFAD IDF d'intervenir de plus en plus sur du court terme dans les familles.

Nous devons intervenir sur des questions administratives car les PEC sont plus courtes, les enveloppes d'heures devis sont plus réduites donc le rapport des interventions TISF ou AVS sont à faire dans un temps plus court. Les PEC sont courtes et peu reconduites.

Lorsque les parents sont accompagnés dans le cadre du soutien à la parentalité, notre action consiste à agir en prévention et en protection pour éviter que les parents se retrouvent démunis, veiller au bon développement et épanouissement de l'enfant afin d'empêcher que la situation se dégrade et n'aboutisse parfois au placement de l'enfant.

# Actions et partenariats 2024

Sensibilisation des intervenants aux risques routiers et aux risques chimiques liés aux produits d'entretiens ménagers lors des réunions d'équipe de septembre à décembre 2025. Les supports provenaient de l'assurance Plenita et il y avait des supports de la médecine du travail de l' ACMS.

L'antenne du 91 accueille des stagiaires TISF tout au long de l'année dans le cadre du partenariat avec l'IRTS Parmentier PARIS, nous avons pris trois stagiaires en formation TISF. Nous avons pris un stagiaire en formation TISF de l'IRTS MELUN. Nous avons embauché une stagiaire en stage d'observation, elle était collégienne en classe de 3ème.

Nous avons sensibilisé sur l'importance de bien lire les étiquetages, car les produits peuvent irriter, sont toxiques pour les familles et les intervenants à domicile. Il est opportun de sensibiliser les familles à utiliser de meilleurs produits, avoir le matériel adapté : sceau essoreur, aspirateur, table à repasser…

Aborder le tri sélectif quoi jeter? tous ces sujets ont été échangés pour une meilleure pratique professionnelle et rendre les familles plus autonomes.

L'AFAD IDF est aussi référencée à France Travail comme établissement accueillant des immersions.

# Bilan des objectifs 2024

## Travailler davantage en partenariat avec les services des établissements de santé

Nous avons fait de la prospection tout au long de l'année 2024.
L'activité étant en baisse nous tentons de faire connaitre les métiers de l'aide à domicile. Les demandes familles étaient moins fréquentes, les demandes des travailleurs sociaux du conseil départemental 91 et des infirmières puéricultrices plus rares surtout à compter de juillet 2024.
Les professionnels de la petite enfance ont fait moins appel à l'AFAD IDF.
Nous nous sommes rendus dans les services maternité des cliniques et des hôpitaux et à l'hôpital de Villeneuve Saint Georges (94).

## Echanger sur nos missions et informer les réseaux de périnatalité Périnatif SUD 91

Par une communication formelle et une communication informelle nous sommes allés dans les services de maternité, de gynécologie, dans les services de périnatalité, dans les pharmacies, dans les cabinets de sages-femmes, dans les cabinets de gynécologues, dans les centres médico sociaux, les centres multi accueils d'enfants, les crèches, pour faire connaitre l'aide à domicile secteur familles.

## Participation aux ateliers de l'ODPE 91

Nous avons participé aux ateliers de l'ODPE 91. Le sujet en octobre 2024 était les pratiques numériques des enfants, les écrans, internet et leurs usages. Ces ateliers concourent à la protection de l'Enfance.
Nous avons pu aussi avoir le rapport annuel de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance. Il s'agit d'un outil à la décision et de prospective qui facilite le suivi et la nécessaire évolution des politiques publiques.

# Objectifs 2025

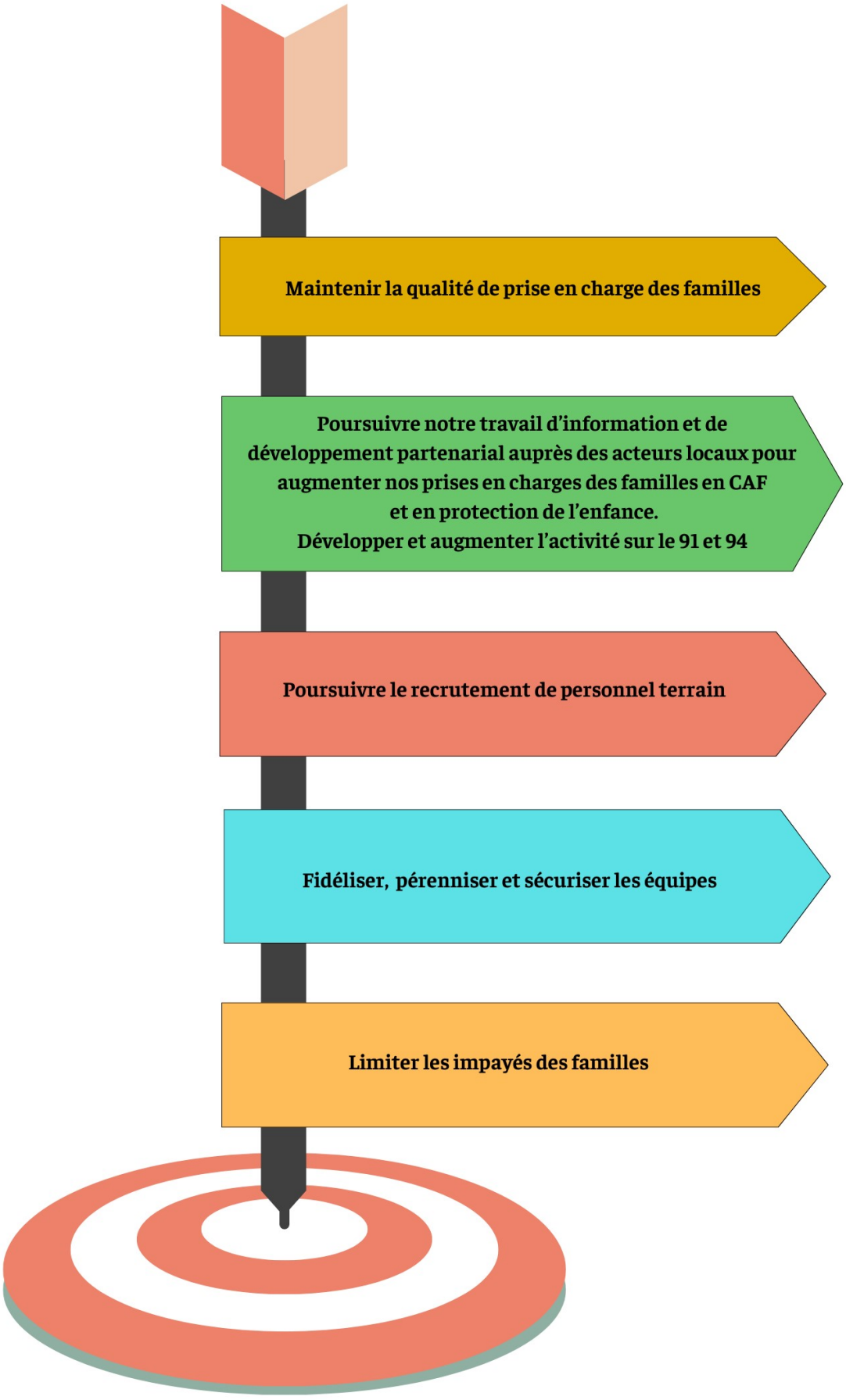

# Bilan qualité 2024

| Critères | Objectifs | Actions |
|---|---|---|
| **Formation** | • Former à la bientraitance et la prévention de la maltraitance<br>• Former les professionnels à l'évolution des familles | • Monter en compétences : Avoir un maximum de personnes formées à la formation handicap de l'enfant, formation aux troubles du comportement de l'enfant, formation aux accompagnements visite en présence d'un tiers TISF<br>• Poursuivre la formation des professionnels à la bientraitance |
| **Démarche qualité et gestion des risques** | • Utiliser l'outil AGEVAL et le faire évoluer, participer aux formations proposées<br>• Réaliser le DUERP dans l'année<br>• Réduire le nombre d'accidents du travail | • échanger en équipe administrative<br>• suivre les webinaires de la médecine du travail<br>• demande faite à l'ACMS de former les aides à domicile aux risques d'exposition aux produits ménagers |
| **Partenariat** | • Développer le partenariat<br>• Développer l'activité CAF<br>• Participer à des instances de réflexion<br>• cibler les établissements de santé public et privé prenant en charge les grossesses, les accouchements et soins de la mère et du nouveau né dans les hôpitaux et cliniques | • Développer le partenariat 91 et 94<br>• Participation au schéma départemental de la protection de l'enfance 91<br>• Augmenter l'activité aide à domicile TISF et ADVF /AVS<br>• Travailler la communication externe<br>• Prospecter en déposant nos plaquettes institutionnelles<br>• Créer un support de communication présentant les métiers de TISF et d'AD |
| **Recrutement et intégration des nouveaux salariés** | • Accompagner le salarié dans son poste accueil personnalisé<br>• Formation bientraitance et prévention de la maltraitance<br>• Recruter des personnes diplômées véhiculées<br>• Créer des annonces d'offre d'emploi | • Réaliser l'entretien de fin de période d'essai<br>• Se renseigner pour des VAE et ou contrats de professionnalisation en TISF<br>• Créer un livret d'accueil du nouveau salarié en lien avec l'antenne 91/94<br>• Prospecter dans les écoles de formation TISF et AES et ADVF |
| **Gestion des évènements indésirables** | Enregistrer et traiter les évènements indésirables | • Sensibiliser les professionnels à l'enregistrement des événements indésirables |
| **Bientraitance et éthique** | • Sensibiliser et former les professionnels par la formation bientraitance et prévention de la maltraitance<br>• Envisager un plan de communication | • Thématique vue en réunion d'équipe<br>• Thématique vue en GAP<br>• Rappel RGPD en réunions<br>• Thématique violences conjugales , instances de réflexions |
| **Optimiser la qualité de l'accompagnement** | • Prévention des risques professionnels<br>• Accompagner à la vie quotidienne et aider à La VAD dans les familles | • Formation gestes et postures ADVF, AVS et TISF<br>• Formation bientraitance et prévention de la maltraitance<br>• Amélioration la prise en compte des accompagnements des besoins des familles |
| **Satisfaction, plaintes et réclamations** | • Enregistrer et suivre les réclamations | • Sensibiliser et former les professionnels à l'enregistrement des réclamations<br>• Analyser les plaintes et réclamations<br>• Enregistrer les contacts entrants et sortants |

2024

# Rapport d'activité

## Département des Hauts de Seine

Afad
ÎLE-DE-FRANCE

# Introduction

L'antenne parisienne de l'AFAD IDF accompagne de nombreuses familles sur un vaste territoire couvrant la ville de Paris ainsi qu'une grande partie de la petite couronne. Son champ d'action s'étend aux départements des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94), répondant ainsi aux besoins de familles confrontées à diverses difficultés du quotidien.

L'équipe de l'antenne est structurée autour d'un responsable, soutenu par une équipe administrative composée de trois responsables de secteur. Deux d'entre elles supervisent les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), tandis que la troisième encadre les Aide à Domicile et les Assistantes De Vie aux Familles (AD/ADVF). Ces responsables jouent un rôle clé dans la coordination et l'organisation du travail des équipes de terrain, qui comptent actuellement 23 TISF et 17 AD/ADVF sur le terrain, auprès des familles.

Grâce à l'engagement et à la complémentarité de ces professionnels, l'antenne de Paris apporte un soutien essentiel aux familles, en les aidant à surmonter les épreuves du quotidien, avec pour objectif, de trouver un équilibre durable.

# Bilan 2024 de l'organisation de l'antenne

En 2024, l'antenne a consolidé son organisation et renforcé son engagement auprès des familles. Après une réorganisation en 2022 et un renouvellement important de l'équipe administrative en 2023, l'année 2024 a marqué une phase de stabilisation et d'optimisation. L'arrivée de nouvelles Responsables de Secteur l'année précédente a permis d'apporter une dynamique positive et une continuité, essentielles dans le suivi des missions.
L'organisation mise en place a été maintenue, garantissant une meilleure structuration des équipes de terrain :

- **TISF secteur Ouest** (départements 75/92)
- **TISF secteur Est** (départements 75/93/94)
- **AD/ADVF**, structuré en deux zones géographiques distinctes : Est et Ouest

**Une organisation consolidée pour une meilleure efficacité.**

Cette structuration a permis de fluidifier les échanges avec les familles et les partenaires, tout en garantissant une transmission claire des informations entre les Responsables de Secteur et les intervenants (TISF et AD/ADVF). L'identification claire des interlocutrices a renforcé la lisibilité et l'efficacité de nos actions.

**Résultats et actions menées en 2024**

En 2024, notre antenne a poursuivi ses missions avec deux axes prioritaires :

- **L'optimisation des suivis administratifs**, afin d'améliorer la gestion des accompagnements et de renforcer notre capacité d'intervention.

- **Le développement de nouveaux projets et partenariats**, dans une volonté d'innovation et de réponse adaptée aux besoins des familles, et des personnes isolées, en précarité.

Grâce à cette organisation et à l'implication de nos équipes, nous avons pu maintenir un niveau d'activité soutenu dans un contexte toujours plus exigeant. La dynamique amorcée en 2023 a porté ses fruits nous permettant de consolider nos acquis et de préparer de nouvelles perspectives pour 2025.

# Chiffres de l'année 2024

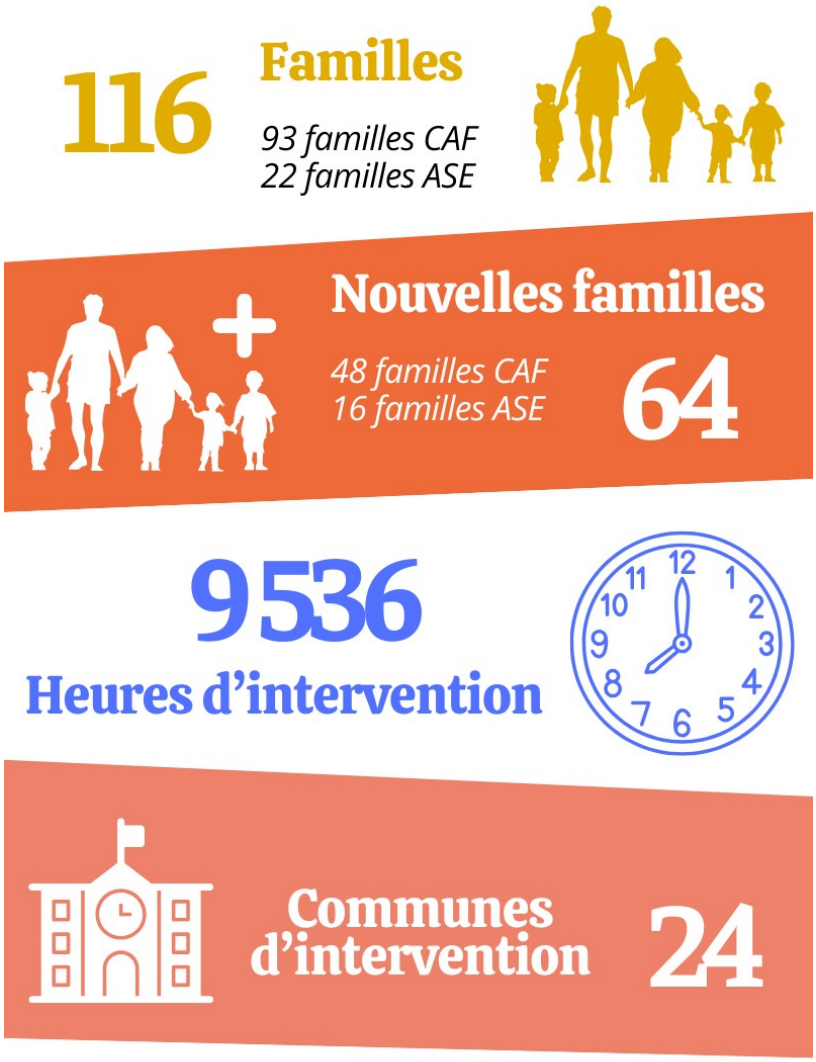


En 2024, une progression notable est observée dans les Hauts-de-Seine par rapport à 2023 :

- **+10 familles accompagnées (115 contre 105 en 2023)**
- **+7 nouvelles familles (64 contre 57 en 2023)**
- **+ 984 heures d'intervention TISF (4 745 contre 3 760,58 en 2023)**
- **+ 823,75 heures d'intervention AD/AVS (4 791 contre 3 967,25)**

Ces chiffres reflètent une augmentation de l'accompagnement et des interventions, traduisant un engagement renforcé auprès des bénéficiaires du territoire.

# Rétrospective 2024

**Janvier**
- Rencontre partenariale avec le SAMELY
- Rencontre Projet VESTA "toit et joie"

01

**Février**
- Groupe de travail « projet couverture géographique de l'activité »
- Groupe de travail projet VESTA / Articulation avec l'activité de l'antenne
- COPIL projet VESTA

02

**Mars**
- Rencontre partenariale " Jumeaux et plus "
- Groupe de travail de préparation à l'évaluation HAS

03

**Avril**
- Projet VESTA, rencontre avec la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement)
- Rencontre partenariale avec la Maison des Liens Familiaux de Paris
- Groupe de travail de préparation à l'évaluation HAS

04

**Mai**
- Groupe de travail Projet VESTA – Missions et limite des interventions
- Lancement de la semaine de la parentalité CAF 75
- Formation et mise en place DOMATEL
- Groupe de travail de préparation à l'évaluation HAS

05

**Juin**
- Journée partenariale IRTS Parmentier
- Présentation de l'AFAD IDF et de l'antenne aux sortant(e)s de formation TISF de l'IRTS Parmentier Paris
- Rencontre pour bilan 1er anniversaire partenarial avec l'ANRS

06

**Juillet**
- Mise en place DOMATEL et suivi du déploiement

07

**Août**
- Mise à jour du DUERP 2024 avec les représentants des équipes de l'antenne

08

**Septembre**
- Groupe de travail de préparation à l'évaluation HAS

09

**Octobre**
- Etude première situation Projet VESTA et Copil du projet
- Réunion de « Sensibilisation aux produits ménagers » à destination de l'équipe des aides à domicile, en partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire de l'ACMS

10

**Novembre**
- Réunion qualité évaluation HAS, avec l'ensemble des antennes
- Présentation pour la convention avec « Toits et joie », dans le cadre du projet VESTA

11

**Décembre**
- Groupe de travail qualité avec des représentants des équipes d'intervenant(e)s et l'équipe administrative – Co construction du Projet d'Accompagnement Individualisé,
- Formation « Relation aux parents » destinée aux TISF et financée par la PMI 75
- Rencontre partenariale, coordinatrice sociale HOVIA

12

# Secteur d'intervention

Présente sur de nombreuses communes des Hauts-de-Seine, notre activité demeure très majoritairement concentrée sur la partie Est, proche de la capitale et accessible facilement depuis Paris en transports en commun. La partie la plus éloignée, sur le secteur Ouest, relève de notre antenne des Yvelines.

# Origine de la demande

La majorité des demandes provient des **proches (47%)**, soulignant l'importance du réseau familial et amical dans l'orientation vers les services. Les **services sociaux (32%)** constituent également un acteur clé dans le repérage des besoins. La **CAF/CNAM (17%)** joue évidemment également un rôle notable, tandis que la PMI, les services de soins et d'autres sources restent plus marginaux (1 à 2%). Cette répartition met en avant à la fois le poids du bouche-à-oreille et celui des institutions sociales, pour l'orientation des familles vers l'accompagnement.

# L'activité

| | TISF | TISF ASE | AD/AVS | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| HEURES 2024 | 3 702,25 | 1 042,75 | 4 791 | 9 536 |
| HEURES 2023 | 3 255,25 | 505,33 | 3 967,25 | 7 727,83 |
| HEURES 2022 | 4 095,75 | 819 | 4 375,75 | 9 290,50 |
| HEURES 2021 | 4 882,50 | 1007,25 | 3 948,25 | 9 838 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | 14% | 106% | 25% | 23% |
| EVOLUTION 2021 - 2024 | -24% | 3% | 21% | -3% |

**Analyse ciblée sur l'évolution 2023-2024 :**

Entre 2023 et 2024, les heures d'intervention ont fortement augmenté, portées par les **partenariats renforcés** de notre antenne :

- **TISF ASE : +106%** → L'augmentation des heures est directement liée à une collaboration plus étroite avec les services de l'ASE permettant à l'antenne de gagner en visibilité ainsi que de favoriser l'orientation des familles à accompagner.
- **TISF CAF : +14%** → Le travail conjoint avec la CAF a contribué à une **meilleure orientation des bénéficiaires vers les dispositifs de soutien**.
- **AD/AVS : +25%** → L'augmentation des heures en hausse notable, illustre **un besoin croissant des familles d'aide dans le quotidien à domicile**.

Ces évolutions confirment l'impact positif des **actions de coordination** mises en place pour optimiser l'accompagnement des familles.

# Le financement des interventions

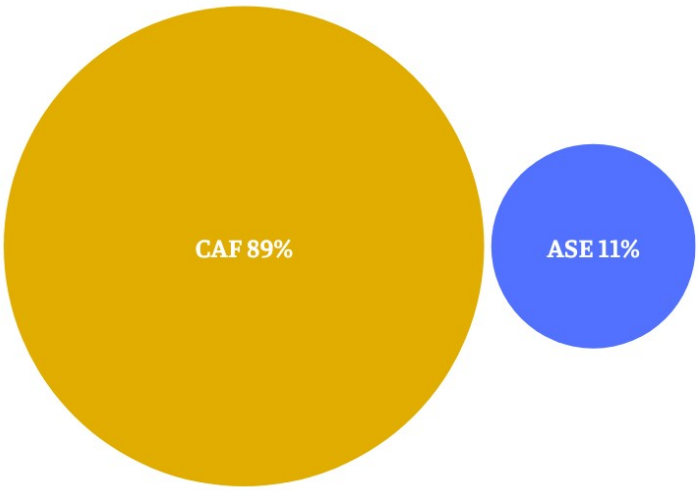


Dans le 92 le **financement des interventions** repose **majoritairement sur la CAF (89%)**, qui assure l'essentiel des heures réalisées, tant pour les **TISF (78%)** que pour les **AD/AVS (99%)**.

L'**ASE contribuant à hauteur de 11%** ce rôle forcément bien plus marqué dans le financement des interventions **TISF (22%)**, traduisant son implication dans l'accompagnement des familles en situation de vulnérabilité.

Cette répartition souligne la **place centrale de la CAF dans le soutien aux familles**, tandis que **l'ASE intervient de manière plus ciblée, dans le cadre de la protection de l'enfance**.

# Les bénéficiaires

| | Familles | | Nouvelles familles | | Evolution 2023-2024 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | Familles | Nouvelles familles |
| TISF | 55 | 74 | 44 | 21 | 26% | 109% |
| AD/AVS | 61 | 31 | 24 | 36 | 97% | 97% |
| TOTAL | 115 | 105 | 64 | 57 | 10% | 10% |

En 2024, le **nombre total de familles accompagnées** a progressé de **10%** par rapport à 2023, avec **une hausse marquée des nouvelles familles (+10%)**.

- **TISF : +26% de familles accompagnées et +109% de nouvelles familles, illustrant une forte dynamique probablement liée aux partenariats renforcés et à une meilleure orientation des bénéficiaires.**
- **AD/AVS : +97% de familles accompagnées**, soit un quasi-doublement traduisant une **demande croissante d'aide à domicile pour le quotidien**, bien que le nombre de nouvelles familles ait baissé (-33%).

Ces chiffres confirment une **extension significative de l'accompagnement**, portée par le développement de nos interventions sur le territoire des Hauts de Seine, concomitante l'amélioration du repérage des besoins.

# Les motifs d'intervention CAF

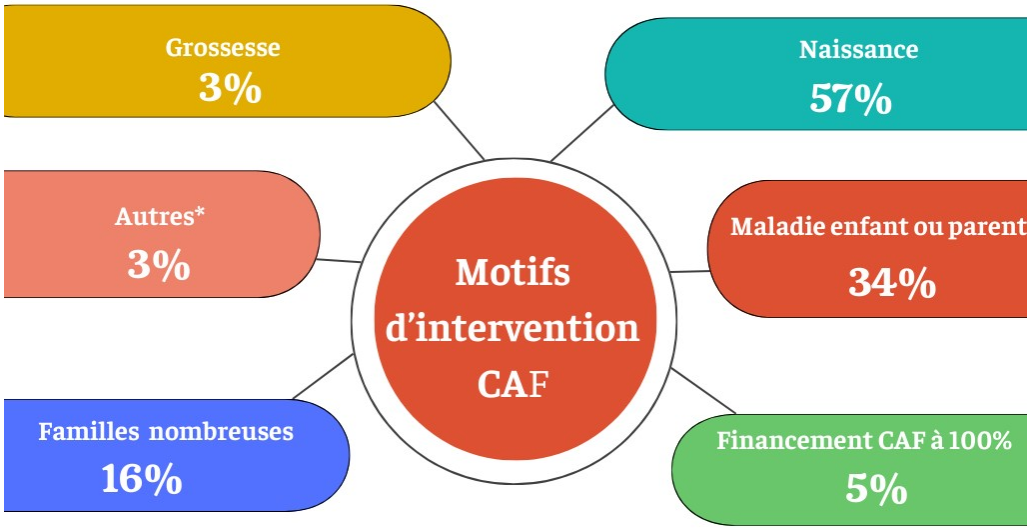


**Les principales interventions concernent la naissance** (57% du total des heures) **avec une forte implication des TISF** (79% de leurs heures). **Les maladies de courte ou longue durée d'un enfant ou d'un parent représentent également une part significative (29% des heures totales), majoritairement assurées par les AD/AVS**. Les autres motifs (grossesse, famille nombreuse, décès, insertion) sont moins fréquents mais témoignent de la diversité des besoins.

Cette répartition montre que les TISF sont principalement mobilisés pour l'accompagnement des jeunes parents, tandis que les AD/AVS interviennent davantage dans les situations de maladie et de soutien aux familles nombreuses, pour les tâches domestiques du quotidien.

# Répartition des heures par motifs d'intervention

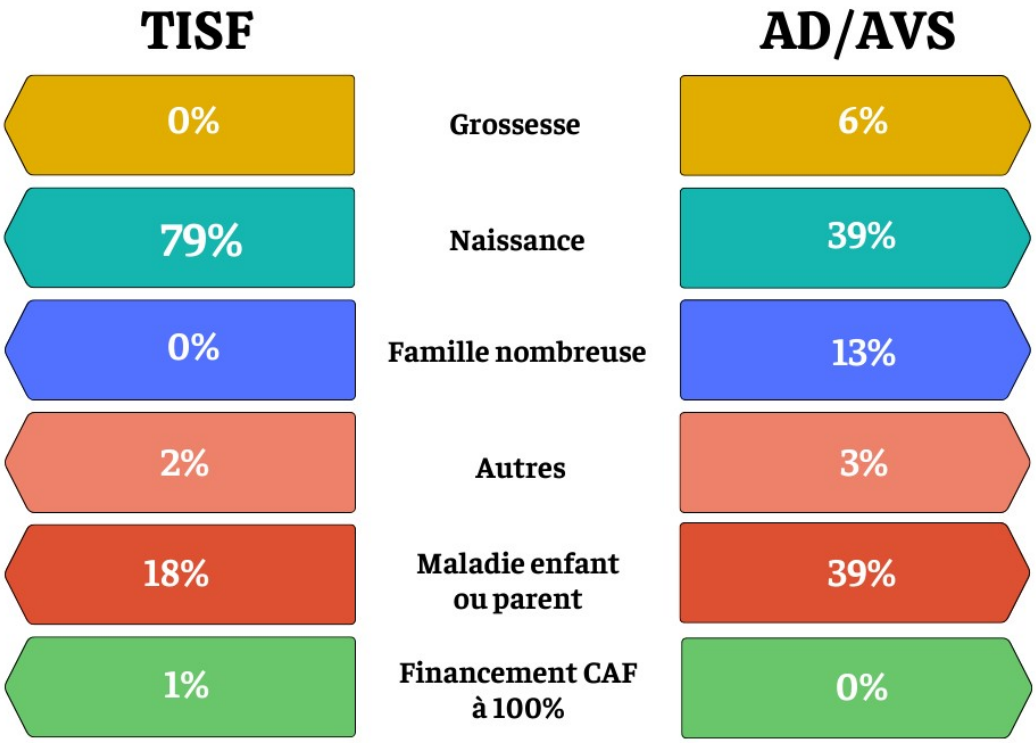

# Composition des familles

La majorité des familles accompagnées comptent **deux ou trois enfants (64%),** ce qui reflète une prise en charge principalement orientée vers des familles avec une charge parentale significative. Les familles nombreuses (quatre enfants et plus) représentent **16%,** confirmant un besoin accru de soutien pour ces foyers. Les familles avec un seul enfant constituent également **16%** tandis que les interventions auprès de foyers sans enfant restent marginales **(4%).**

**Ces données soulignent que l'aide à domicile se concentre surtout sur des familles ayant plusieurs enfants**, cela correspond logiquement aux besoins d'organisation et d'accompagnement accrus dans ces foyers.

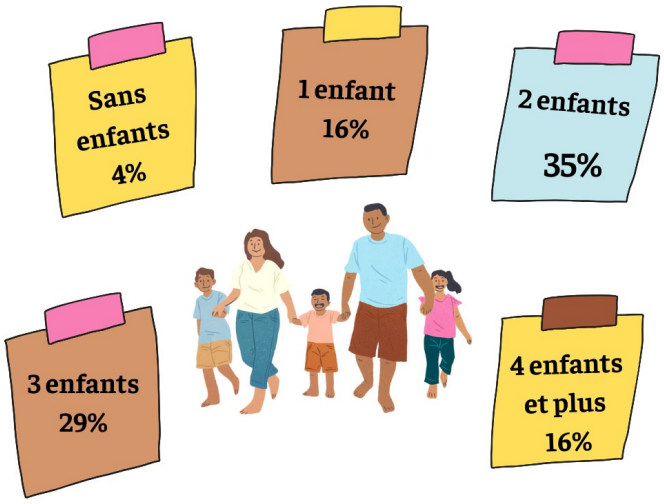


# Quotient familial

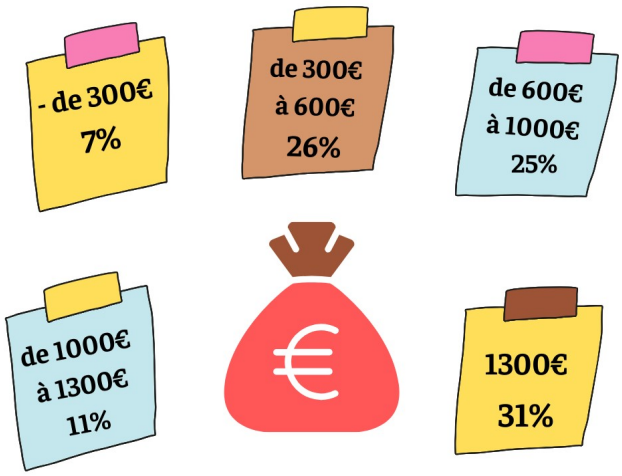


On observe que **près de 58 % des familles** disposent d'un quotient familial inférieur à 1000 €, indiquant une concentration des interventions auprès de foyers à revenus modestes. Parmi elles,

**7 % ont un quotient inférieur à 300 €**, reflétant une situation de grande précarité. À l'inverse, **31 % des familles ont un quotient supérieur à 1 300 €**, démontrant que l'aide à domicile concerne également des ménages aux revenus plus élevés, en raison de situations spécifiques (naissance, maladie, etc.).

Ces chiffres confirment que l'aide à domicile joue un rôle essentiel dans le soutien des familles aux ressources limitées, tout en répondant aussi aux besoins de foyers aux revenus plus variés, cela reflète donc **la diversité des catégories socioprofessionnelles du territoire**.

# Activité Protection de l'Enfance

Le suivi TISF en protection de l'enfance dans les Hauts-de-Seine connaît une **forte augmentation** en 2024, avec **22 familles accompagnées** contre **9 en 2023**. **Cette hausse traduit une intensification des interventions auprès des foyers en difficulté grâce au travail de remobilisation partenariale engagée par l'antenne de Paris**.

Avec **1 084,75 heures réalisées**, cette activité témoigne d'un engagement croissant en protection de l'enfance, visant à soutenir des familles aux profils variés. (situations complexes, de parentalité fragilisée ou de prévention).

Ce renforcement de l'accompagnement traduit une réponse adaptée aux besoins croissants des familles suivies quel que soit le nombre d'enfants par foyer.

| | Heures TISF ASE | Nombre de familles |
|---|---|---|
| ACTIVITE 2024 | 1 042,54 | 22 |
| ACTIVITE 2023 | 505,33 | 9 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | 106% | 144% |

## Evolution de l'activité et cadre d'intervention

Nous constatons une **augmentation des interventions conjointes** avec les services d'**AEMO et d'AED** ainsi que des suivis dans les **hôtels sociaux du 115**. Cette hausse reflète une précarisation croissante des familles en lien avec l'**inflation et la crise socio-économique**.

Les prises en charge durent en moyenne **120 heures**, à raison de **deux demi-journées d'intervention par semaine**. Toutefois, des difficultés de renouvellement peuvent entraîner des interruptions de suivi avec des conséquences préjudiciables pour les familles.

## Axes principaux d'intervention

Les accompagnements visent à :

- Soutenir le **lien parent-enfant**,
- Aider à **l'organisation du cadre de vie**,
- Favoriser les **activités de loisirs et la socialisation**,
- Assurer un **accompagnement aux rendez-vous médico-sociaux**,
- Apporter une **aide aux devoirs**,
- Encadrer des **visites en présence d'un tiers**.

## Méthodologie et suivi

Dès le début de l'accompagnement, un **projet individualisé est élaboré et coconstruit avec la famille** et les partenaires, afin de définir **les objectifs et les moyens mis en œuvre**. Le suivi est assuré par un **binôme de TISF**, garant du projet, permettant un **regard croisé** et une posture professionnelle adaptée.

Le travail s'effectue en **lien constant avec les partenaires**. Chaque prise en charge se clôture par un **rapport d'évaluation,** analysant l'évolution de la situation et les suites à envisager. L'ensemble des démarches administratives et réflexives (rédaction des documents, concertations, échanges) représente environ 10 heures sur 4 à 6 mois de suivi, et est intégré au devis validé par le service demandeur.

# Actions et partenariats 2024

L**a mise en place d'actions collectives est un moteur essentiel pour notre activité** car elle permet de la faire connaître et de la mettre en valeur. De plus, **ces actions collectives et rencontres sont une opportunité pour développer de nouveaux partenariats pouvant donner naissance à de nouveaux**

## Principaux projets et actions menés en 2024

### Présentation Antenne 75 - TISF 2ème année

**Le mardi 11 juin, l'antenne de Paris a eu le plaisir d'accueillir 7 TISF de l'IRTS PARMENTIER 2ème année** très fraîchement diplômées, puisqu'elle venaient tout juste de connaître les résultats !

Ce moment convivial apprécié de part et d'autre a permis, en plus de la présentation de notre association et de notre activité, **d'aborder nos besoins de recrutement en mettant en valeur les atouts de notre association en matière de suivi et d'accompagnement des salariés**.

### Sensibilisation aux produits ménagers par l'ACMS (Médecine du travail), à destination des AD/ADVF

**L'atelier de sensibilisation aux risques liés à l'utilisation de produits chimiques, destiné à l'équipe des AD/ADVF**, s'est tenu le 14 octobre 2024 au sein de notre antenne.

Cet événement a été organisé **en partenariat avec l'équipe de prévention de l'ACMS de Paris** (médecine du travail), composée : d'un médecin, d'un chimiste, d'une infirmière et d'une coordinatrice de santé au travail.

Au cours de cette session, **les participantes ont pu bénéficier d'apports théoriques et pratiques sur les dangers des substances chimiques couramment utilisées dans leur activité professionnelle**. L'atelier a permis d'aborder divers aspects essentiels, tels que l'identification des produits à risque, les précautions d'usage, les gestes de prévention et les bonnes pratiques à adopter au quotidien.

Grâce à une approche dynamique et interactive, incluant des démonstrations et des échanges autour de situations concrètes, **cet atelier a suscité un vif intérêt et une forte implication de la part des participantes**. L'ensemble des intervenants et des participantes ont souligné la qualité des échanges et la pertinence des conseils prodigués, renforçant ainsi **l'importance de telles initiatives pour la sécurité et la prévention des risques professionnels**. Ce moment d'apprentissage et de partage a été unanimement apprécié, tant par les participantes que par les animateurs, confirmant **la nécessité de poursuivre ces actions de sensibilisation pour garantir un environnement de travail toujours plus sécurisé**.

# Bilan des objectifs 2024

**A travers une optimisation de la répartition territoriale de nos interventions (75,92,93 et 94), développer notre activité à destination des familles du 92, en CAF et en ASE.**

Grâce à une optimisation de la répartition territoriale de nos interventions, nous avons pu renforcer et développer notre activité au service des familles des Hauts-de-Seine, tant dans le cadre du financement CAF qu'en protection de l'enfance (ASE).

Cette meilleure organisation nous a permis de mobiliser plus efficacement nos équipes, d'accroître notre capacité d'intervention et de répondre de manière plus réactive aux besoins des familles du territoire. La montée en charge des suivis ASE en 2024 illustre d'ailleurs cette dynamique positive, avec un accompagnement renforcé des familles en situation de vulnérabilité.

En structurant mieux notre présence sur le département, nous avons également favorisé une meilleure couverture géographique et une prise en charge plus adaptée aux réalités locales, garantissant ainsi un service de qualité, au plus près des besoins des bénéficiaires.

**Développer nos partenariats entamés en 2023 (ANRS, « Maison des liens familiaux », SAMELY, « Toit et joie ») et en initier de nouveaux, dans l'objectif de poursuivre à favoriser et diversifier nos missions d'accompagnement, pour continuer d'aider et soutenir des bénéficiaires en situations de plus en plus précaires, dans un contexte social et économique dégradé.**

Cette année nous avons renforcé nos partenariats, afin de diversifier nos missions d'accompagnement et de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires en situation de précarité. Le projet Vesta, mis en place avec « Toit et Joie », représente une avancée majeure, en innovant un accompagnement social adapté, pour offrir un soutien renforcé à un public en grande vulnérabilité, différent de celui que nous accompagnions jusqu'alors.

Par ailleurs, notre collaboration avec l'ANRS, service d'AEMO parisien, s'est poursuivie, permettant une prise en charge adaptée des familles accompagnées, en complément des suivis éducatifs mis en place dans le cadre de la protection de l'enfance.

Dans un contexte social et économique dégradé, ces partenariats constituent un levier essentiel pour assurer la continuité et l'évolution de nos interventions, en coordination avec divers acteurs engagés du territoire.

**Répondre à l'enjeu des difficultés de recrutements de TISF**

En 2024, nous avons intensifié nos actions pour faire face aux difficultés de recrutement des TISF, dont la poursuite d'un partenariat étroit avec l'IRTS Parmentier, centre de formation de TISF à Paris. Cette collaboration nous permet à la fois de contribuer à renforcer l'attractivité du domicile, tout en favorisant et facilitant l'intégration de nouveaux professionnels.

Dans un contexte où le recrutement reste un défi, ce partenariat constitue une réponse concrète, en favorisant les échanges avec les futurs professionnels et en facilitant leur orientation vers nos structures.

Ces efforts contribuent à garantir un accompagnement de qualité aux familles, tout en consolidant nos liens avec les acteurs locaux de la formation et du travail social.

# Objectifs 2025

# Bilan qualité 2024

| Critères | Objectifs | Actions |
|---|---|---|
| **Recrutement et intégration des nouveaux salariés** | Accompagner le salarié sur son poste | Formaliser systématiquement l'entretien de fin de période d'essai |
| **Partenariat** | Développer le partenariat sur tout le territoire | Développer le partenariat sur le 92 e 94 |
| **Satisfaction, plaintes et réclamations** | • Enregistrer et suivre les réclamations | • Sensibiliser et former les administratifs à l'enregistrement des réclamations<br>• Systématiser cet enregistrement<br>• Enregistrer les contacts entrants/sortants |
| **Gestion des évènements indésirables** | Enregistrer et traiter les évènements indésirables | Sensibiliser les professionnels à l'enregistrement des évènements indésirables |
| **Bientraitance et éthique** | • Former et sensibiliser les salariés à la bientraitance<br>• Sensibiliser les salariés à la prévention de la maltraitance<br>• Sensibiliser les salariés aux droits et libertés des familles | • Former 100% des intervenants et des administratifs<br>• Faire des rappels sur les droits des personnes accompagnées<br>• Réfléchir sur des actions de formation spécifiques aux droits et libertés des familles<br>• Maintenir un point trimestriel sur la bientraitance<br>• Planifier des interventions partenaires sur la bientraitance |
| **Formation** | Former des professionnels à l'utilisation des outils numériques | • Former 100% des TISF à Word<br>• Former les RS/TISF/AD aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles<br>• Former les RS/TISF/AD aux politiques sociales |
| **Optimisation de la qualité de l'accompagnement** | Prévention des risques professionnels | Planifier une formation sur les gestes et postures TISF |
| **Audit accompagnement à la vie quotidienne** | Accompagnement à la vie quotidienne | Systématiser les VAD dans les situations CAF |
| **Prise en charge de la demande** | Mettre à jour les données CAF sur ADONIS | Mettre à jour les heures facturées sur ADONIS |
| **Accompagnement à la santé, au logement etc** | Organiser une journée d'information à destination des professionnels | |

2024

# Rapport d'activité

## Département de Seine-Saint-Denis

Afad
ÎLE-DE-FRANCE

# Chiffres de l'année 2024

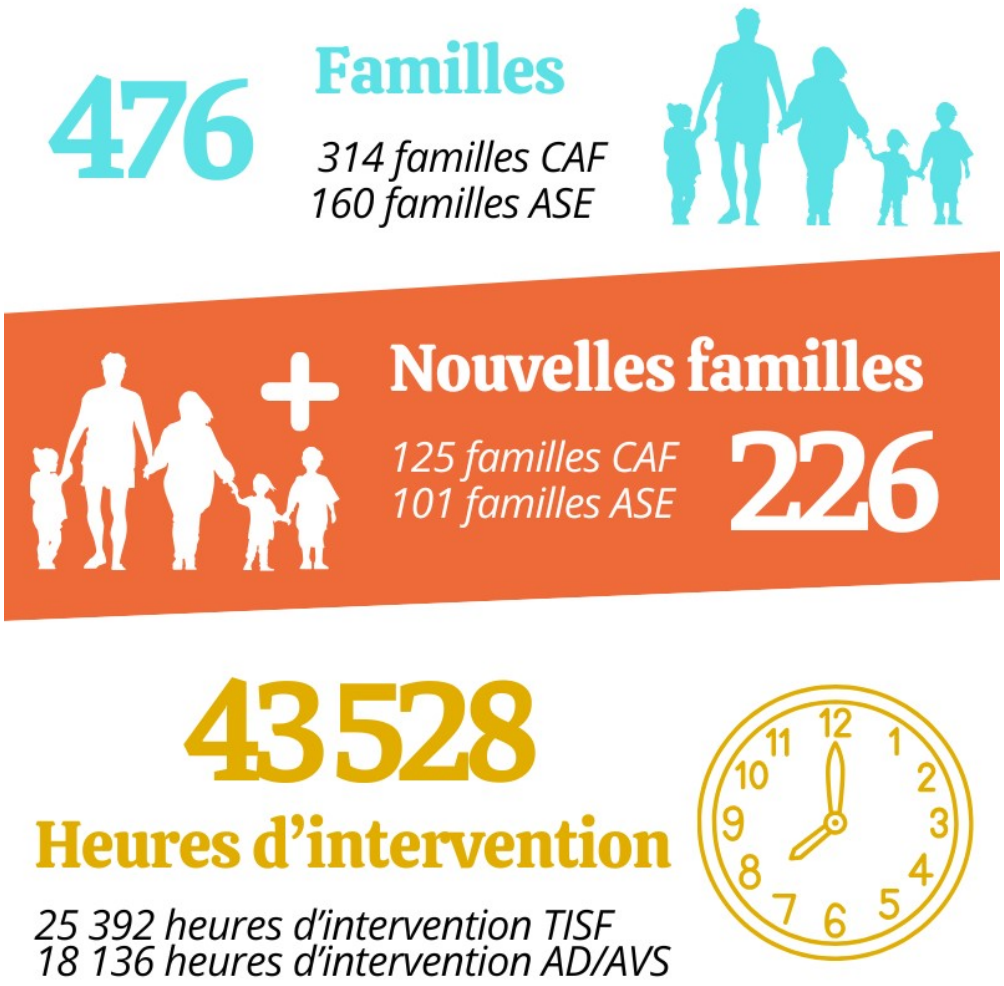


En 2024, l'activité globale a diminué autant dans le cadre de nos accompagnements financés par la CAF qu'en ASE. En effet, nous observons une baisse de **15%** du nombre de familles accompagnées par rapport à 2023.

Par extension, nous avons une baisse de **14,7%** du nombre d'heures réalisées par rapport à 2023.

Cette baisse significative s'explique essentiellement par un taux d'absentéisme important dans les équipes de terrain auquel s'ajoute des difficultés criantes à recruter des professionnels diplômés.

# Rétrospective 2024

## Avril

Chasse aux oeufs

04

05

## Mai

Forum des partenaires de l'insertion sociale

## Juin

Forum de rencontres entre les employeurs du social et du médico-social

Tri sélectif

06

12

## Décembre

Fête de l'hiver

# Zone d'activité

| | Bénéficiaires CAF | Bénéficiaires ASE | TOTAL |
|---|---|---|---|
| AUBERVILLIERS | 19 | 11 | 30 |
| AULNAY SOUS BOIS | 11 | 5 | 16 |
| BAGNOLET | 19 | 12 | 31 |
| BOBIGNY | 3 | 6 | 9 |
| BONDY | 11 | 4 | 15 |
| CLICHY SOUS BOIS | 0 | 1 | 1 |
| COUBRON | 1 | 0 | 1 |
| DRANCY | 8 | 5 | 13 |
| DUGNY | 2 | 0 | 2 |
| EPINAY SUR SEINE | 2 | 1 | 3 |
| GAGNY | 8 | 5 | 13 |
| GOURNAY SUR MARNE | 2 | 2 | 4 |
| LA COURNEUVE | 3 | 16 | 19 |
| LA PLAINE SAINT DENIS | 4 | 0 | 4 |
| LE BLANC MESNIL | 15 | 2 | 17 |
| LE BOURGET | 2 | 2 | 4 |
| LE PRE SAINT GERVAIS | 1 | 1 | 2 |

| | Bénéficiaires CAF | Bénéficiaires ASE | TOTAL |
|---|---|---|---|
| LE RAINCY | 1 | 2 | 3 |
| LES LILAS | 4 | 4 | 8 |
| LES PAVILLONS SOUS BOIS | 1 | 1 | 2 |
| LIVRY GARGAN | 2 | 1 | 3 |
| MONTFERMEIL | 1 | 1 | 2 |
| MONTREUIL SOUS BOIS | 22 | 32 | 54 |
| NEUILLY PLAISANCE | 7 | 2 | 9 |
| NEUILLY SUR MARNE | 9 | 17 | 26 |
| NOISY LE GRAND | 12 | 18 | 30 |
| NOISY LE SEC | 2 | 5 | 7 |
| PANTIN | 6 | 15 | 21 |
| PIERREFITTE SUR SEINE | 3 | 5 | 8 |
| ROMAINVILLE | 5 | 9 | 14 |
| ROSNY SOUS BOIS | 4 | 19 | 23 |
| SAINT DENIS | 15 | 9 | 24 |
| SAINT OUEN | 3 | 6 | 9 |
| SEVRAN | 2 | 1 | 3 |
| STAINS | 9 | 6 | 15 |
| TREMBLAY EN FRANCE | 6 | 1 | 7 |
| VAUJOURS | 0 | 1 | 1 |
| VILLEMOMBLE | 5 | 2 | 2 |
| VILLEPINTE | 1 | 0 | 1 |

## Répartition des familles par ville d'intervention

AUBERVILLIERS 7%

Noisy-le-Grand 7%

MAIRIE DE BAGNOLET 7%

Montreuil.fr 11%

neuilly sur marne 5%

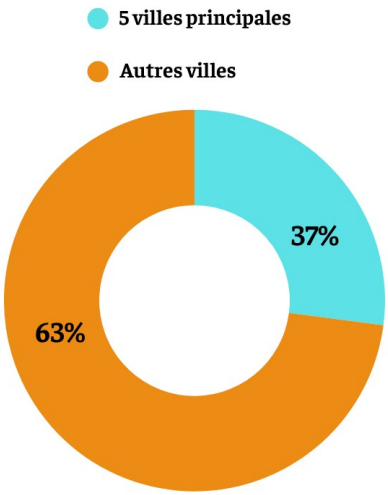

# L'activité

| | TISF CAF | TISF ASE | AD/AVS | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| HEURES 2024 | 7 047,50 | 18 344 | 18 136,25 | 43 527,75 |
| HEURES 2023 | 8 985,25 | 23 411,75 | 18 648,30 | 51 045,30 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | -22% | -22% | -3% | -15% |

L'année 2024 a été particulièrement marquée par une problématique d'absentéisme dans les équipes relatives à divers arrêts de travail tant pour l'équipe AD/AVS que TISF.

Les absences à répétition au sein de l'équipe TISF, ont eu un fort impact sur l'activité et l'organisation du service.

En effet, les salariés en poste sur cette période ont vu leur charge de travail augmenter afin de pallier au mieux aux remplacements et assurer une continuité d'activité pour les familles.

# Répartition des financeurs

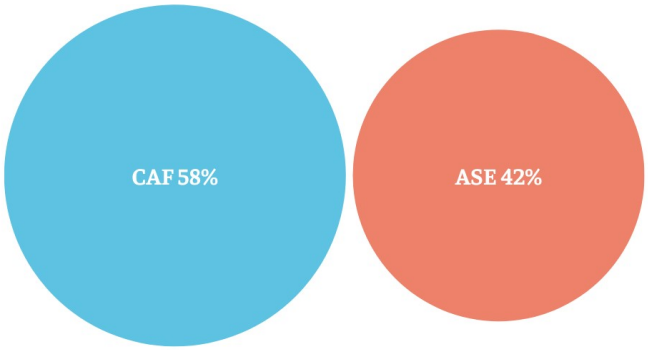


Le financement de nos interventions est de **58%** pour la CAF (AD et TISF) et de **42%** pour l'ASE (TISF).

Cette part importante de financement dans le cadre de l'ASE est en corrélation avec la coloration de notre département et les sollicitations importantes des circonscriptions de service social et ASE.

# Les bénéficiaires

| | Familles | | Nouvelles familles | | Evolution 2023-2024 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | Familles | Nouvelles familles |
| TISF | 242 | 439 | 130 | 140 | -45% | -7% |
| AD/AVS | 232 | 121 | 96 | 112 | 91% | -14% |
| TOTAL | 474 | 560 | 226 | 252 | -15% | -10% |

Le nombre de familles accompagnées dans le cadre d'interventions AD/AVS reste relativement stable. En revanche le taux de renouvellement de familles est en baisse, soit une diminution du nombre de nouvelles familles de **14%** en 2024, par rapport à 2023.

L'accompagnement des familles par des professionnels TISF connait une baisse significative, de **45%** par rapport à 2023.

# Répartition des heures par motifs d'intervention

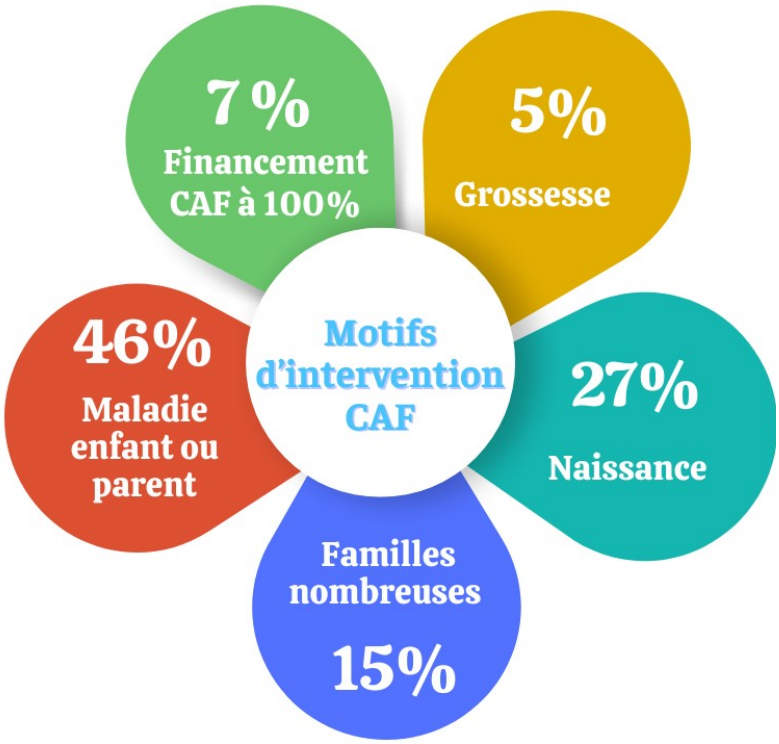


En 2024, les motifs d'intervention dans le cadre de l'accompagnement de familles par les TISF reste prioritairement la naissance comme pour les années précédentes.

La longue maladie est également le motif premier des accompagnements de nos professionnels AD/AVS depuis plusieurs années consécutives.

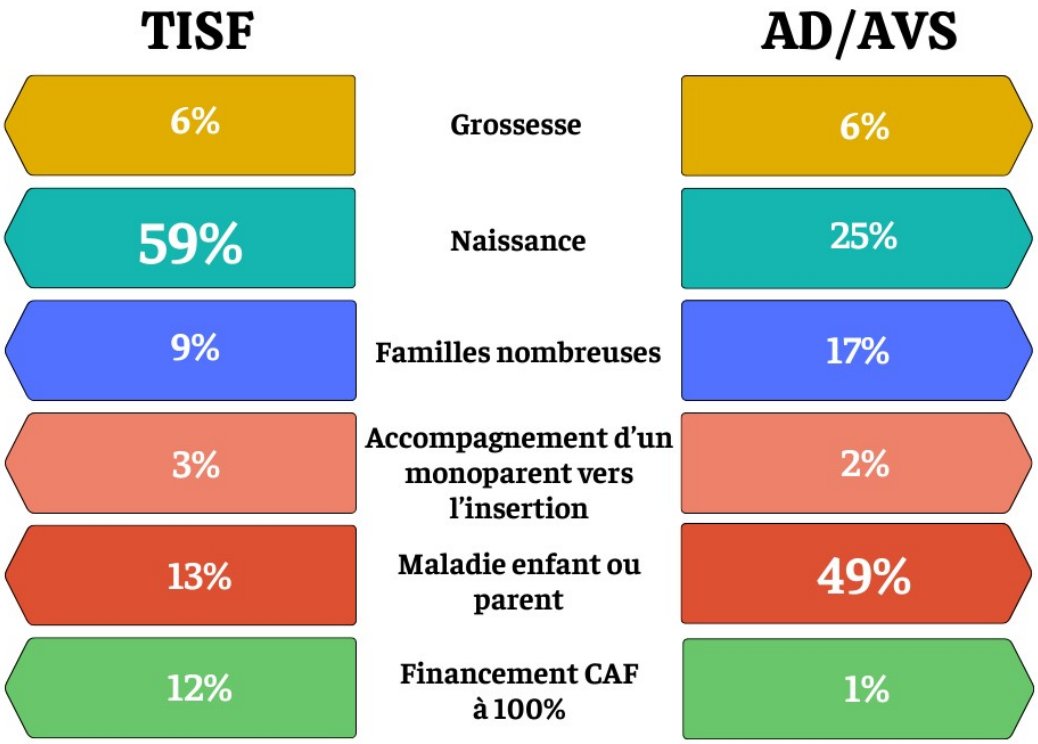

# Composition des familles CAF

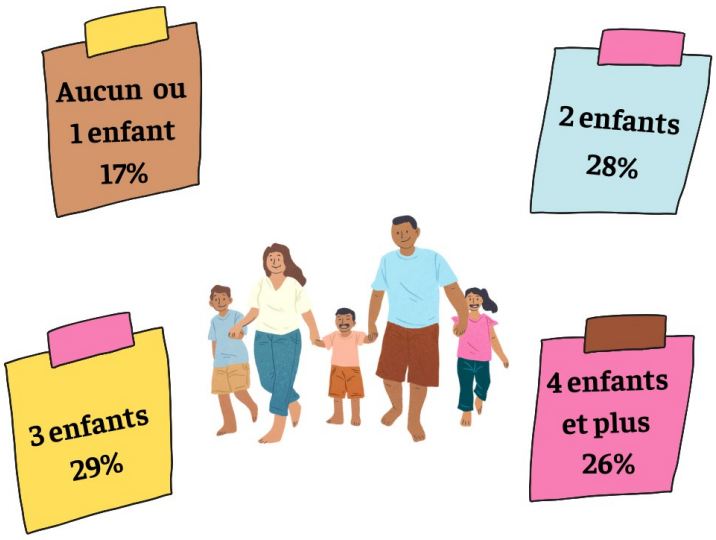


# Quotient familial

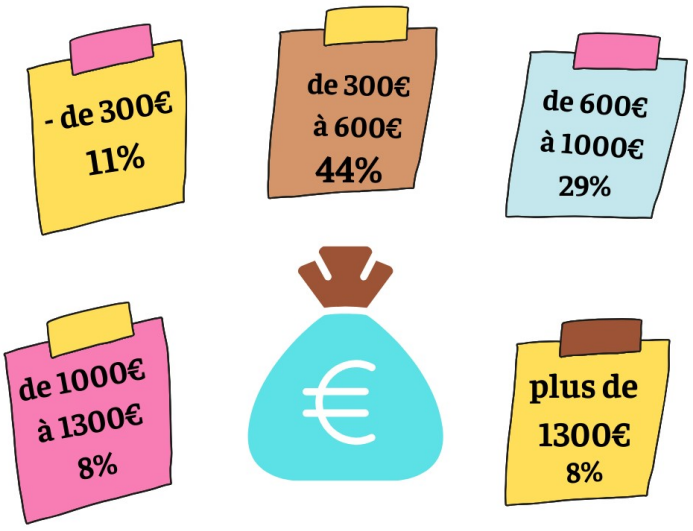


Les données relatives au quotient familial et à la composition des familles accompagnées restent identiques aux années précédentes, soit **plus de 50%** des familles accompagnées ont 2 ou 3 enfants.

Le quotient familial le plus représentatif est de 300 à 600€, soit environ la moitié de nos accompagnements.

# Activité Protection de l'Enfance

| | Heures TISF ASE | Nombre de familles |
|---|---|---|
| ACTIVITE 2024 | 18 344 | 160 |
| ACTIVITE 2023 | 23 411,75 | 188 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | -22% | -15% |

En 2024, l'AFAD IDF a accompagné 160 familles au total. Les orientations émanant pour moitié des circonscriptions ASE et service social.

## Composition familiale

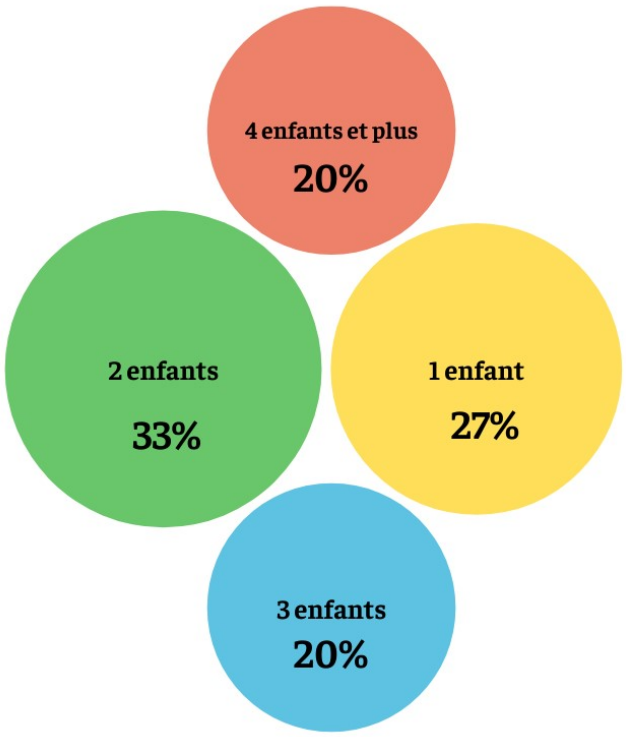

## Description des familles et des enfants

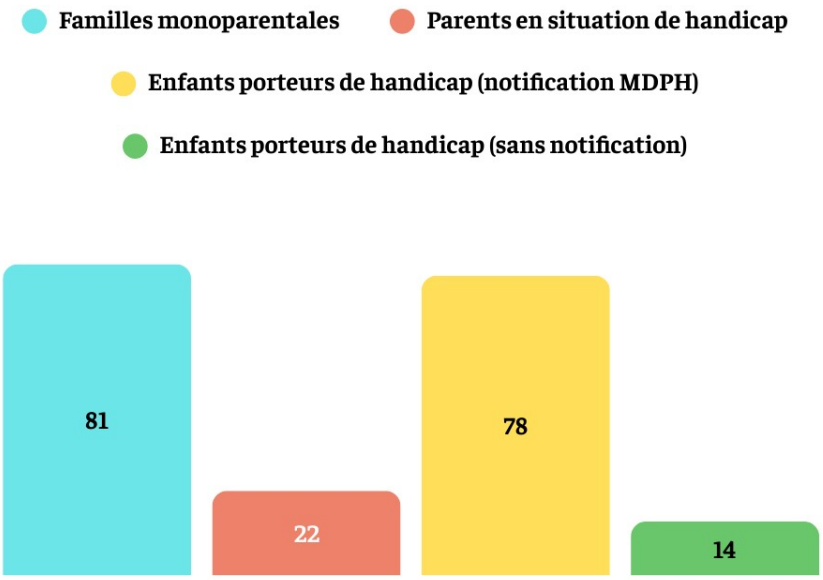


En 2024, nous avons accompagné **92** **enfants** porteurs de handicap avec notification MDPH ou non.

Ainsi, nous observons une **augmentation significative de** **43%** du nombre d'enfants porteurs de handicap accompagnés, par rapport à 2023.

## Activité professionnelle au 1/01/2024 ou au début de la mesure

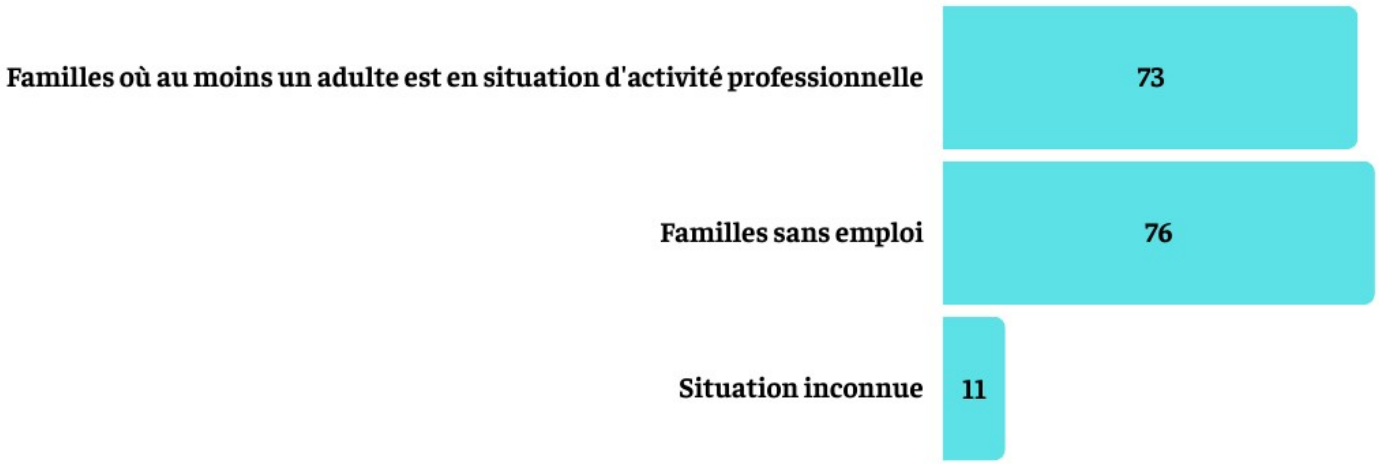


Au total l'AFAD IDF a été mandatée sur **241** mesures soit **96** évaluations et **145** interventions.

# Origine de la demande

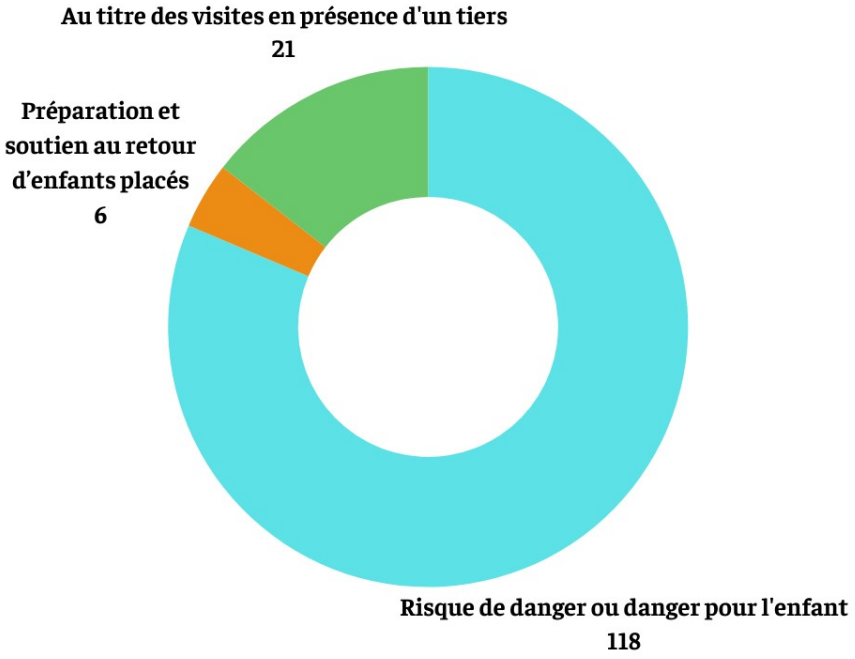


Nous observons en 2024 une augmentation de **61%** de nos accompagnements dans le cadre de visites en présence d'un tiers.

En effet, en 2024 **21** accompagnements ont été recensés contre **13** en 2023.

## Durée de l'accompagnement en continuité des familles sorties

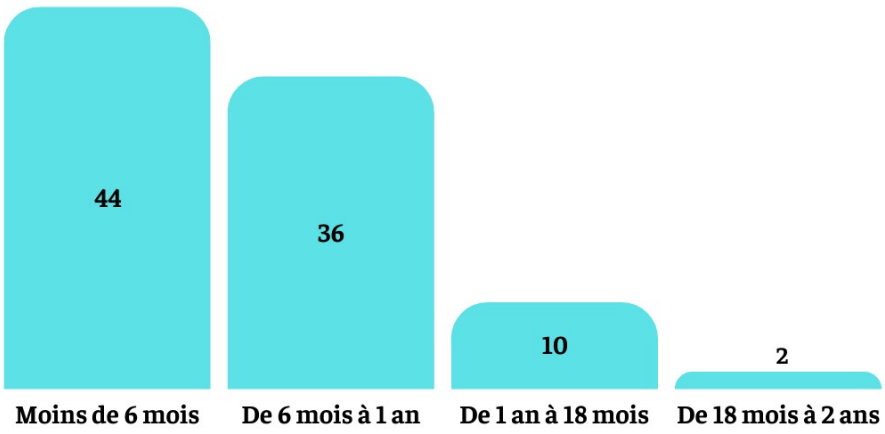

# Actions et partenariats 2024

Plusieurs sorties ont été organisées avec les familles accompagnées dans le cadre de l'ASE, notamment Gulli Parc, le musée de l'illusion, le bowling, le musée de l'évolution, la patinoire etc.

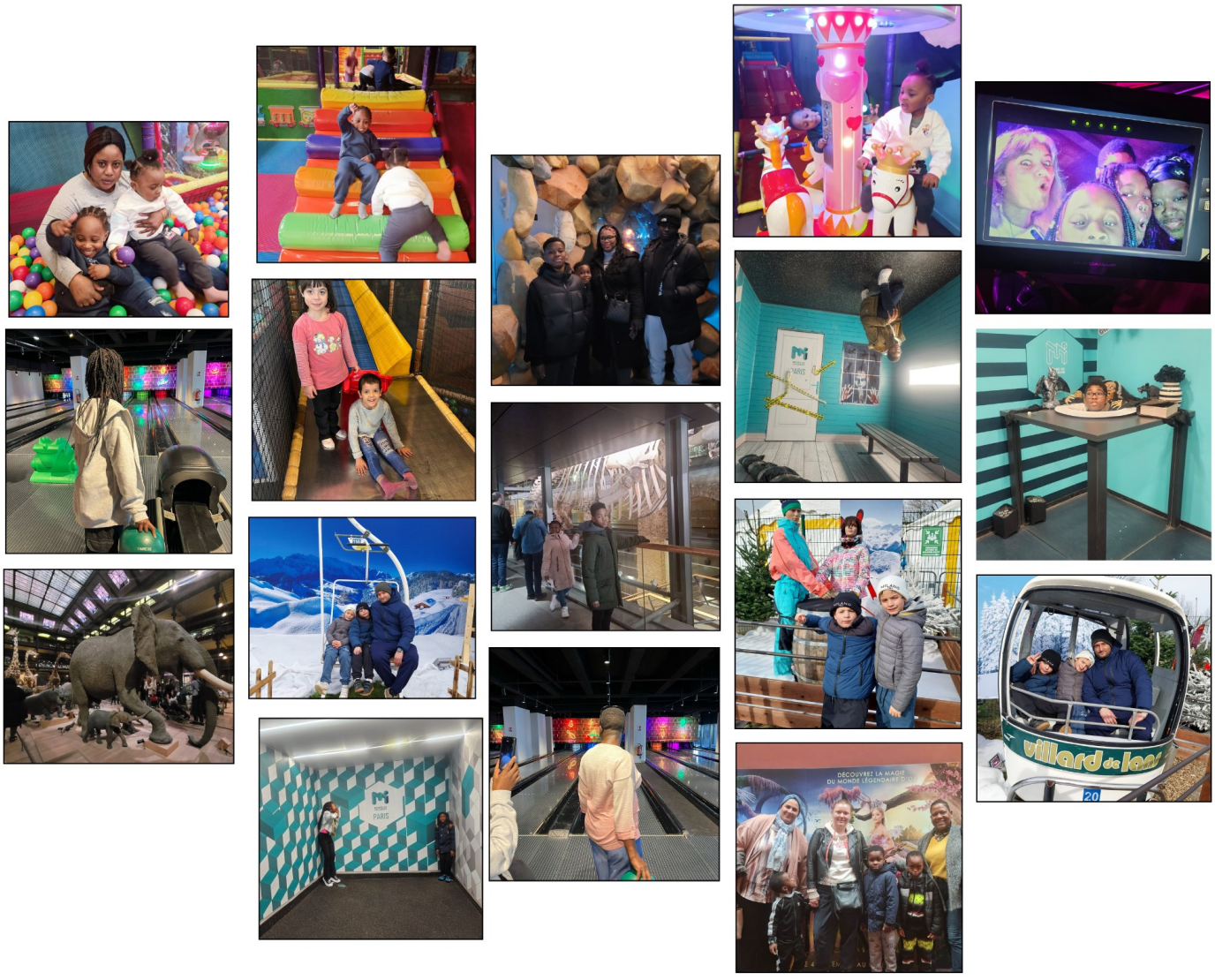

# Les interventions à domicile

Dans le cadre de nos objectifs d'intervention à domicile les TISF travaillent autour de différents axes présentés aux familles dans le projet d'accompagnement individualisé.

Ainsi, différents objectifs et actions peuvent être déclinés tels que la création d'espaces dédiés au repas. L'accompagnement des parents et des enfants vers des activités en famille, tels que le jeu et les loisirs créatifs. Enfin, les TISF réalisent un travail essentiel autour de la scolarité : préparation de la rentrée scolaire avec les parents, le soutien aux devoirs dans le cadre d'intervention le mercredi et/ ou en horaires décalés, mais également en accompagnant et soutenant les parents afin qu'ils puissent instaurer une relation régulière avec l'école.

# Les actions collectives

## Le tri sélectif : **5 FAMILLES, dont 12 enfants**

Le tri sélectif est un processus essentiel pour protéger notre environnement et préserver les ressources naturelles. Mais comment expliquer cette pratique complexe aux enfants de manière ludique et éducative ?

A travers cette action collective réalisée au Parc des 33 hectares à Neuilly sur Marne, l'équipe TISF a souhaité transmettre aux enfants et par extension aux parents l'importance du tri sélectif afin de les aider à devenir des écocitoyens responsables.

L'objectif affiché de cette action est de préparer les enfants à devenir des citoyens responsables et conscients de l'impact de leurs actions sur leur environnement, mais aussi de les sensibiliser au respect de la nature.

Enfin, grâce à cette approche ludique, nous espérons que les enfants présents à cette action deviendront des acteurs actifs pour la préservation de la planète et de l'entretien de leur domicile.

## Chasse aux œufs 6 FAMILLES, dont 13 enfants

La chasse aux œufs annonce le printemps et le retour des beaux jours. Cette action réalisée au Parc de la Courneuve a été l'occasion pour 6 familles de se rencontrer et pour 13 enfants de se créer des souvenirs ensemble.

Les œufs avaient été cachés préalablement dans l'espace du parc réservé à cet effet. L'équipe TISF a préparé cette action avec beaucoup de créativité et une organisation sans faille. Le lieu choisi soit un espace du parc de la Courneuve, fermé et sécurisé, se prêtait merveilleusement bien à cet événement. Ainsi, les enfants ont pu explorer et s'amuser en toute liberté.

Pour maintenir l'excitation à son comble, varier les cachettes a été fondamental et l'équipe en charge de l'organisation a mélangé des endroits évidents pour les plus petits avec des cachettes plus complexes pour les plus grands ce qui a en vue tout le monde en haleine.

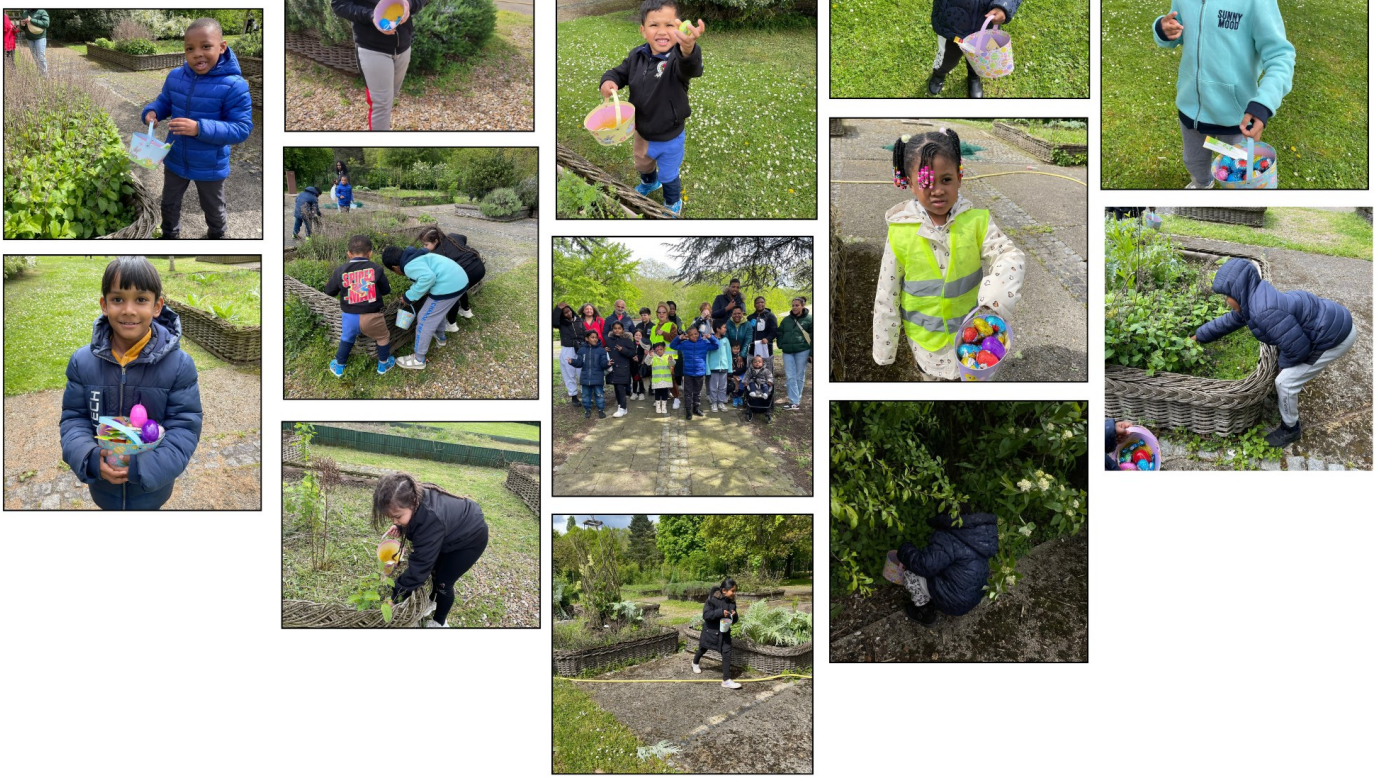

## La Fête de l’hiver, 8 familles dont 17 enfants

La fête de l’hiver est devenue **l’action phare de notre antenne**, car elle permet de rassembler professionnels et familles autour d’un temps festif et convivial saupoudré de rires.

En 2024, l’équipe TISF a souhaité organiser la fête de l’hiver en totalité sans prestataire extérieur (clown ou magicien). En effet, différents stands de jeux dans un esprit « kermesse » été proposés aux familles, tels que : les chaises musicales, un deux trois soleils, twister géant, chamboule tout, atelier bracelet, dégustation de crêpes, pizzas, bonbons.

Comme pour les deux années précédentes, la fête de l’hiver a été un franc succès, les sourires ont illuminés les visages des petits comme des grands. Le rendez-vous est donc pris pour décembre 2025 !

# Les partenariats

Le 6 juin 2024, l'IRTS Parmentier à Paris organisait une journée de rencontres entre les employeurs du social et du médico-social et des futurs bacheliers ou jeunes en formation.

L'AFAD IDF rencontre actuellement comme dans tous les secteurs du social et médicosocial, des difficultés pour recruter des professionnels TISF. Nous avons donc participé à cette journée organisée par l'IRTS, car nous sommes convaincus que le développement des stages et de l'apprentissage sont des leviers pertinents pour le recrutement.

Cependant, durant ce forum, nous avons constaté que très peu d'étudiants se sont orientés vers notre stand, la formation TISF n'étant pas celle pour laquelle ils avaient fait le déplacement.

Ce manque d'intérêt des étudiants durant cette journée portes ouvertes est en corrélation avec la baisse considérable des effectifs dans les centres de formations de Techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF), ce qui peut expliquer les grosses difficultés que nous avons pour recruter des TISF diplômés.

Les axes travail à domicile sont essentiellement :

- L'accompagnement à l'appropriation du logement,
- La mise en sécurité de l'espace de vie,
- Les conseils sur l'hygiène vestimentaire et corporelle,
- L'aide aux démarches administratives (constitution des dossiers et explication du contenu),
- L'Aide au maintien des droits, l'orientation et accompagnement vers les partenaires,
- Le tri et classement des documents,
- L'accompagnement et orientation vers les associations et Mairie pour les aides alimentaires.

***L'impact de notre action :***

Nos interventions ont pour objectif d'accompagner concrètement le bénéficiaire à réaliser des démarches, difficiles à faire seul. Nous accompagnons des personnes qui sont bénéficiaires du RSA et/ou isolés ayant pour certaines perdu certains repères, rythme de vie et estime d'elles-mêmes. Notre accompagnement est personnalisé et s'adapte aux problématiques spécifiques de chacun.

La durée d'accompagnement de 4 à 6 mois avec une fréquence régulière permettant de susciter l'adhésion de chaque bénéficiaire accompagné. Aucun abandon des bénéficiaires, ces derniers se saisissant pleinement de notre action.

Par ailleurs, 4 des bénéficiaires accompagnés s'inscrivent aujourd'hui dans une dynamique d'insertion professionnelle.

L'ensemble des accompagnements ont pour premier objectif de recréer un lien social permettant aux bénéficiaires de faire des démarches administratives et de soins, de rencontrer les autres, et de retrouver une dynamique dans la réalisation des actes quotidiens d'entretien du logement.

Dans le cadre de cet accompagnement de proximité, nous avons observé les difficultés de certains bénéficiaires à s'approprier leur logement et à prendre soin d'eux.

Les interventions ont permis à ces bénéficiaires de prendre possession de leur espace de vie **à travers des actions concrètes :**

- Décoration et personnalisation : en rangeant nous avons trouvé des objets permettant de personnaliser les pièces.
- Tri : vêtements, linge de maison, bac et paniers usés
- Aménagement de l'espace : Réorganiser les pièces, ajouter des étagères, des meubles pour optimiser l'utilisation de l'espace selon les besoins et la mise en sécurité pour éviter les accidents domestiques.
- Participation à la vie du quartier : S'impliquer dans des activités communautaires, des événements locaux ou des associations de quartier. En lien avec l'AS référente il est possible d'être orienté vers des associations pour un accompagnement bien être ce qui favorise également la création de liens.

L'impact principal de notre action est relatif à l'accès aux droits :

- Prise de rendez-vous pour les suivis médicaux et positionnement dans la mesure du possible sur les créneaux du TISF afin d'accompagner le bénéficiaire.
- Soutien sur la constitution de dossiers MDPH.
- Sollicitation de différents partenaires (aides concernant les factures d'énergie, aides alimentaires…)

### Axes d'amélioration et perspectives

Ainsi, 2 ETP TISF et 0.40 ETP administratifs ont été mobilisés sur ce projet.
La première réussite que nous pouvons mettre en exergue est le travail de communication réalisé grâce à notre participation à des réunions au sein des CSS pour présenter notre action. Le second point positif est la qualité des échanges et le travail de partenariat avec les prescripteurs.
Cependant, la difficulté principale rencontrée est la concentration de notre action sur une ville de SEINE-ST-DENIS : Le BLANC MESNIL. Les TISF intervenant sur l'est du département ne pouvant pas se mobiliser compte tenu de la distance géographique.
Les relations avec les CSS nous ayant orientés des bénéficiaires ont été efficientes et optimales. Des échanges réguliers sur les situations ont pu être réalisés. En revanche, nous n'avons malheureusement pas été sollicités par l'ensemble des CSS ce qui a freiné notre montée en charge en termes d'activité.
Par ailleurs suite au forum du 23 mai 2024, malgré la qualité des échanges avec plusieurs partenaires, aucune orientation n'en n'a abouti.
Nous n'avons pas pu répondre à nos objectifs initiaux à savoir un accompagnement de 40 bénéficiaires en 2024.
En effet, malgré une évolution par rapport à 2023, notre action ne semble pas avoir eu l'impact escompté puisque nous n'avons accompagné que 15 bénéficiaires.
Compte tenu des difficultés rencontrées, nous avons été informés en fin d'année 2024 de le non reconduction de ne notre action sur 2025.

## Accueil de stagiaires

Le stage de 3ème est l'occasion pour des élèves de 14/15 ans de découvrir le monde du travail et de partager le quotidien de professionnels. Convaincu de l'importance de la transmission de savoir, nous avons accueilli 4 stagiaires de 3ème en 2024.
Ce stage au sein de notre association a été l'occasion pour ces élèves de gagner en autonomie, de prendre confiance en eux et de connaitre un nouveau secteur d'activité.
Notre objectif étant de permettre aux stagiaires d'enrichir leur culture générale citoyenne en leur faisant découvrir : notre secteur d'activité, un environnement professionnel dynamique, les réalités du travail ainsi que les compétences et le savoir-être nécessaires à l'exercice des métiers administratifs et de terrain de notre association.

# Bilan des objectifs 2024

**Projet RSA**

(Accompagnement de 40 bénéficiaires du RSA et ou personnes en situations de vulnérabilité)
Cet objectif n'a pas pu être atteint, 15 bénéficiaires ont été accompagnés en 2024.

**Equilibrer l'activité CAF/ASE**

Cet objectif n'a pas pu être atteint et sera reconduit sur 2025.

**Poursuivre le partenariat engagé avec le Conseil Départemental**

La Direction Générale ainsi que la responsable d'antenne poursuivent le partenariat engagé avec le conseil départemental notamment grâce aux réunions thématiques organisées par le Conseil départemental.

**Renforcement des relations partenariales avec le réseau (circonscription, PMI, centres maternels)**

Cet objectif n'a pas pu être travaillé en 2024, compte tenu du contexte général de l'antenne.

**4 Actions collectives**

En 2024, 3 actions collectives ont été réalisées sur quatre prévues initialement.

**Projets équipe AD/AVS : Deux projets : « vidéo métier » et « Vis ma Vie »**

Ces 2 projets ont démarré, mais ils ont été mis en suspend compte tenu des autres enjeux et défis de l'année 2024.
Ces deux projets devraient être relancés en 2026.

# Objectifs 2025

# Bilan des objectifs 2024

| Critères | Objectifs | Actions |
|---|---|---|
| **Droits de la personne accompagnée** | Accompagner la famille à l'accès de ses droits | • Faire un rappel semestriel sur la bientraitance en réunion d'équipe<br>• Optimiser les dossiers des usagers<br>• Formaliser un annuaire social |
| **Recrutement et intégration des nouveaux salariés** | Optimiser l'intégration des nouveaux professionnels | • Mettre en place un parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants |
| **Partenariat** | Optimiser la présence de l'AFAD IDF dans les réseaux partenaires | • Participation au schéma départemental de la protection de l'enfance<br>• Renforcer la présence du RED ou RS sur le cas échéant aux RPP, synthèses et VAD<br>• Systématiser la présence administrative sur les situations complexes et pour les TISF nouvellement embauchés<br>• Développer de nouveaux partenariats (ex:centre maternel)<br>• Formaliser l'organisation du déploiement du dispositif RSA |
| **Bientraitance et éthique** | Promouvoir la bientraitance | • Faire un rappel semestriel sur la bientraitance en réunion d'équipe<br>• Organiser une demi-journée en collectif AD/TISF/ADM sur la bientraitance<br>• Former 100% des professionnels à la bientraitance |
| **Satisfaction, plaintes et réclamations** | Suivre et gérer les évènements indésirables | • Sensibilisation de l'équipe administrative à la procédure d'enregistrement et de traitement des réclamations |

2024

# Rapport d'activité

## Département du Val de Marne

Afad
ÎLE-DE-FRANCE

# Introduction

L'antenne parisienne de l'AFAD IDF accompagne de nombreuses familles sur un vaste territoire couvrant la ville de Paris ainsi qu'une grande partie de la petite couronne. Son champ d'action s'étend aux départements des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94), répondant ainsi aux besoins de familles confrontées à diverses difficultés du quotidien.

L'équipe de l'antenne est structurée autour d'un responsable, soutenu par une équipe administrative composée de trois responsables de secteur. Deux d'entre elles supervisent les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), tandis que la troisième encadre les Aide à Domicile et les Assistantes De Vie aux Familles (AD/ADVF). Ces responsables jouent un rôle clé dans la coordination et l'organisation du travail des équipes de terrain, qui comptent actuellement 23 TISF et 17 AD/ADVF sur le terrain, auprès des familles.

Grâce à l'engagement et à la complémentarité de ces professionnels, l'antenne de Paris apporte un soutien essentiel aux familles, en les aidant à surmonter les épreuves du quotidien, avec pour objectif, de trouver un équilibre durable.

# Bilan 2024 de l'organisation de l'antenne

En 2024, l'antenne a consolidé son organisation et renforcé son engagement auprès des familles. Après une réorganisation en 2022 et un renouvellement important de l'équipe administrative en 2023, l'année 2024 a marqué une phase de stabilisation et d'optimisation. L'arrivée de nouvelles Responsables de Secteur l'année précédente a permis d'apporter une dynamique positive et une continuité, essentielles dans le suivi des missions.
L'organisation mise en place a été maintenue, garantissant une meilleure structuration des équipes de terrain :

- **TISF secteur Ouest** (départements 75/92)
- **TISF secteur Est** (départements 75/93/94)
- **AD/ADVF**, structuré en deux zones géographiques distinctes : Est et Ouest

**Une organisation consolidée pour une meilleure efficacité.**

Cette structuration a permis de fluidifier les échanges avec les familles et les partenaires, tout en garantissant une transmission claire des informations entre les Responsables de Secteur et les intervenants (TISF et AD/ADVF). L'identification claire des interlocutrices a renforcé la lisibilité et l'efficacité de nos actions.

### Résultats et actions menées en 2024

En 2024, notre antenne a poursuivi ses missions avec deux axes prioritaires :

- **L'optimisation des suivis administratifs**, afin d'améliorer la gestion des accompagnements et de renforcer notre capacité d'intervention.

- **Le développement de nouveaux projets et partenariats**, dans une volonté d'innovation et de réponse adaptée aux besoins des familles, et des personnes isolées, en précarité.

Grâce à cette organisation et à l'implication de nos équipes, nous avons pu maintenir un niveau d'activité soutenu dans un contexte toujours plus exigeant. La dynamique amorcée en 2023 a porté ses fruits nous permettant de consolider nos acquis et de préparer de nouvelles perspectives pour 2025.

# Chiffres de l'année 2024

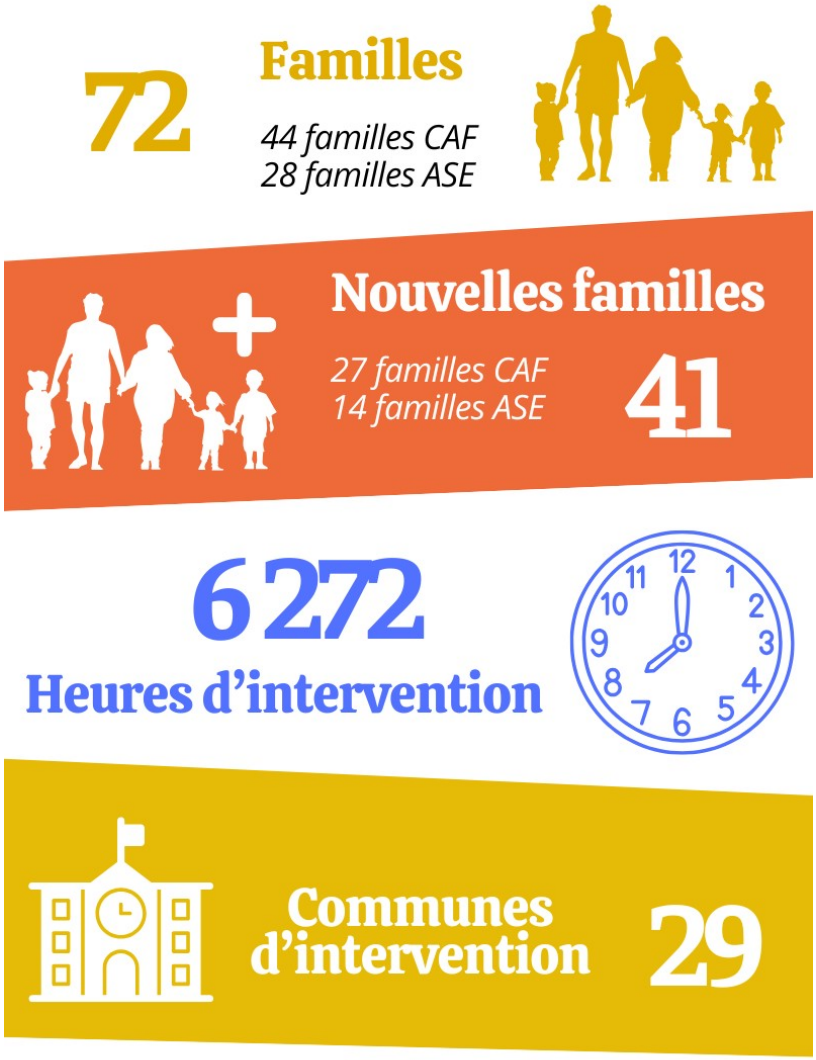


En 2024, notre action sur le terrain s'est intensifiée dans le Val-de-Marne avec **72 familles** accompagnées, dont **41 nouvelles,** soulignant l'importance de nos missions. Nos équipes ont assuré **4 471,75** heures d'intervention TISF et **2 200,50** heures d'intervention AD/AVS, garantissant un soutien essentiel aux familles en besoin.

Ces chiffres illustrent notre engagement et notre volonté de renforcer notre présence auprès des bénéficiaires de ce territoire et vient souligner avec succès, notre travail de développement partenarial engagé depuis maintenant plusieurs années.

# Rétrospective 2024

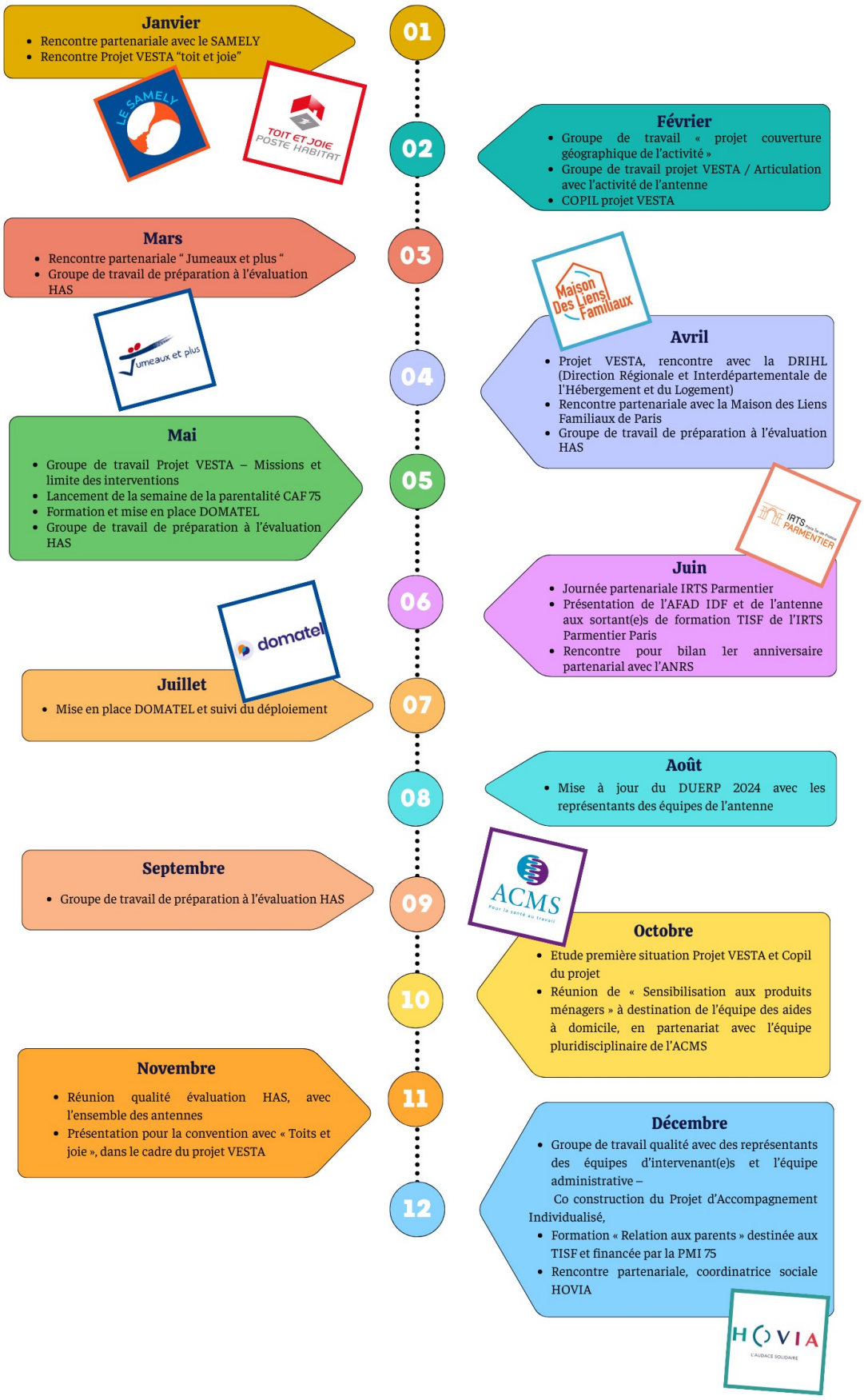

# Secteur d'intervention

Principalement présents sur l'Ouest, nous pouvons couvrir maintenant la quasi-totalité du département.

# Origine de la demande

La majorité des demandes d'accompagnement proviennent des **services sociaux (62%)**, confirmant leur rôle clé dans l'orientation des familles vers notre structure. Les **proches (32%)** jouent également un rôle important, témoignant de la confiance accordée à notre service par l'entourage familial et amical. Les sollicitations via la **CAF, les services de soins et autres sources (2% chacun)** demeurent encore en retrait.

# L'activité

| | TISF | TISF ASE | AD/AVS | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| HEURES 2024 | 1 822,25 | 2 249,50 | 2 200,50 | 6 272,25 |
| HEURES 2023 | 1 180,50 | 1 749,25 | 1 459,75 | 4 389,50 |
| HEURES 2022 | 1 883,25 | 1 764,50 | 1 722,25 | 5 370 |
| HEURES 2021 | 1 026,25 | 693,75 | 1 296,50 | 3 016,50 |
| EVOLUTION 2023-2024 | 54% | 29% | 51% | 169% |
| EVOLUTION 2021-2024 | 78% | 224% | 70% | 108% |

En **2024**, notre activité a atteint un niveau record avec **6 272,25 heures réalisées**, confirmant une dynamique de croissance soutenue. La progression des **heures d'intervention TISF ASE (+224 % depuis 2022)** illustre un renforcement significatif du soutien aux familles via l'Aide Sociale à l'Enfance, grâce à notre reconnaissance par les partenaires sur le territoire.

De même, les **interventions TISF CAF (+78 %) et AD/AVS (+70 %)** poursuivent leur essor, traduisant une demande accrue et un engagement renforcé pour accompagner les bénéficiaires. **Ces résultats soulignent l'importance et l'efficacité de notre action dans le Val de Marne en 2024**.

**Une meilleure structuration et organisation de l'accompagnement** ont permis **d'optimiser le nombre d'heures réalisées**.

# Le financement des interventions

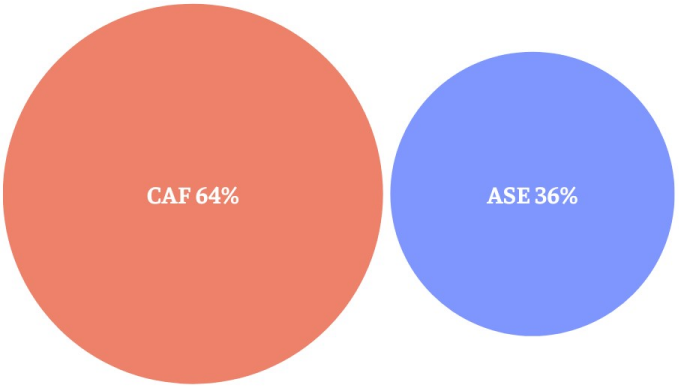


Le financement des interventions d'aide à domicile dans le Val de Marne repose principalement sur deux financeurs : **la CAF et l'ASE.**

- Pour les **TISF**, la CAF prend en charge **45%** des heures réalisées (1 822,25 heures), tandis que l'ASE finance **55%** (2 249,50 heures), pour un total de **6 843,75 heures**.
- Pour les **AD/AVS**, la CAF finance intégralement les **2 200,50 heures réalisées (100%)**.

Au global, la CAF reste le principal financeur avec **4 022,75 heures couvertes (64%)**, contre **2 249,50 heures pour l'ASE (36%)**.

Cela met en évidence une **implication importante de la CAF** dans le financement de l'aide à domicile dans le département, avec évidemment un soutien complémentaire de l'ASE, uniquement pour les interventions des TISF dans le cadre de nos interventions en protection de l'enfance.

# Les bénéficiaires

| | Familles | | Nouvelles familles | | Evolution 2023-2024 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | Familles | Nouvelles familles |
| TISF | 44 | 42 | 24 | 13 | 5% | 85% |
| AD/AVS | 28 | 10 | 17 | 17 | 180% | 0% |
| TOTAL | 72 | 52 | 41 | 30 | 38% | 37% |

En 2024, le nombre total de familles accompagnées dans le Val-de-Marne a fortement augmenté, passant de **52 à 72 familles (+38%)**, avec une hausse significative des nouvelles familles aidées **(+37%).**

- Pour les **TISF**, l'augmentation est plus modérée : **+5%** du nombre total de familles (42 à 44) mais une forte croissance des nouvelles familles aidées (**+85%**).
- Pour les **AD/AVS**, la progression est beaucoup plus marquée : le nombre total de familles a **presque triplé (+180%)**, passant de **10 à 28**, bien que le nombre de nouvelles familles reste stable (**17 en 2023 et 2024**).

**Cette évolution témoigne d'un élargissement de notre action sur le territoire**, qui a connu une progression conséquente au cours de l'année.

C'est également **le reflet d'une grande implication des équipes de l'antenne au service des familles Val-de-Marnaises.**

# Les motifs d'intervention CAF

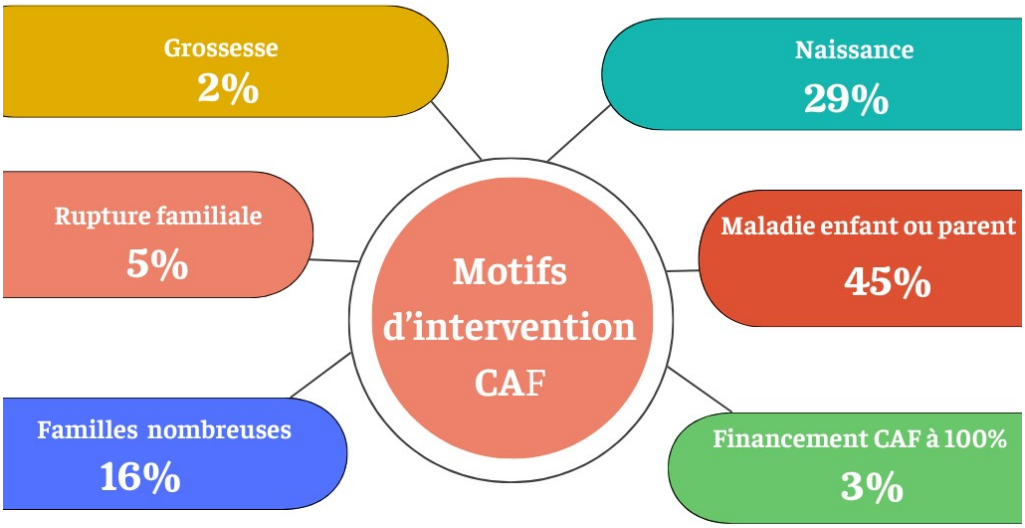


En 2024, les **naissances et maladies de courte durée** ont représenté la majorité des interventions, concentrant près de **60% des heures réalisées**.

- **Les maladies de courte durée (30%)** et **les naissances (29%)** sont les premiers motifs d'intervention.
- **Les maladies de longue durée (15%)** mobilisent principalement les AD/AVS.
- **Les familles nombreuses (16%)** et les **ruptures familiales (5%)** restent des motifs significatifs.
- **Les grossesses et financements CAF à 100%** représentent une part plus marginale des interventions.

Ces chiffres témoignent d'une activité centrée sur le soutien aux jeunes familles et à la prise en charge des situations de fragilité temporaire ou prolongée.

# Répartition des heures par motifs d'intervention

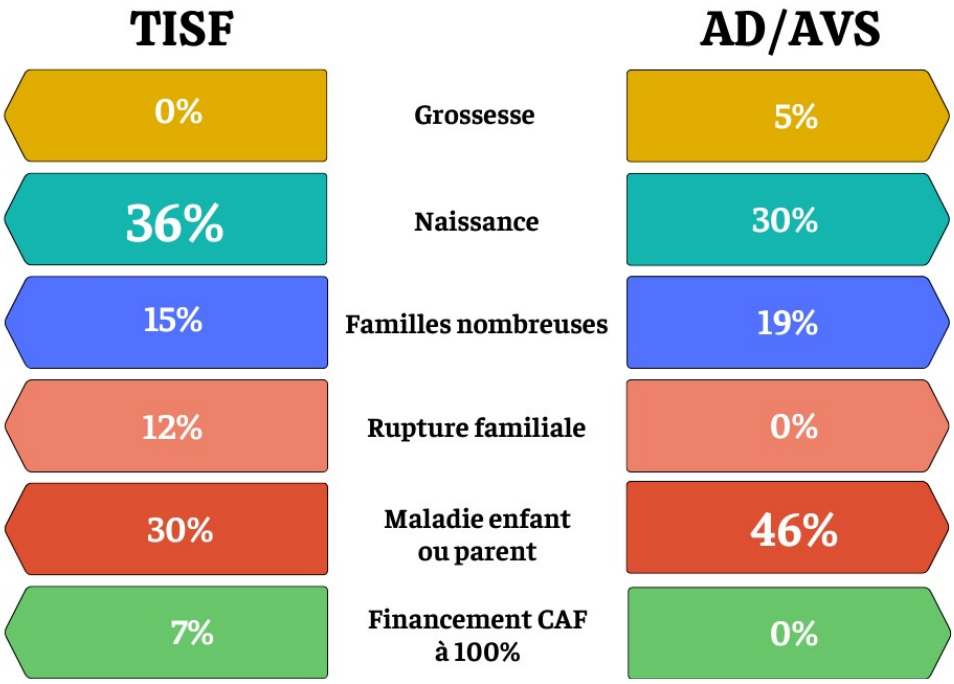

# Composition des familles

L'analyse de la composition des familles bénéficiant d'une intervention CAF montre une prédominance des **familles avec trois enfants ou plus (54%)**, confirmant que l'aide est particulièrement mobilisée par les familles nombreuses.

- Les familles avec **3 enfants (27%)** et **4 enfants et plus (27%)** sont les plus représentées.
- Les familles avec **1 ou 2 enfants** sont également concernées, représentant **46% des bénéficiaires**.

Ces données mettent en évidence l'importance du soutien apporté aux familles nombreuses, souvent confrontées à des besoins accrus en termes d'organisation et d'accompagnement.

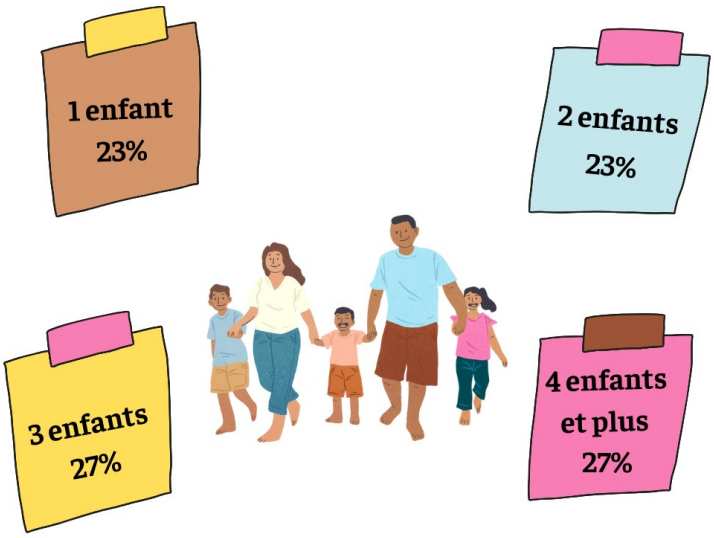


# Quotient familial

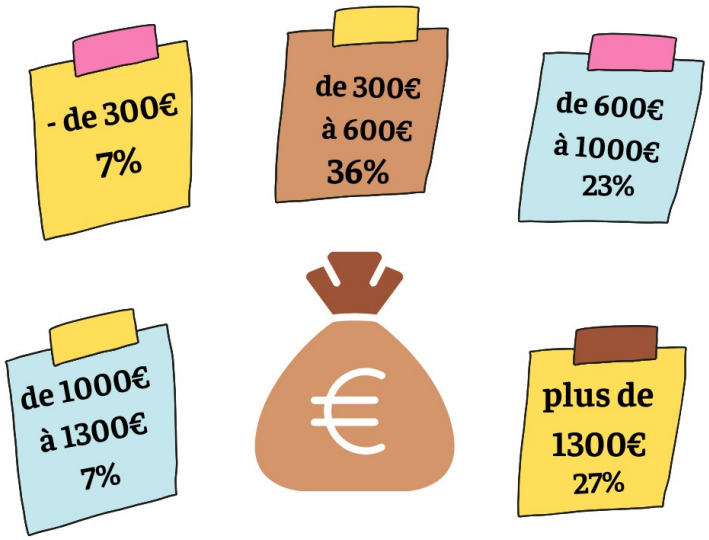


La répartition des familles selon leur quotient familial met en évidence une **prédominance des foyers aux revenus modestes** parmi les bénéficiaires.

- **43% des familles** ont un quotient familial inférieur à 600 €, ce qui souligne une forte présence de foyers à faibles ressources.
- La tranche **600 € - 1000 €** concerne **23% des familles**, représentant une situation intermédiaire.
- Les familles avec un quotient supérieur à **1300 € (27%)** sont également bien représentées, montrant que l'accompagnement ne se limite pas aux revenus les plus bas.

Ces chiffres témoignent d'une **mixité sociale** parmi les familles bénéficiaires Val de Marnaises, avec une majorité de familles à revenus modestes nécessitant un soutien adapté.

# Activité Protection de l'Enfance

En 2024, nous avons assuré **2 249,5 heures d'accompagnement** auprès de **28 familles** dans le cadre de l'ASE, soit une augmentation de **500 heures par rapport à 2023**. Cette progression illustre la demande croissante des services du département et notre capacité à y répondre de plus en plus efficacement.
La répartition des familles accompagnées montre une diversité de situations, avec **29 % des familles ayant un enfant** et **25 % comptant quatre enfants ou plus**, soulignant l'importance de notre soutien dans des contextes variés. Cette dynamique souligne notre engagement à adapter nos interventions aux besoins spécifiques de chaque foyer.
L'ensemble de **cette dynamique positive reflète à la fois l'efficacité : de notre développement partenarial** (initié depuis maintenant quelques années, il se poursuit)**, de notre organisation et l'investissement des équipes de l'antenne**.

| | Heures TISF ASE | Nombre de familles |
|---|---|---|
| ACTIVITE 2024 | 2 249,50 | 28 |
| ACTIVITE 2023 | 1 749,25 | 19 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | 29% | 47% |

## Evolution de l'activité et cadre d'intervention

Nous constatons une **augmentation des interventions conjointes** avec les services d'**AEMO et d'AED**, ainsi que des suivis dans les **hôtels sociaux du 115**. Cette hausse reflète une précarisation croissante des familles, en lien avec l'**inflation et la crise socio-économique**.

Les prises en charge durent en moyenne **120 heures**, à raison de **deux demi-journées d'intervention par semaine**. Toutefois, des difficultés de renouvellement peuvent entraîner des interruptions de suivi, avec des conséquences préjudiciables pour les familles.

## Axes principaux d'intervention

Les accompagnements visent à :

- Soutenir le **lien parent-enfant**,
- Aider à **l'organisation du cadre de vie**,
- Favoriser les **activités de loisirs et la socialisation**,
- Assurer un **accompagnement aux rendez-vous médico-sociaux**,
- Apporter une **aide aux devoirs**,
- Encadrer des **visites en présence d'un tiers**.

## Méthodologie et suivi

Dès le début de l'accompagnement, un **projet individualisé est élaboré et coconstruit avec la famille** et les partenaires, afin de définir **les objectifs et les moyens mis en œuvre**. Le suivi est assuré par un **binôme de TISF**, garant du projet, permettant un **regard croisé** et une posture professionnelle adaptée.
Le travail s'effectue en **lien constant avec les partenaires**, et chaque prise en charge se clôture par un **rapport d'évaluation,** analysant l'évolution de la situation et les suites à envisager. L'ensemble des démarches administratives et réflexives (rédaction des documents, concertations, échanges) représente environ 10 heures sur 4 à 6 mois de suivi, et est intégré au devis validé par le service demandeur.

# Partenariats et actions 2024

L**a mise en place d'actions collectives est un moteur essentiel pour notre activité**, car elle permet de la faire connaître et de la mettre en valeur. De plus, **ces actions collectives et rencontres sont une opportunité pour développer de nouveaux partenariats, pouvant donner naissance à de nouveaux projets**.

## Principaux projets et actions menés en 2024

**Présentation Antenne 75 - TISF 2ème année IRTS**

**Le mardi 11 juin, l'antenne de Paris a eu le plaisir d'accueillir 7 TISF de l'IRTS PARMENTIER 2ème année** très fraîchement diplômées, puisqu'elles venaient tout juste de connaître les résultats !

Ce moment convivial apprécié de part et d'autre a permis, en plus de la présentation de notre association et de notre activité, **d'aborder nos besoins de recrutement ; en mettant en valeur les atouts de notre association en matière de suivi et d'accompagnement des salariés**.

**Sensibilisation aux produits ménagers par l'ACMS (Médecine du travail), à destination des AD/ADVF**

**L'atelier de sensibilisation aux risques liés à l'utilisation de produits chimiques, destiné à l'équipe des AD/ADVF**, s'est tenu le 14 octobre 2024 au sein de notre antenne.

Cet événement a été organisé **en partenariat avec l'équipe de prévention de l'ACMS de Paris** (médecine du travail), composée : d'un médecin, d'un chimiste, d'une infirmière et d'une coordinatrice de santé au travail.

Au cours de cette session, **les participantes ont pu bénéficier d'apports théoriques et pratiques sur les dangers des substances chimiques couramment utilisées dans leur activité professionnelle**.

L'atelier a permis d'aborder divers aspects essentiels, tels que l'identification des produits à risque, les précautions d'usage, les gestes de prévention et les bonnes pratiques à adopter au quotidien.

Grâce à une approche dynamique et interactive, incluant des démonstrations et des échanges autour de situations concrètes, **cet atelier a suscité un vif intérêt et une forte implication de la part des participantes**.

L'ensemble des intervenants et des participantes ont souligné la qualité des échanges et la pertinence des conseils prodigués, renforçant ainsi **l'importance de telles initiatives pour la sécurité et la prévention des risques professionnels**.

Ce moment d'apprentissage et de partage a été unanimement apprécié, tant par les participantes que par les animateurs, confirmant **la nécessité de poursuivre ces actions de sensibilisation pour garantir un environnement de travail toujours plus sécurisé**.

# Bilan des objectifs 2024

## A travers une optimisation de la répartition territoriale de nos interventions (75,92,93 et 94), développer notre activité à destination des familles du 92, en CAF et en ASE.

Grâce à une optimisation de la répartition territoriale de nos interventions, nous avons pu renforcer et développer notre activité au service des familles des Hauts-de-Seine, tant dans le cadre du financement CAF qu'en protection de l'enfance (ASE).
Cette meilleure organisation nous a permis de mobiliser plus efficacement nos équipes, d'accroître notre capacité d'intervention et de répondre de manière plus réactive aux besoins des familles du territoire. La montée en charge des suivis ASE en 2024 illustre d'ailleurs cette dynamique positive, avec un accompagnement renforcé des familles en situation de vulnérabilité.
En structurant mieux notre présence sur le département, nous avons également favorisé une meilleure couverture géographique et une prise en charge plus adaptée aux réalités locales, garantissant ainsi un service de qualité, au plus près des besoins des bénéficiaires.

## Poursuivre notre développement géographique sur l'ensemble du Val-de-Marne pour une meilleure couverture du territoire

En 2024, nous avons poursuivi avec succès notre expansion géographique sur l'ensemble du Val-de-Marne, consolidant ainsi notre présence pour mieux répondre aux besoins des familles du territoire. Grâce à une stratégie de déploiement efficace et à l'engagement de nos équipes, nous avons renforcé notre accessibilité et optimisé notre couverture départementale. Cette dynamique d'expansion nous permet aujourd'hui d'accompagner un nombre croissant de bénéficiaires tout en garantissant une qualité de service optimale aux familles du territoire.

## Développer nos partenariats entamés en 2023 (ANRS, « Maison des liens familiaux », SAMELY, « Toit et joie ») et en initier de nouveaux, dans l'objectif de poursuivre à favoriser et diversifier nos missions d'accompagnement, pour continuer d'aider et soutenir des bénéficiaires en situations de plus en plus précaires, dans un contexte social et économique dégradé

Cette année nous avons renforcé nos partenariats, afin de diversifier nos missions d'accompagnement et de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires en situation de précarité. Le projet Vesta, mis en place avec « Toit et Joie », représente une avancée majeure, en innovant un accompagnement social adapté, pour offrir un soutien renforcé à un public en grande vulnérabilité, différent de celui que nous accompagnions jusqu'alors.

Par ailleurs, notre collaboration avec l'ANRS, service d'AEMO parisien, s'est poursuivie, permettant une prise en charge adaptée des familles accompagnées, en complément des suivis éducatifs mis en place dans le cadre de la protection de l'enfance.

Dans un contexte social et économique dégradé, ces partenariats constituent un levier essentiel pour assurer la continuité et l'évolution de nos interventions, en coordination avec divers acteurs engagés du territoire.

## Répondre à l'enjeu des difficultés de recrutements de TISF

En 2024, nous avons intensifié nos actions pour faire face aux difficultés de recrutement des TISF, dont la poursuite d'un partenariat étroit avec l'IRTS Parmentier, centre de formation de TISF à Paris. Cette collaboration nous permet à la fois de contribuer à renforcer l'attractivité du domicile, tout en favorisant et facilitant l'intégration de nouveaux professionnels.

Dans un contexte où le recrutement reste un défi, ce partenariat constitue une réponse concrète, en favorisant les échanges avec les futurs professionnels et en facilitant leur orientation vers nos structures.

Ces efforts contribuent à garantir un accompagnement de qualité aux familles, tout en consolidant nos liens avec les acteurs locaux de la formation et du travail social.

# Objectifs 2025

# Bilan qualité 2024

| Critères | Objectifs | Actions |
|---|---|---|
| **Recrutement et intégration des nouveaux salariés** | Accompagner le salarié sur son poste | Formaliser systématiquement l'entretien de fin de période d'essai |
| **Partenariat** | Développer le partenariat sur tout le territoire | Développer le partenariat sur le 92 e 94 |
| **Satisfaction, plaintes et réclamations** | • Enregistrer et suivre les réclamations | • Sensibiliser et former les administratifs à l'enregistrement des réclamations<br>• Systématiser cet enregistrement<br>• Enregistrer les contacts entrants/sortants |
| **Gestion des évènements indésirables** | Enregistrer et traiter les évènements indésirables | Sensibiliser les professionnels à l'enregistrement des évènements indésirables |
| **Bientraitance et éthique** | • Former et sensibiliser les salariés à la bientraitance<br>• Sensibiliser les salariés à la prévention de la maltraitance<br>• Sensibiliser les salariés aux droits et libertés des familles | • Former 100% des intervenants et des administratifs<br>• Faire des rappels sur les droits des personnes accompagnées<br>• Réfléchir sur des actions de formation spécifiques aux droits et libertés des familles<br>• Maintenir un point trimestriel sur la bientraitance<br>• Planifier des interventions partenaires sur la bientraitance |
| **Formation** | Former des professionnels à l'utilisation des outils numériques | • Former 100% des TISF à Word<br>• Former les RS/TISF/AD aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles<br>• Former les RS/TISF/AD aux politiques sociales |
| **Optimisation de la qualité de l'accompagnement** | Prévention des risques professionnels | Planifier une formation sur les gestes et postures TISF |
| **Audit accompagnement à la vie quotidienne** | Accompagnement à la vie quotidienne | Systématiser les VAD dans les situations CAF |
| **Prise en charge de la demande** | Mettre à jour les données CAF sur ADONIS | Mettre à jour les heures facturées sur ADONIS |
| **Accompagnement à la santé, au logement etc** | Organiser une journée d'information à destination des professionnels | |

2024

# Rapport d'activité

## Département du Val D'Oise (95)

Afad
ÎLE-DE-FRANCE

# Chiffres de l'année 2024

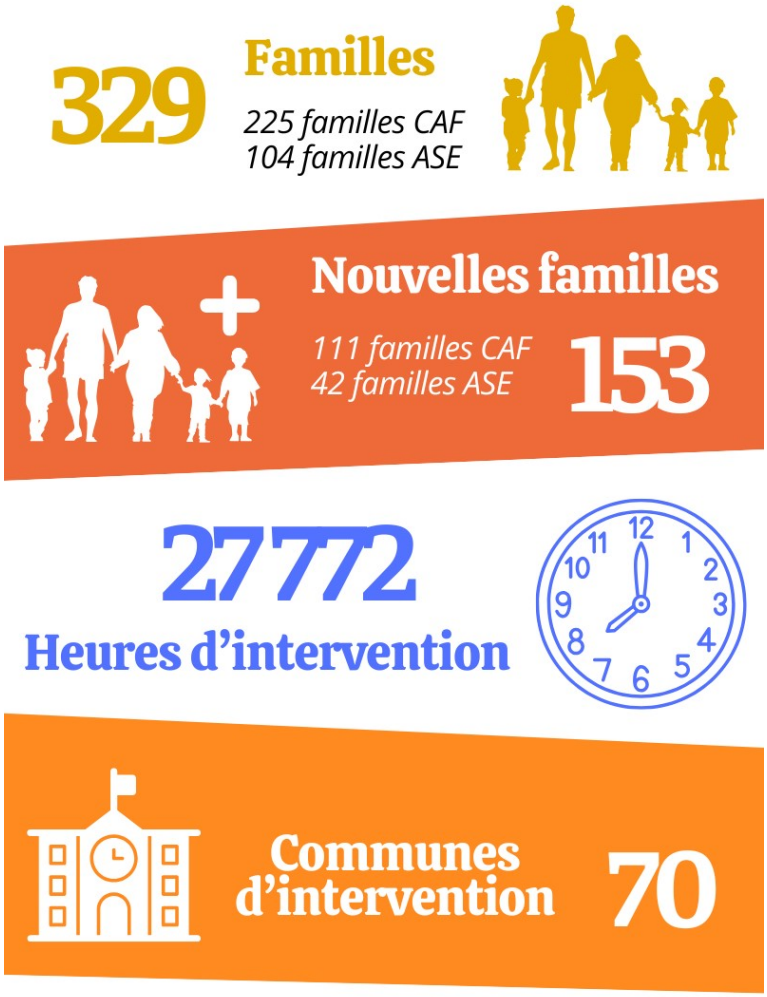


L'antenne du Val d'Oise est située au cœur de la communauté d'agglomération Plaine vallée sur la commune de Domont.
Le périmètre d'intervention de cette entité est **l'ensemble du territoire du Val d'Oise.**

Comme en 2020, 2021, 2022 et 2023 **la ville de Sarcelles** reste la commune où l'AFAD IDF est intervenue le plus au cours de l'année 2024.

Cette année a été le choix de la stabilité tant au niveau des équipes de terrain qu'administratives.

Nous avons pu augmenter nos heures d'interventions sans forcément augmenter le nombre de familles.

Nous notons que l'activité TISF a considérablement augmenté **+ 12%** pour l'année 2024.

Cette augmentation significative de l'activité résulte du **travail collaboratif avec nos partenaires** et notamment à travers des actions telles que les rencontres d'équipe régulières.

# Rétrospective 2024

**Mars**

Participation à la journée portes ouvertes de la clinique CONTI à l'Ile Adam : mise en place d'un volet concernant l'AFAD IDF dans leur livret d'accueil.

Participation à la journée départementale périnatale du Val d'Oise

03

**Juin**

Rencontre avec l'équipe du service social départemental et de la PMI de Beaumont sur Oise au Château d'Auvers sur Oise

06

**Juillet - Aout**

Comme chaque année, nous organisons des rencontres aux Etangs de Cergy.
Ces événements ont pour objectif de créer des moments conviviaux entre les familles et de renforcer les liens sociaux.
Journée à Boulogne sur Mer en présence d'une TISF et une famille.

07
08

11

**Novembre**

2ème participation à la journée portes ouvertes de la clinique CONTI de l'Ile Adam

3 départs à la retraite en mars, juillet novembre

# Zone d'activité

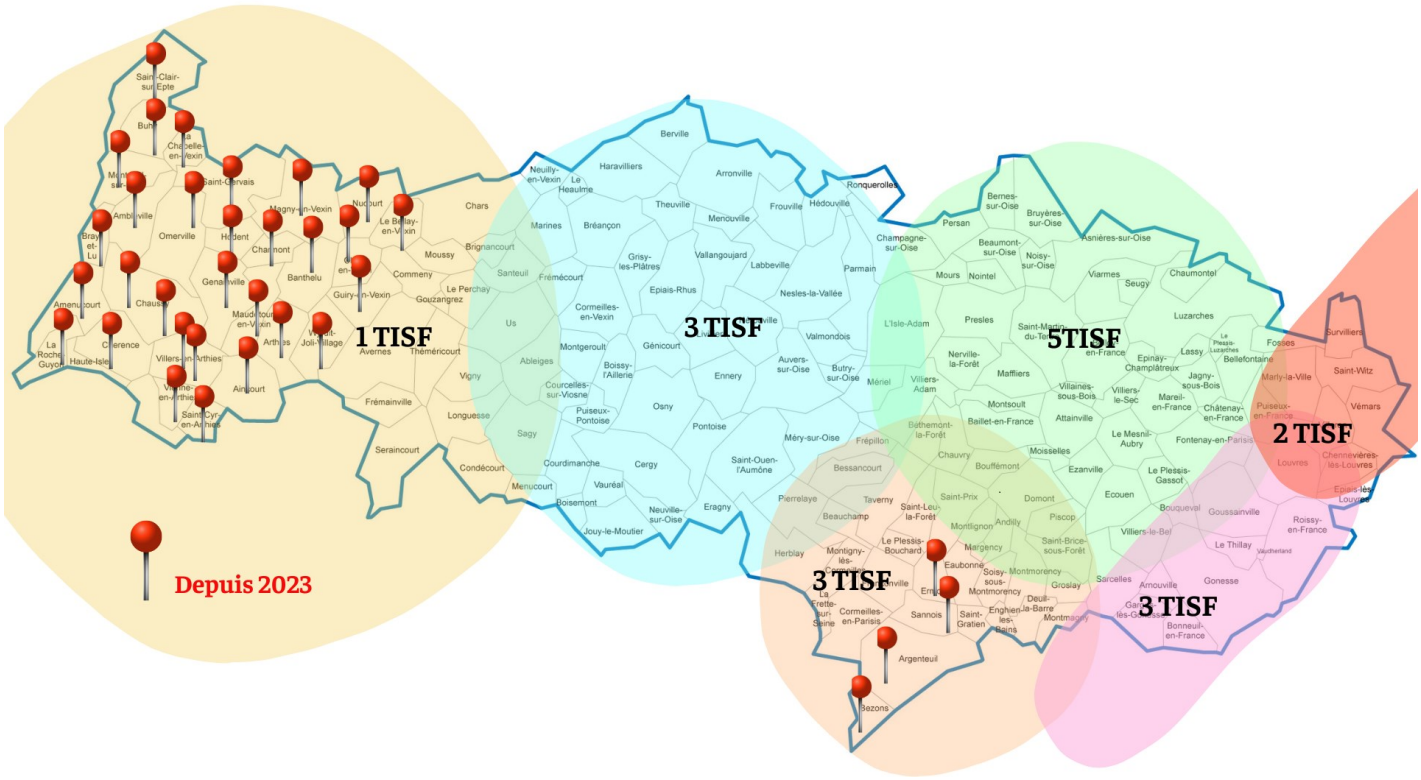


Depuis 2021, Sarcelles est la ville où nous recensons le plus grand nombre de familles, avec 40 en 2023 et 34 en 2024. Notre action s'est également étendue à Goussainville (23 familles), dans le cadre du dispositif TGV, en raison de la forte concentration d'hôtels sociaux dans cette commune.

Nous avons élargi notre zone d'intervention, avec la possibilité d'intervenir désormais dans le sud du département, notamment à Argenteuil (5 nouvelles familles), ainsi que dans le Vexin, à l'ouest du département (cf carte ci-dessus) . Organiser des interventions dans cette zone rurale et isolée du reste du département a toujours été un défi. Cependant, grâce au soutien du département, nous avons pu évaluer les besoins et recruter une salariée (cf. carte ci-dessus).

En ce qui concerne Argenteuil, nous avons recruté une TISF en novembre 2023, intervenant principalement dans les villes du sud-ouest du Val d'Oise : Argenteuil, Bezons et Enghien les Bains et nous développons ce secteur d'activité en recrutant une deuxième TISF qui devrait rejoindre l'équipe.

Ainsi, notre politique de recrutement porte ses fruits et nous permet désormais d'intervenir dans toutes les villes du département, sans exception. Cette stratégie de développement faisait partie de nos objectifs prioritaires pour l'année 2024 comme précisé dans notre rapport d'activité de 2023.

# L'activité

| | TISF | AD/AVS | TOTAL |
|---|---|---|---|
| HEURES 2024 | 18 148,50 | 9 622,75 | 27 771,25 |
| HEURES 2023 | 16 251,25 | 9 943,50 | 26 194,75 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | 12% | -3% | 6% |

Nous avons fortement concentré nos efforts sur l'activité TISF en développant un partenariat solide et pérenne.
Nous sommes heureux de constater les résultats positifs de ce travail **(+12% TISF)** et nous espérons que cette dynamique se poursuivra en 2025.
Nous continuons à développer notre activité et à recruter dans les secteurs d'Argenteuil, Bezons, ainsi qu'à l'Est du département.
En 2025, deux salariés intervenant sur les secteurs de Fosses et Louvres viendront renforcer l'équipe TISF du département du Val d'Oise.

# Répartition des financeurs

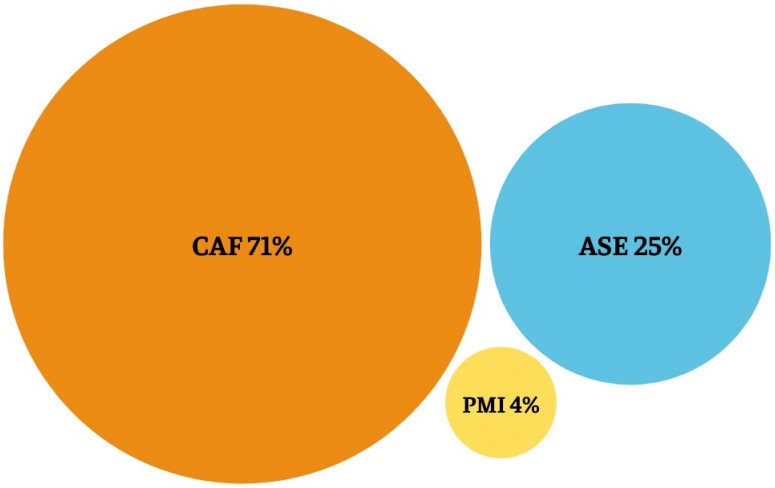


L'activité TISF est légèrement plus importante en CAF **56%** et **44%** en ASE et PMI.
Cela s'explique par le fait que nous avons concentré notre travail sur les demandes CAF. Nous constatons aussi que les journées portes ouvertes auxquelles nous participons portent leurs fruits. Le travail avec les partenaires comme les PMI mais aussi les acteurs de la protection de l'enfance comme les services d'AEMO ou le SSD, a permis de changer les réflexes de ces partenaires.
En effet, ces derniers nous sollicitaient systématiquement en ASE mais nous avons pu nous rendre compte que certaines familles peuvent relever d'une intervention CAF.

Désormais, les partenaires prennent davantage le temps d'évaluer en concertation avec nos services les besoins de la famille, permettant de développer les interventions dans le cadre CAF.
A noter que la différence reste légère et que comme les années précédentes nos interventions ASE et CAF restent à peu près équilibrées.

# Les bénéficiaires

| | Familles | | Nouvelles familles | | Evolution 2023-2024 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | Familles | Nouvelles familles |
| TISF | 205 | 224 | 103 | 95 | 8% | 8% |
| AD/AVS | 124 | 126 | 50 | 79 | -2% | -37% |
| TOTAL | 329 | 350 | 153 | 174 | -6% | 12% |

La baisse en AD/AVS s'explique par le fait que nous avons eu des départs à la retraite qui n'ont volontairement pas été remplacés.

En effet, nous avons comme objectif d'augmenter l'activité TISF afin d'obtenir un ratio **70% TISF et 30 % AD/AVS.**

# Les motifs d'intervention CAF

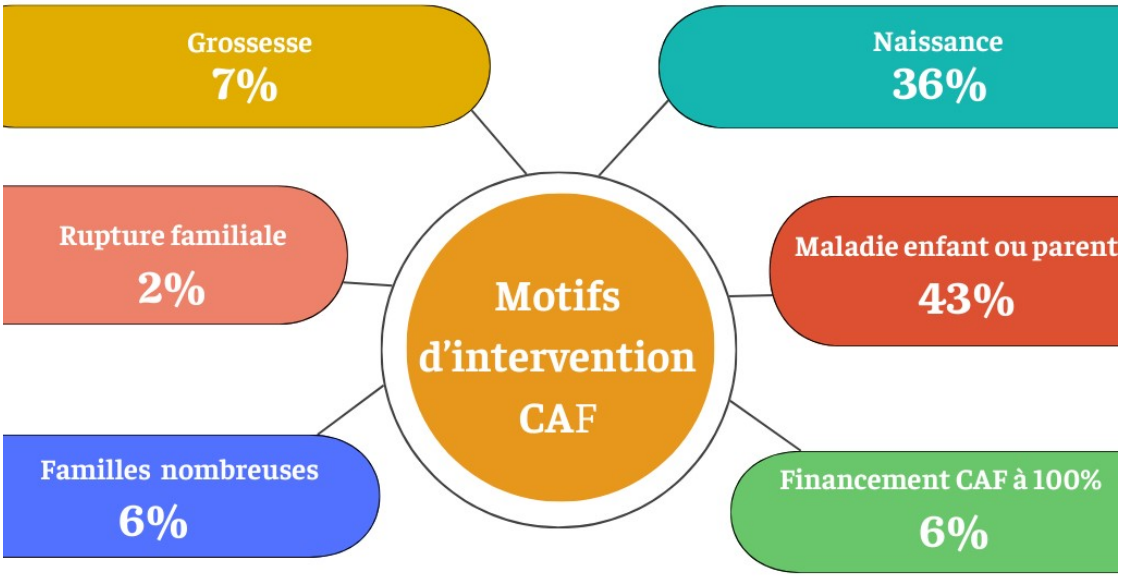


Pour l'activité **TISF**, le premier motif d'intervention est la naissance avec **54%** En 2023 (41%) 2022(64%). La naissance représentant aussi le motif le plus important, il reste donc en équilibre. L'écart est très important avec les autres motifs, grossesse qui est le deuxième motif s'élève à **8%.**
A noter que la maladie longue durée qui était à 10% en 2022 et en 2023 à 19%, est passée à **3%** en 2024.

# Répartition des heures par motifs d'intervention

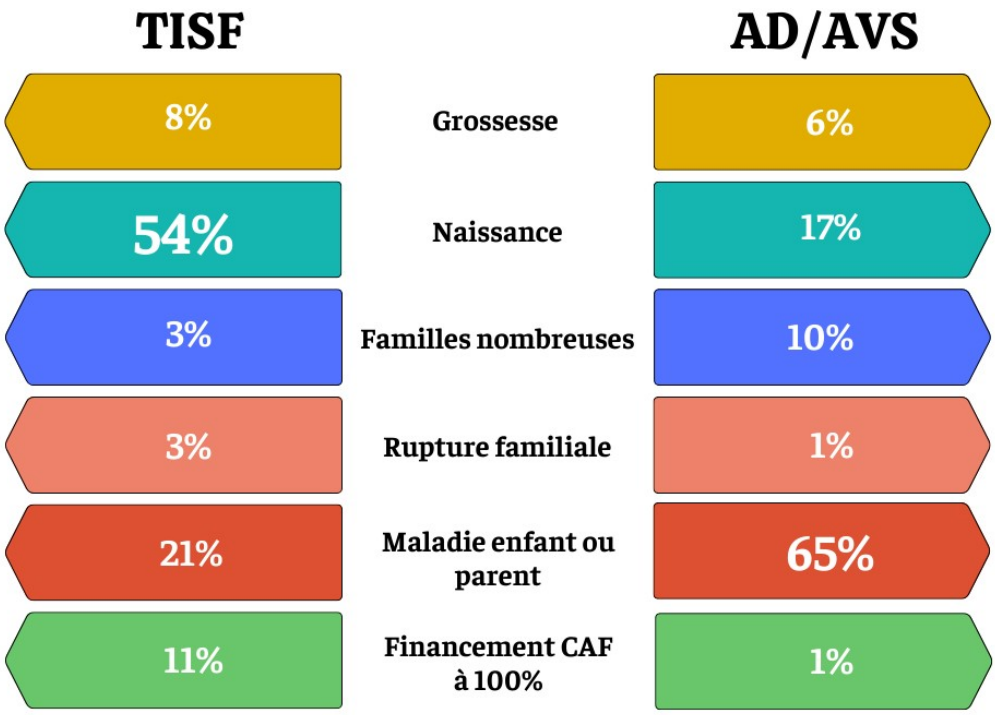

# Composition des familles

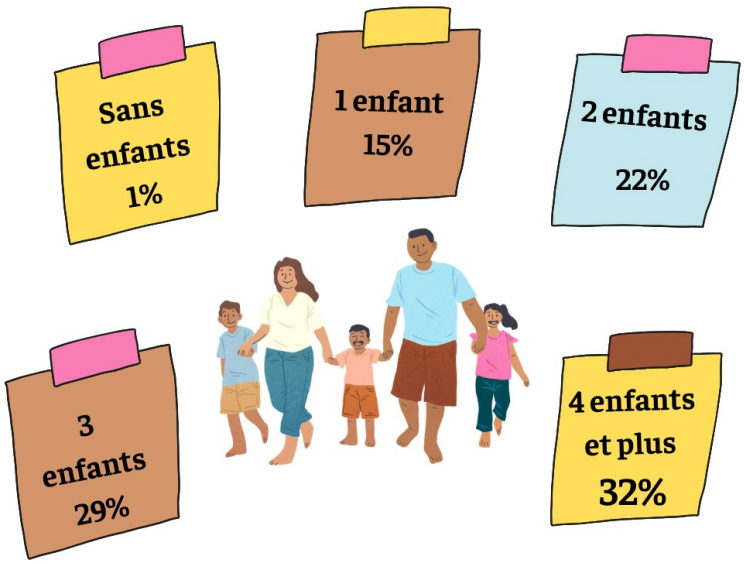


Les familles ayant 4 enfants et plus sont majoritaires, nous avons suivi 72 familles de 4 enfants et plus en 2024 soit une répartition de **32%.** En 2023 les familles composées de **3 enfants** étaient majoritaires avec 74 familles suivies soit **32%.**

A noter que le motif d'intervention pour lequel nous sommes en 2024 le plus sollicité **n'est pas « famille nombreuse »** mais la naissance.

# Quotient familial

Comme en 2023, les tranches entre **300€ et 600€ et 600€ et 1000€ sont les plus importantes** avec **41%** pour chacune d'entre elles.

Le quotient familial de moins **de 300 euros est en baisse** par rapport à l'année dernière (16 familles soit 7% en 2024 contre 32 familles soit une répartition de 14%).

Cela reste important comparé à l'année 2022 il était à 10 familles soit 5 %.

Cette augmentation est sans doute liée à une forme de paupérisation du public, constatée aussi par les difficultés croissantes des familles à régler leur reste à charge. Nous le constatons également lorsque la mise en place d'une intervention ne peut aboutir auprès d'une famille qui a un réel besoin à cause du reste à charge. La famille exprime alors sa peur de ne pas pouvoir être en mesure de régler.

Ainsi, plusieurs contrats n'ont pas été mis en place pour des familles qui avaient pourtant été orientées par des partenaires (PMI, SSD assistant social CAF), mais dont les moyens financiers ne permettaient pas d'accéder à leur droit.

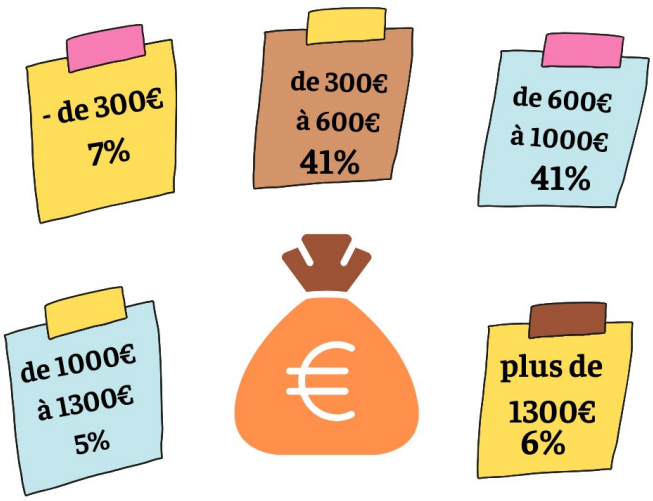

# Activité Protection de l'Enfance

| | Heures TISF ASE | Nombre de familles |
|---|---|---|
| ACTIVITE 2024 | 6 854,25 | 104 |
| ACTIVITE 2023 | 7 131,33 | 121 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | -4% | 14% |

L'ASE remplit des missions de protection, de soutien et de prévention. Au sein de l'antenne du Val d'Oise, les interventions demandées dans le cadre de l'ASE couvrent principalement les domaines suivants :

- 60 heures d'observation pour réaliser une évaluation familiale et apporter un soutien adapté.
- Visite en présence d'un tiers : Un accompagnement des enfants placés, notamment lors de visites chez leurs parents. Ces interventions se déroulent principalement le samedi en journée ou le mercredi, en fonction des droits accordés par le Juge.
- D'autres interventions visent à soutenir les familles dans la guidance parentale, à travailler sur la relation parent-enfant, à aider les parents à poser des limites ou encore à les accompagner dans leurs démarches administratives.

Ces prises en charge ont une durée de 100 heures, reparties sur une période de 4 à 6 mois.

*Equipe PMI de Vauréal chargée des évaluations du département 95*

# Partenariats et actions 2024

## Signature d'une convention avec l'UAPB

Unité d'Accompagnement Parents-Bébé : Hôpital de Gonesse

Une rencontre avec les professionnels de l'Unité d'Accompagnement Parents-Bébé (l'UAPB) a permis d'étayer une réflexion sur la nécessité de développer notre partenariat.

L'UAPB est une unité fonctionnelle rattachée au pôle de Psychiatrie infanto-juvénile.

Cette unité fait partie de l'Espace Parent-Bébé qui se compose de :

- La liaison pédopsychiatrique en maternité au sein de Centre Hospitalier de Gonesse
- L'Unité d'accompagnement Parent Bébé Consultations de proximité au sein des différents CMP (Centre Médico Psychologique) du secteur

L'UAPB a pour mission une prise en charge globale de la dyade ou triade mère-bébé, père-bébé, parents-bébé. Il est à la fois question d'un accompagnement à la parentalité et d'un travail thérapeutique autour des interactions précoces entre bébé et son/ ses référent(s).

L'objectif de conclure une convention entre partenaire à un intérêt réciproque. Les familles que nous suivons dans le cadre de l'intervention TISF pourront être dirigées vers l'UAPB, elles seront pris en charge en priorité.

L'UAPB de son côté pourra solliciter l'AFAD IDF pour l'intervention d'une TISF. Cette demande fera l'objet d'une intervention prioritaire par l'antenne de Domont.

Signature de la convention prévue en 2025.

## Action de formation avec l'EPSS

Suite à une rencontre en septembre 2024, nous mettons en des actions communes avec l'EPSS.

Cette dernière oriente des personnes intéressées, mais par une formation de TISF, non encore sûres de leur choix.

Par la suite avec France Travail, nous élaborons une convention d'immersion permettant à la personne de suivre une formation TISF pendant une période convenue ensemble, généralement de 4 à 5 jours.

Cette démarche offre aux participants l'opportunité de mieux découvrir le métier et, par la suite, de se former en tant que TISF dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Pour l'AFAD IDF, cela représente une opportunité de développer le recrutement de TISF diplômée, tandis que pour l'EPSS, c'est une manière d'augmenter ses effectifs, car les TISF en formation sont une ressource de plus en plus rare.

## Participation à la journée périnatale du Val d'Oise

L'AFAD IDF du 95 a été invitée par le département pour participée à la journée périnatale du Val d'Oise.
Cette invitation témoigne de la reconnaissance due à notre travail et de l'importance du rôle des TISF.
Cette journée avait pour vocation de **montrer la richesse du réseau partenarial** mobilisable autour des parcours de santé mentale périnatale, de la période préconceptionnelle aux 3 ans de l'enfant.
Ces parcours de santé mentale couvrent l'ensemble du spectre : de la **dépression périnatale** à la **parentalité** des personnes en situation de **handicap psychique.**
Cette journée avait pour objectifs de :

- Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de la **psychiatrie, de la périnatalité, du médico-social et du social**
- Présenter les **services et dispositifs** qui existent sur le territoire
- Fluidifier le **parcours des patientes et le maillage partenarial**

Une délégation composée de 5 TISF, d'une responsable de secteur et du responsable d'antenne a représenté l'AFAD IDF en tenant un stand.

Cette occasion a permis de rencontrer de nouveaux acteurs de la périnatalité de mieux faire connaître les missions des TISF auprès des partenaires du Val d'Oise.

## Journées portes ouvertes à

Nous avons participé à 2 portes ouvertes, en mars et en novembre au sein de la maternité de la Clinique Conti à l'Isle Adam.
Nous avons pu établir un partenariat solide car la clinique a inséré notre plaquette dans son livret d'accueil. Ce livret est remis à chaque famille rejoignant la clinique.

## Dispositif TGV (Très Grande Vulnérabilité)

**Pour rappel :**

Fin 2020, l'antenne du Val d'Oise a mis en place une action sur un dispositif spécifique d'accompagnement des femmes enceintes en situation de grande précarité dans leur parcours de grossesse en lien avec le docteur chef du service PMI du département.
En effet, on compte sur le Val d'Oise 4,6 décès sur 1000
naissances contre 3,8 en Ile-de-France entre 2014 et 2016 (derniers chiffres de l'INSEE).

C'est dans le Val d'Oise que la mortalité infantile est la plus élevée d'Ile de France.

Périmètre de cette action :

- Accompagnement à la périnatalité (rendez-vous médicaux, repérage dans l'environnement, alimentation)
- Préparation à l'arrivée du bébé

**En 2024 : 10 familles** suivies et **818 heures** réalisées.

Nous avons dû intervenir auprès de famille qui n'avaient pas de logement, parfois le 115 proposait quelques nuits d'hôtel.
Cependant, mais la majeure partie du temps, ces familles étaient sans domicile fixe.
Il a fallu adapter l'intervention de la TISF en proposant des accompagnements à l'hôpital afin que ces femmes enceintes puissent bénéficier d'un suivi médical malgré leur situation sociale.

# Bilan des objectifs 2024

**Etendre les rencontres équipes avec de nouveaux partenaires et constituer un plus large réseau**

Il a été compliqué de maintenir un rythme d'une rencontre par mois.
En effet, mobiliser régulièrement les équipes peut impacter l'activité et le rythme de travail. Bien que ce travail ait été essentiel en 2023, cette année l'activité a été particulièrement dynamique, nécessitent de concentrer nos efforts sur cette priorité.

**Maintenir et développer notre partenariat privilégié avec l'UAPB, LA VAGA, et les CAMSP de SAINT-OUEN- L'AUMONE et de GONESSE**

Nous avons réussi à maintenir et à développer le partenariat avec l'ensemble de ces acteurs.
Les CAMSP de GONESSE et de SAINT OUEN L'AUMONE nous ont transmis plusieurs situations.
Avec la VAGA, nous poursuivons nos interventions au sein de leurs appartements.
Quant à l'UAPB, une convention sera signée en 2025.

**Augmenter l'activité CAF**

L'activité a augmenté en TISF + 12% par rapport à l'année dernière.

**Les rencontres partenaires et les participations aux journées portes ouvertes, ont favorisé le développement de l'activité TISF**

Poursuivre notre politique de recrutement en renforçant les zones du Vexin et d'Argenteuil.
En 2024, 2 TISF ont été recrutées et 2025 le secteur d'Argenteuil, Bezons sera renforcé par l'arrivée d'une TISF à temps plein.

**Proposer une seconde édition du « projet bien être / coiffure »**

En 2024 ce projet n'a pu se renouveler, pour des raisons d'organisation, mais la teneur de ce formidable projet, n'est pas remise en question.
Nous prévoyons une nouvelle édition en 2025.

### Mener davantage d'actions collectives en direction des familles (journée à la plage, visite de musées, théâtre etc)

Cet objectif reste toujours d'actualité, l'accès à la culture en direction des personnes les plus défavorisées nous semble plus que jamais une nécessité. Néanmoins les financements pour ce type de projet reste difficile à obtenir. Mais nous y travaillons en réorganisant notre stratégie de collecte de fonds privés et de négociation à l'obtention de subventions auprès de nos financeurs publics (Département, CAF).

### Poursuivre l'aménagement des nouveaux locaux (cadres, bibliothèque, photos)

L'amélioration des espaces tant sur le plan de l'esthétique, de l'accueil, mais aussi par le biais de l'acquisition du matériel adapté économiquement pour améliorer les conditions de travail des salariés et le confort au quotidien se poursuit en 2024 et 2025.

### Participer à des journées portes ouvertes

Nous avons participé aux portes ouvertes de la CLINIQUE CONTI
Mme JOURQUIN Marion étant la TISF référente de ce partenariat.
Nous avons participé à la journée Périnatale organisée par le département.

### Maintenir des rencontres équipes avec les partenaires

Nous avons maintenu des rencontres partenaires mais à un rythme moins important qu'en 2023.
En 2025 le département organisera des rencontres partenaires aves comme objectifs d'intégrer l'ensemble des équipe ASE,SSD,PMI du département du Val d'Oise.

# Objectifs 2025

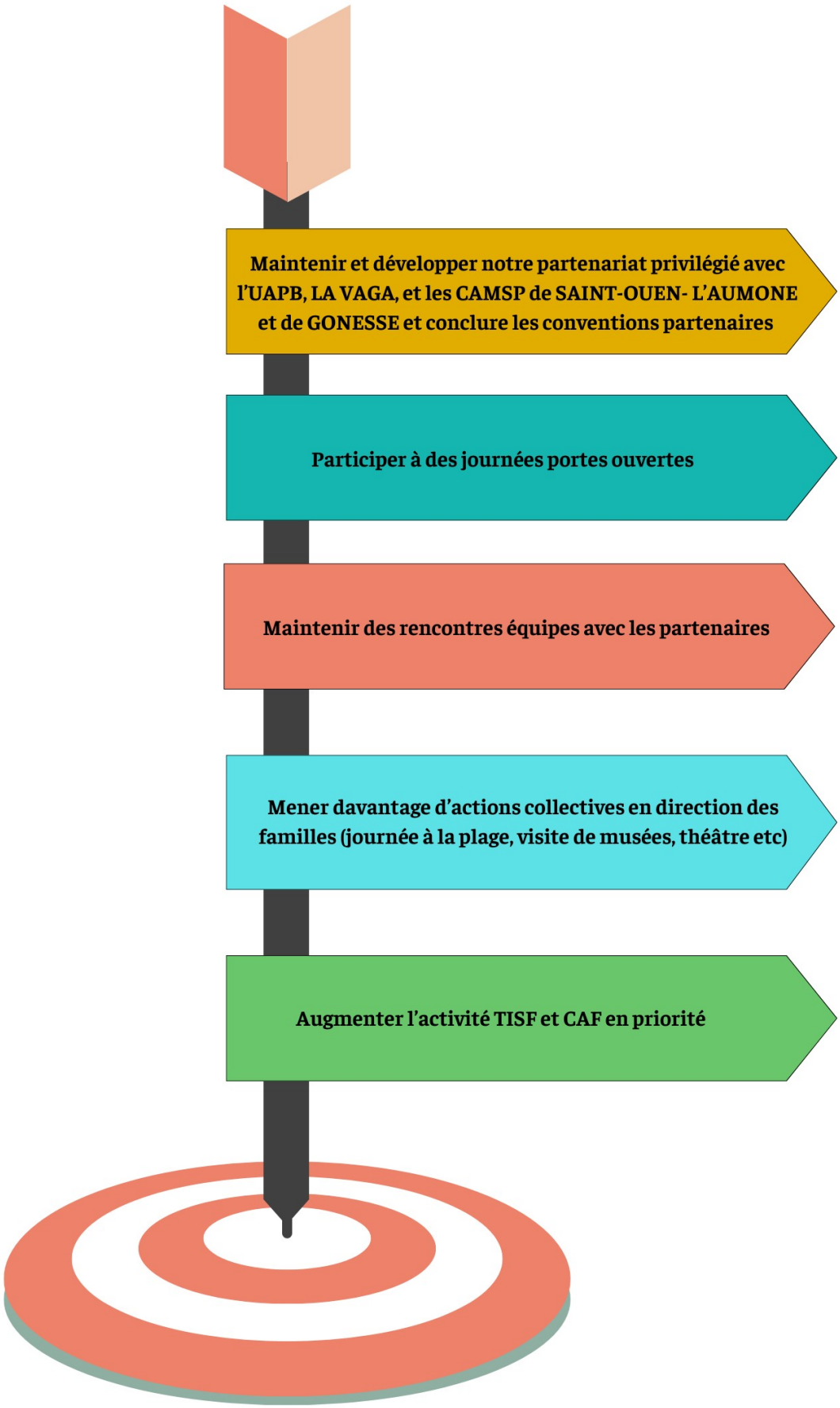

# Bilan qualité 2024

| Critères | Objectifs | Actions |
|---|---|---|
| **Partenariat** | • Maintenir et développer notre partenariat | • Mettre en place des conventions et veiller à les actualiser<br>• Contacter les département afin d'organiser et d'instituer ces rencontres |
| **Formation** | • Faire évoluer les pratiques | • Mise en place de réunion à thème et formations (bientraitance, écrits professionnels) |
| **Bientraitance et éthique** | • Mener davantage d'actions collectives | • Identifier avec l'équipe les actions qui peuvent être menées |
| **Recrutement** | • Développer les recrutements TISF | • Evaluer les besoins en fonction des secteurs et recruter |
| **Politique associative** | • Augmenter l'activité CAF | • Renforcer le travail de partenariat et de communication vers le public |
| **Démarche qualité** | • Mettre à jour les procédures dans le cadre de l'évaluation | • Suivi régulier et composition de groupes de travail |
| **Communication externe** | • Participer à des journées portes ouvertes | • Mobiliser l'équipe et se munir de matériel adapté |

2024

# Rapport d'activité

## Service Autonomie Aide et Soins

Afad
ÎLE-DE-FRANCE

# Chiffres de l'année 2024

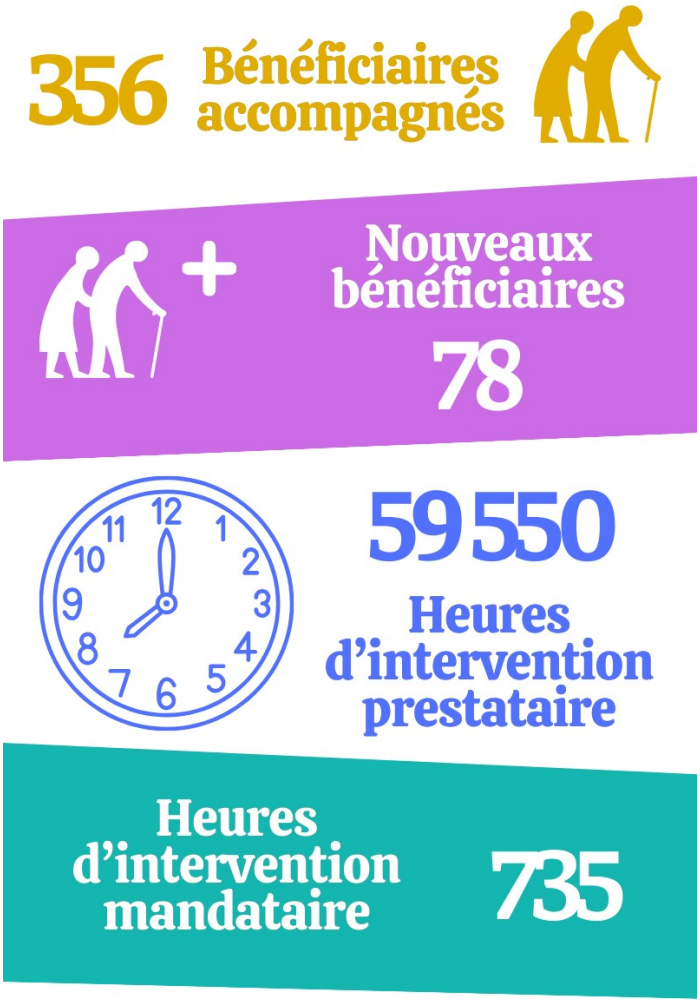


L'accompagnement à domicile joue un **rôle essentiel dans le bien-être** des personnes qui choisissent de rester chez elles. Nos équipes s'engagent à offrir un soutien adapté aux besoins individuels de chaque bénéficiaire, en veillant à ce que leur quotidien soit le plus serein possible.

Nous reconnaissons que **chaque situation est unique**. C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à établir une relation de confiance avec les personnes que nous accompagnons. Notre objectif est de les aider à maintenir leur autonomie tout en leur procurant le confort et la sécurité nécessaires.

La qualité de notre accompagnement **repose sur une écoute** attentive et une compréhension des attentes de chacun.

En travaillant en étroite collaboration avec les familles et les professionnels de santé, nous cherchons à créer un environnement favorable au bien-être de nos bénéficiaires.

Notre mission est ainsi de **contribuer à une vie quotidienne plus agréable et épanouissante** pour ceux que nous accompagnons à domicile, tout en respectant leur rythme et leurs choix.

Au cours de cette année 2024, nous avons pu accompagner un total de **356 bénéficiaires**, dont **78 nouveaux**. Grâce à l'engagement des équipes, tant administrative que sur le terrain, nous avons enregistré **59 550,25 heures d'activité** en prestataire, répondant ainsi aux besoins variés de notre public.

Par ailleurs, nous avons également réalisé **734,50 heures d'activité** dans le cadre de notre service mandataire, permettant de renforcer notre soutien auprès des bénéficiaires. Ces chiffres témoignent de notre volonté d'offrir un accompagnement de qualité et de répondre aux attentes de ceux que nous accompagnons.

# Rétrospective 2024

## Janvier

- Fusion avec le Service de Soins A Domicile (SSIAD) d'Athis-Mons.
- Développement de l'activité sur Wissous. Suite à l'acquisition d'un nouveau véhicule, avec le concours du Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre du projet « mobilité » porté par le SAAD pivot du TAD Nord Ouest nous avons pu étendre notre activité sur la commune de Wissous. En effet, l'absence ou la difficulté d'accès par les transports en commun sur ce territoire, rendait jusqu'alors impossible notre intervention.

01

03

## Mars

2e édition de la journée nationale des aides à domicile, avec l'organisation d'un goûter festif, et la présence de nombreux ateliers grâce aux concours de nos partenaires (PDMA, ACPPAV, Présage, CLIC des Portes de l'Essonne)
Cette journée permet de mettre à l'honneur le métier d'aide à domicile tout en améliorant la cohésion des équipes, ce qui conduit à une meilleure prise en charge des bénéficiaires.

## Juin

Nous avons été sollicités par les équipes de Présage (outil numérique mobilisant l'intelligence artificielle pour prévenir le risque de fragilité, et les hospitalisations pour tourner un petit film de présentation de l'application, qui servira ensuite lors de formation au sein des différents services utilisant Présage.
Mme Maryse PESQUIER, bénéficiaire de Juvisy et Mme Licil GOMES, intervenante, se sont prêtées au jeu et ont accepté d'être filmées durant une intervention au début du mois de juin.

06

10
11

## Octobre / Novembre

- Début du travail sur la mise en conformité avec le cahier des charges SAD pour pouvoir présenter la demande d'autorisation conjointe CD/ARS en 2025.
- Nous sommes accompagnés dans ce travail par l'UNA dans le cadre d'une action collective, et par le cabinet ACT sur l'association.

# L'activité

| | SERVICE PRESTATAIRE | SERVICE MANDATAIRE | TOTAL |
|---|---|---|---|
| HEURES 2024 | 59 546,25 | 734,50 | 60 280,75 |
| HEURES 2023 | 55 943 | 399 | 56 342 |
| EVOLUTION 2023 - 2024 | 6% | 84% | 7% |

Il y a une augmentation notable des heures réalisées pour les services prestataires et mandataires entre 2023 et 2024. Le service mandataire, en particulier, a connu une croissance significative de **84%**, tandis que le service prestataire a également augmenté de 6%. Le total des heures réalisées par le service a ainsi augmenté de **7%** par rapport à 2023.

La population importante sur Athis-Mons, combinée à l'arrivée de l'évaluatrice APA sur ce secteur peuvent en grande partie expliquer cette augmentation, puisque la plus forte croissance de l'activité à été réalisée sur cette commune.

# Les bénéficiaires

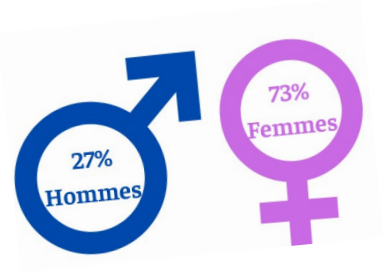


| | Bénéficiaires | | Nouveaux bénéficiaires | |
|---|---|---|---|---|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| ATHIS MONS | 182 | 181 | 41 | 39 |
| JUVISY SUR ORGE | 88 | 100 | 17 | 14 |
| PARAY VIEILLE POSTE | 84 | 83 | 18 | 11 |
| WISSOUS | 2 | N/A | 2 | N/A |

Nous observons une légère baisse du nombre de bénéficiaires, qui passe de **364** en 2023 à **356** en 2024. Cette diminution est presque entièrement concentrée sur le secteur de Juvisy, où le nombre de bénéficiaires suivis est passé de 100 en 2023 à 88 en 2024. En revanche, par rapport à 2023, le nombre de nouveaux bénéficiaires a augmenté, notamment dans le secteur de Paray-Vieille-Poste.

Au cours de l'année, il y a eu 71 fins de PEC, ce qui est inférieur aux 98 de l'année précédente, incluant 28 décès et 15 placements.

En 2024, le service a accompagné 356 bénéficiaires, dont **97 hommes** et **259 femmes,** ce qui correspond à la même répartition que les années précédentes.

L'âge moyen des utilisateurs du service est de **82 ans.**

Parmi les 356 personnes soutenues, 2,5 % sont âgées de moins de 60 ans, 36 % ont entre 80 et 90 ans, et 25 % ont plus de 90 ans. Il n'y a pas de changement significatif dans le profil des bénéficiaires suivis par le service.

De plus, 19,6 % des personnes aidées le sont depuis plus de 10 ans, 18 % depuis plus de 5 ans, et 14 % depuis plus de 3 ans.

## Nombre d'heures par bénéficiaire par an

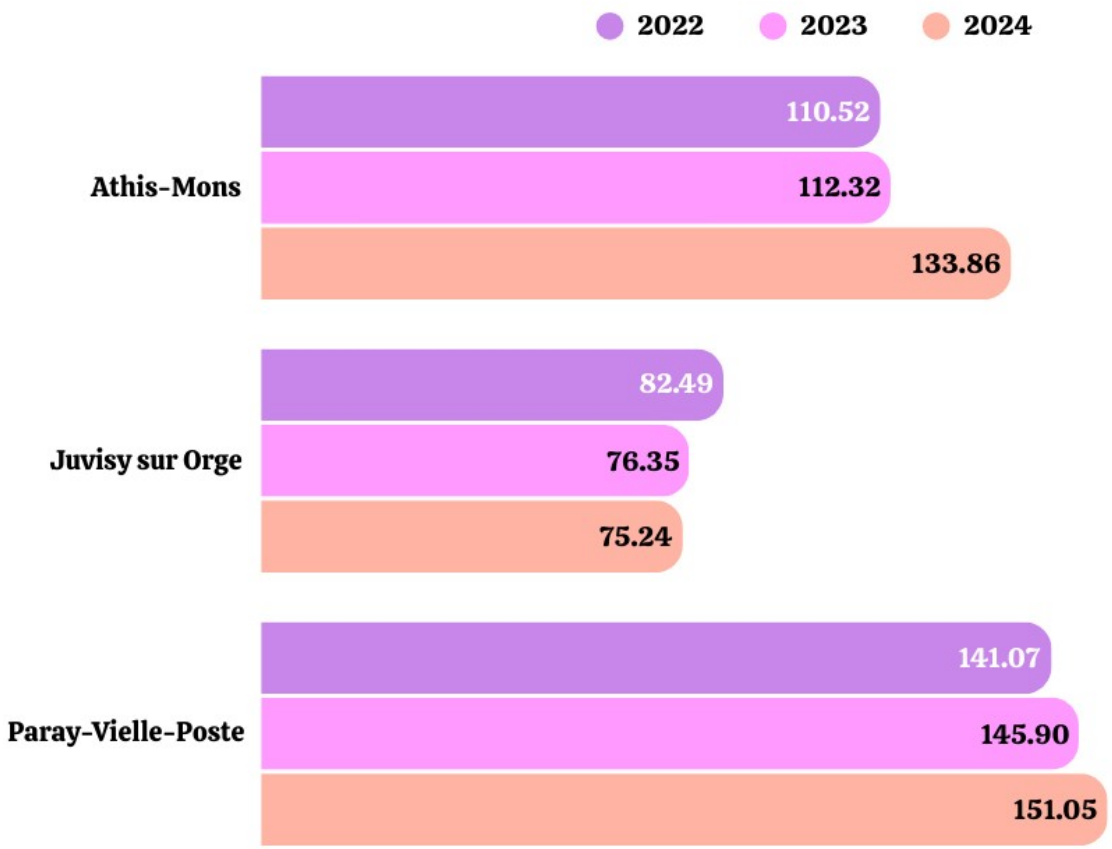

# Les interventions

| | Athis-Mons | | Juvisy- sur-Orge | | Paray-Vieille-Poste | | Wissous | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 |
| GIR 1 | 2,76% | 3,30% | 1% | 1,14% | 2,41% | 3,57% | N/A | 50% |
| GIR 2 | 12,71% | 15,93% | 11% | 11,36% | 10,84% | 13,10% | N/A | |
| GIR 3 | 12,71% | 13,19% | 9% | 13,64% | 19,28% | 14,26% | N/A | |
| GIR 4 | 22,10% | 23,63% | 19% | 19,32% | 34,94% | 28,57% | N/A | 50% |
| GIR 5 | 8,84% | 10,44% | 26% | 20,45% | 3,61% | 5,95% | N/A | |
| GIR 6 | 30,94% | 24,73% | 31% | 31,82% | 26,51% | 30,95% | N/A | |
| HOR GIR | 9,94% | 8,78% | 3% | 2,27% | 2,41% | 3,60% | N/A | |

** N/A : non applicable*

En 2024, nous observons une tendance générale à l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) dans notre service, à l'exception notable du secteur de Paray-Vieille-Poste, où le pourcentage de bénéficiaires a diminué.

**Pour illustrer ces changements par secteur :**

- **Athis-Mons** : Le pourcentage de bénéficiaires de l'APA (GIR 1 à 4) a connu une nette progression, passant de 46,3% en 2021 à 56,05% en 2024.

- **Juvisy-sur-Orge** : Bien que le pourcentage ait chuté à 30,91% en 2022, il est ensuite remonté pour atteindre 45,46% des bénéficiaires en 2024.

- **Paray-Vieille-Poste** : A la différence des deux secteurs précédents, le secteur de Paray-Vieille-Poste a connu une augmentation des bénéficiaires de l'APA passant de 58,2% en 2021 à un pic de 67,47% en 2023, avant de redescendre à 59,5% en 2024.

En ce qui concerne le niveau de dépendance des bénéficiaires, nous constatons une évolution importante. En 2022, seulement 2,32% des bénéficiaires étaient classés en GIR 1. Ce chiffre a augmenté à 6,17% en 2023 et atteint 8,01% en 2024. Cela montre que notre service prend en charge un nombre croissant de personnes présentant un degré de dépendance plus élevé, nécessitant ainsi un accompagnement de plus en plus renforcé.

Ces évolutions soulignent l'importance d'adapter nos services pour répondre aux besoins croissants des bénéficiaires, souhaitant rester à leur domicile le plus longtemps possible. L'analyse de ces données sera cruciale pour orienter nos actions futures et garantir un soutien adéquat à toutes les personnes en situation de dépendance.

# Le financement des interventions

| | Athis Mons | Juvisy-sur-Orge | Paray-Vieille-Poste | Wissous | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| APA | 23 520,50 | 9 583,75 | 12 207 | 73,75 | 45 385 |
| CNAV/OSCAR | 2 137,25 | 1 290,25 | 1 355,25 | | 4 782,75 |
| CNRACL | 258,50 | | | | 258,50 |
| CPAM | 30,50 | | | | 30,50 |
| PCH | 1 556,50 | | | | 1 556,50 |
| AIDE SOCIALE PH | 204,25 | 325,50 | | | 529,75 |
| AIDE SOCIALE PA | 204,75 | | | | 204,75 |
| MUTUELLES | 87,25 | 35,50 | | | 122,75 |
| TAUX PLEIN | 2 472,50 | 2 740,25 | 1 391 | 13,50 | 6 617,25 |
| SORTIR PLUS | 46 | 16,50 | | | 62,50 |
| TOTAL | 30 518 | 13 991,75 | 14 953,25 | 87,25 | 59 550,25 |

Les interventions au titre de l'APA représentent en 2024, 76,2% de notre activité, **en légère augmentation** par rapport à l'année précédente (71,9%).

L'arrivée d'une nouvelle évaluatrice APA sur notre secteur a ainsi permis l'instruction de nombreux dossiers et une réduction des délais de traitement, entrainant un impact positif sur notre activité.

L'activité relative à l'APA constitue **77%** de l'activité à Athis-Mons, **68,5%** à Juvisy-sur-Orge et **81,6%** à Paray-Vieille-Poste, ce qui représente une augmentation significative par rapport à 2023 sur la commune d'Athis-Mons et une stabilité pour les autres villes.

Les interventions à taux plein se classent comme la deuxième activité la plus importante du service, représentant **11,1%**, surpassant même les interventions au titre de la CNAV qui s'élèvent à **8,03%**. Le handicap, avec la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) ne représente que **2,6%** de notre activité.

Nous n'avons en effet que très peu de lien avec la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et sommes très rarement sollicités pour des interventions au domicile à ce titre.

# Activité mandataire

| | 2024 | 2023 |
|---|---|---|
| HEURES REALISEES | 734,5 | 399 |
| BENEFICIAIRES | 3 | 2 |
| NOUVEAUX BENEFICIAIRES | 1 | / |

Même si le mode d'intervention « mandataire » est moins onéreux que le mode « prestataire », il est loin d'être adapté à toutes les situations.

En effet, en mandataire, la personne âgée est l'employeur de son aide à domicile. De ce fait, les responsabilités réglementaires lui incombent : elle doit, par exemple, procéder à un licenciement en bonne et due forme (ou ses ayants droits après le décès).

Il est ainsi parfois difficile de s'y retrouver dans toutes les réglementations, à fortiori lorsqu'on est âgé et fragilisé.

Même si le mode mandataire, à plan d'aide équivalent, peut permettre une plus grande présence auprès de la personne, ce n'est pas le seul élément à prendre en compte.

Cela explique le moindre recours à l'heure actuelle à ce service.

# Activité du service de soins à domicile

Le Service de soins à domicile a accompagné **74 patients** sur l'année 2024, soit 8 patients de moins que l'année précédente.

La diminution du nombre de personnes accompagnées au cours de l'année s'explique par une stabilité accrue au sein du service. Nous avons enregistré beaucoup moins d'entrées et de sorties par rapport aux années antérieures.

## Répartition Hommes/Femmes

| | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|---|---|---|
| ♀ | 62 | 58 | 52 |
| ♂ | 26 | 24 | 22 |

La répartition entre hommes et femmes reste identique à celle de l'année précédente. Le service a accueilli un nombre significativement plus élevé de femmes par rapport aux hommes. Cette tendance reflète également la composition observée dans les autres services, sur le service d'aide par exemple, où les femmes sont plus représentées que les hommes.

## Répartition par âge

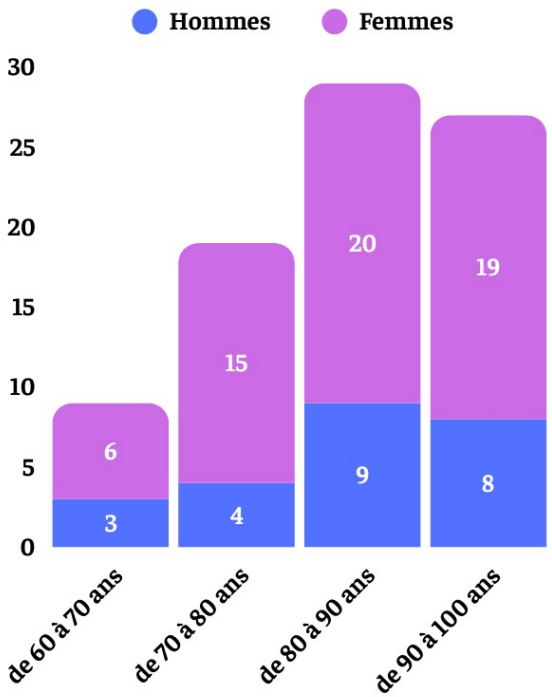


- L'âge moyen des patients suivis par le SSIAD est de **83 ans.**
- L'âge moyen des femmes accompagnées est de **84 ans.**
- L'âge moyen des hommes accompagnés est de **82 ans.**

Nous avons toujours **une centenaire** au sein du service, et **21 patients** de plus de **90 ans.**

## Répartition des bénéficiaires par villes

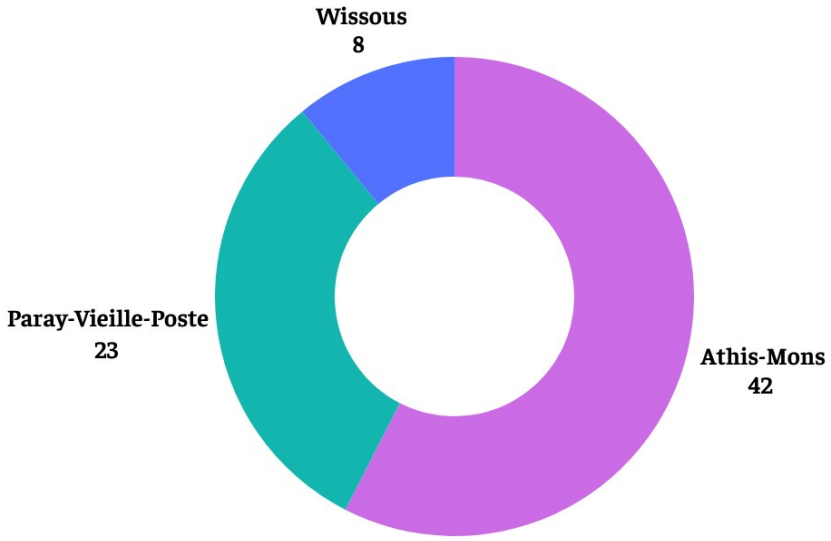


La répartition des patients entre les trois communes demeure constante au fil des années. À l'exception d'une dérogation accordée par l'ARS pour une prise en charge à Juvisy-sur-Orge en raison d'un déménagement, le temps nécessaire à l'organisation d'un projet de vie en EHPAD.

Le territoire de Wissous, en raison de son éloignement géographique, est peu desservi par le service.

En effet, l'absence de relais au sein de ce territoire, tant au niveau des instances municipales que des instances sanitaires, entraîne une faible sollicitation des patients envers le SSIAD pour des demandes de prise en charge. Le constat est similaire concernant l'aide : nous rencontrons des difficultés à nous établir dans cette zone.

## Evolution des GIR

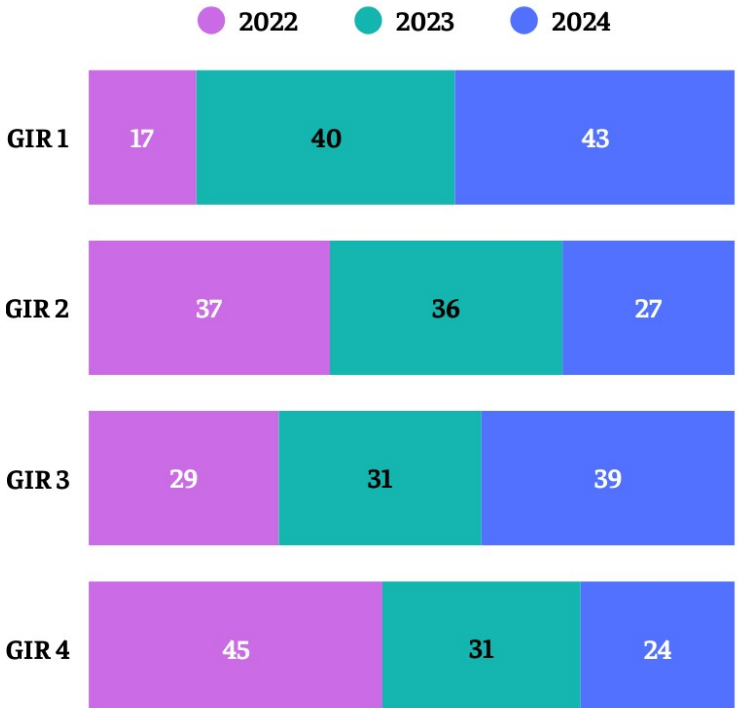


Nous notons, sur l'année 2024, une répartition plutôt équilibrée des GIR. Cela signifie, pour le service, une charge de travail plus constante et des tournées mieux réparties.

Le **GIR Moyen Pondéré** (GMP) traduit le niveau de dépendance moyen des patients. Plus le GMP est élevé, moins le niveau d'autonomie des personnes âgées est important. Nous avons un GMP qui s'accroît tous les ans, avec des patients ayant une prise en charge de plus en plus complexes, même si cette hausse reste très légère entre 2023 et 2024.

Le travail en binôme aide/soin, nous permet d'accepter au sein du service des personnes de plus en plus dépendantes.
Nous étions à 0,63 en 2022, 0,69 en 2023 et 0,70 en 2024.

| | |
|---|---|
| Nombre de journées autorisées sur l'année | 21 960 |
| Nombre de journées réalisées sur l'année | 17 145 |
| Taux d'occupation | 78,07% |
| Nombre d'entrées | 34 |
| Nombre de sorties définitives | 36 |

## Evolution du taux d'occupation

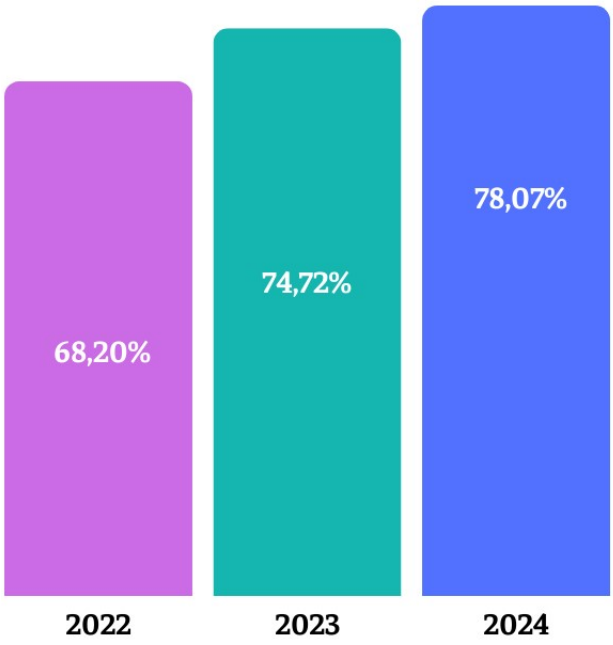


Le taux d'occupation est en **constante hausse** depuis 2020, malgré une légère augmentation sur 2024 du GMP, et donc des patients plus « lourds ».

Ce taux de remplissage en augmentation s'explique à la fois par la **baisse de l'absentéisme** du personnel mais également par une **stabilité dans les PEC** : nous enregistrons beaucoup moins d'entrées et de sorties dans le service que l'année précédente.

## Mouvements

Nous constatons une baisse constante des mouvements sur le service.

Les personnes accompagnées étant plus dépendantes, cela entraîne une baisse des sorties ponctuelles (vacances par exemple). Les personnes restent plus longtemps dans le service, le taux de rotation étant de 0,60.

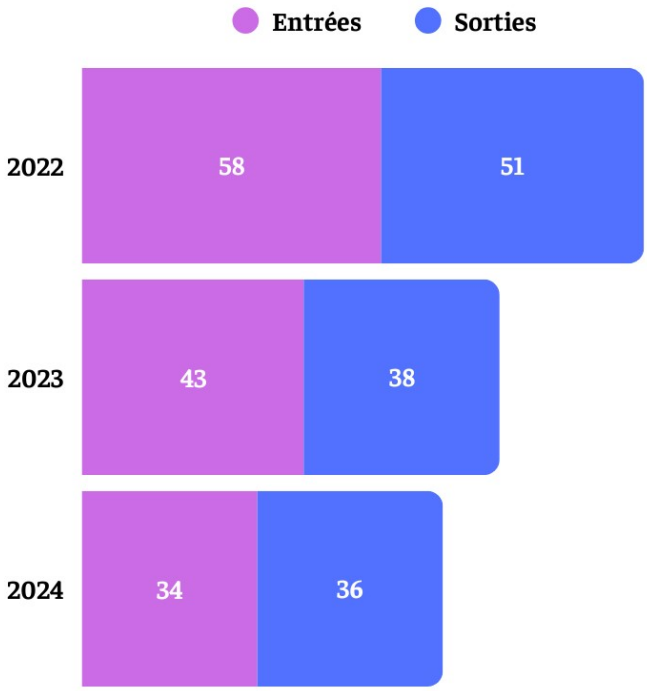

## Origine des demandes

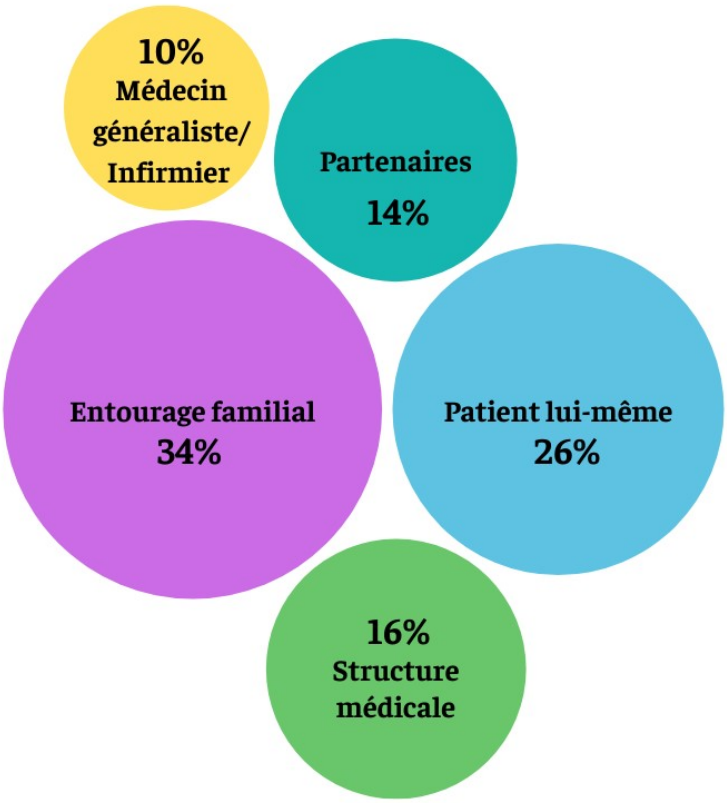


Le service de soins à domicile a eu **50 nouvelles demandes sur l'année** 2024, contre 71 en 2023, soit une baisse de 30%.

En 2024, plus de la moitié des demandes ont été faites par le patient lui-même ou son entourage

Parmi les 50 demandes reçues par le service, nous avons pu prendre en charge **34 patients.**

Dès qu'une demande d'inclusion est formulée, les patients sont ajoutés à une liste d'attente en fonction des places disponibles. Si un patient sort du service ou si nous avons la possibilité de lancer une nouvelle tournée en raison d'un recrutement, nous contactons les patients sur la liste en tenant compte de l'urgence de leur prise en charge. Entre-temps, certains ont trouvé d'autres solutions d'accompagnement.

## Motifs de sortie

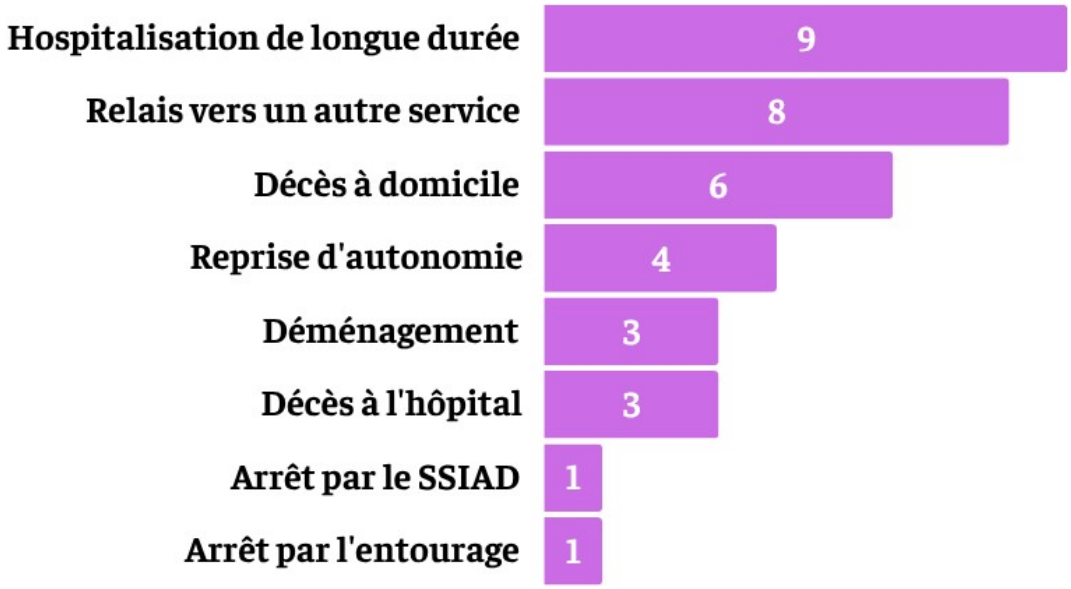

# Actions et partenariats 2024

## Intégration du service de soins infirmiers à domicile suite à la fusion au 1er janvier 2024

Suite à la fusion de l'AFAD IDF, service d'aide, et de l'ASAD, service de soins à domicile, nous avons défini un nouveau nom pour le service, qui est devenu le **Service Autonomie Aide et Soins.**

### Les outils communs

Nous avons dû mettre en place un certains nombre d'outils communs suite à cette fusion, même si nous avions des pratiques de travail très semblables liées à la direction commune, chacun avait ses propres outils de travail.
Nous avons donc travaillé à **l'homogénéisation de nos pratiques**, procédures et supports.
Nous avons ainsi produit différents documents, à savoir :

- La plaquette du service
- Le règlement de fonctionnement
- Le document d'évaluation globale commun
- Le Projet d'Accompagnement Individualisé
- Le livret d'accueil des bénéficiaires

Nous devons également travailler sur une base de données informatiques commune. Cet outil est en cours de mise en place mais nous rencontrons encore quelques difficultés techniques.

### La coordination

Dans le cadre du service autonomie à domicile mixte, la coordination aide et soin est le **point crucial** du fonctionnement du service.
Nous avons ainsi mis en place des réunions administratives communes, à raison d'une fois par semaine, où sont abordées les questions de fonctionnement du service.
Les responsables de secteur et l'infirmière coordinatrice se réunissent également tous les 15 jours, afin de faire un point sur les dossiers communs.
Enfin, dans le cadre du **dispositif Présage,** l'IDEC fait le point une fois par semaine avec les responsables de secteur sur les situations ressorties en alerte sur l'application.
Les intervenants maitrisent de mieux en mieux l'utilisation de cette application (nous sommes passés de **2000 à 5000 questionnaires** en 2024).

### Les actions en faveur des aidants : l'atelier bien-être

Une des missions nouvelles des SAD mixte concerne le **soutien aux aidants.**
Dans ce cadre, le service a répondu à un appel à projet de la conférence des financeurs et **obtenu un financement** pour mettre en place un atelier bien-être pour les aidants familiaux de plus de 60 ans. Cet atelier a ainsi été proposé à l'ensemble des aidants du service, et il va se déployer sur le terrain au cours de l'année 2025.
En 2024, les équipes mobilisées sur ce projet ont suivi une formation sur le repérage des fragilités et une formation technique sur le massage assis.

## Travail de l'antenne sur le recrutement, l'intégration et la fidélisation des salariés

En 2024, le service s'est beaucoup investi sur la question du recrutement, de l'intégration et de la fidélisation des salariés.

En effet, un des enjeux majeurs de notre secteur reste le recrutement. Le travail à domicile est difficile et peu valorisé, y compris financièrement. Il nous est donc parfois difficile de trouver et de conserver de bons profils.

Emmanuelle Millet, assistante de direction, est plus particulièrement en charge de tous ces aspects sur le service.

Elle a participé à plusieurs groupes de travail organisés par la PDMA (**P**lateforme **D**es **M**étiers de l'**A**utonomie). Etaient présents dans ces groupes des représentants de la PDMA, des structures d'aide à domicile, mais également des centres de formation. L'objectif était de créer un **webinaire** « *Accueil des stagiaires et des alternants* » à destination des structures d'aide à domicile pour les inciter à prendre des stagiaires.
En effet, les organismes de formation avaient soulevé le fait qu'il était difficile de trouver des lieux de stage, alors que le domicile demande justement de la pratique. L'accueil des stagiaires était également abordé dans ce webinaire, tout comme le fait qu'il s'agissait d'un moyen de recruter autrement, et que le tutorat pouvait également être un outil de valorisation des salariés…

Ce webinaire a été mis en place par la PDMA courant 2024 pour les adhérents.

Tous ces partenariats nous ont permis d'accueillir **19 stagiaires** sur l'année sur le volet aide :

- **10 Assistants De Vie Aux Familles** (dont 2 dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective – POEC avec l'AFEC)
- **4 responsables de secteur**
- **5 BTS** (SP3S, gestion PME…)

Un autre groupe de travail en interne, associant équipe administrative et intervenants sur le terrain, débuté en 2023, sur le thème du recrutement et de la fidélisation, a abouti à l'amélioration de l'accueil des nouveaux salariés, notamment avec la mise en place d'heures de travail en binôme à la prise de fonction. Un travail a également été fait dans ce cadre sur l'offre d'emploi publiée par le service, permettant d'avoir plus de candidatures en adéquation avec les postes recherchés.
Toujours dans l'objectif de faciliter le recrutement, des interventions ont été menées à l'extérieur de la structure :

- **Intervention dans un centre de formation du territoire,** l'ACPPAV sur Juvisy, pour rencontrer l'équipe, avoir une présentation des outils pédagogiques, des outils de simulation et des plateaux techniques. Cette rencontre fut également l'occasion d'échanger sur les démarches d'intégration, d'évaluation des alternants et des stagiaires, et sur les axes d'amélioration possibles dans le partenariat que nous avons déjà mis en place.
- **Participation à un job dating**, organisé par notre fédération, l'UNA, avec une présentation des métiers du domicile aux lycéens des établissements proposant notamment le bac pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la

Sur ces 19 stagiaires, nous avons procédé à **4 embauches** : 3 personnels d'intervention sur notre secteur et une responsable de secteur sur Paris.
3 stagiaires du côté soin :

- **1 en formation Aide Soignante** qui a depuis rejoint l'équipe soignante
- **1 en formation Bac Pro**
- **1 en première année d'IFSI** (Institut de Formation en Soins Infirmiers)

# Bilan des objectifs 2024

Mise en conformité avec le cahier des charges des Services Autonomie à Domicile

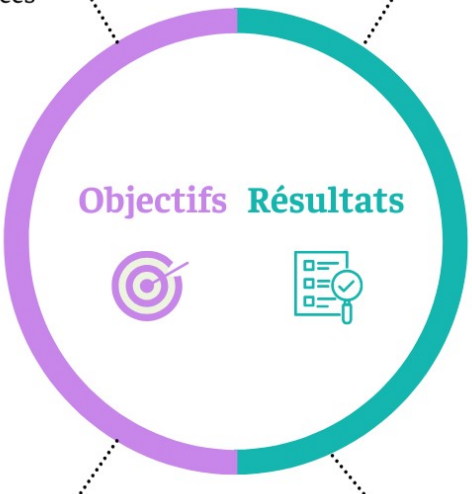


Cet objectif est en partie réalisé seulement sur 2024, car nous avons dû attendre les demandes des différents financeurs sur la mise en conformité.
Le Conseil Départemental et l'ARS ont ainsi défini une procédure à respecter pour cette demande d'autorisation, qui ne pourra être déposée qu'à partir de mars 2025, de manière dématérialisée.
Nous avons donc travaillé tout au long de l'année 2024 sur le cahier des charges. Le travail se poursuit également sur 2025, avec notamment la question importante du territoire d'intervention qui reste à définir.

Développement de l'activité sur Wissous

Depuis le 1e janvier 2024, nous intervenons sur la commune de Wissous, grâce à l'acquisition d'un véhicule de service avec le soutien du Conseil Départemental.
Nous ne sommes intervenus que chez deux bénéficiaires au cours de l'année sur cette commune.
Même si nous avons participés en 2024 aux réunions de coordination organisées par le CLIC Orge Yvette, nous n'avons que très peu de relais auprès des professionnels de ce territoire.
Ainsi, du fait de l'éloignement géographique, ils n'appartiennent à aucun des découpages géographiques qui sont les nôtres : le CLIC est différent, l'évaluateur APA n'est pas le même...
Cette commune est géographiquement plus proche du 92, expliquant le moindre recours à nos services.

# Objectifs 2025

## Dépôt de la demande d'autorisation conjointe pour exercer en tant que SAD mixte

L'objectif principal du service pour l'année 2025, est de se mettre en conformité avec le cahier des charges des SAD mixtes : notre demande d'autorisation conjointe doit être déposée au plus tard le 31 décembre 2025.

Cela nécessite une mobilisation importante, notamment du service administratif, pour pouvoir intégrer toutes les nouvelles pratiques et les nouveaux outils liés au statut de SAD mixte. Cela est particulièrement vrai pour tout ce qui concerne la coordination avec la création de nouvelles fonctions comme l'interlocuteur privilégié ou le responsable de la coordination.

Nous allons également devoir inclure les intervenants à domicile dans ce travail afin qu'ils puissent être force de proposition notamment pour l'élaboration des Projets d'Accompagnements Personnalisés.

Nous serons accompagné dans ce processus de mise en conformité :

- Par un cabinet de conseil externe, avec lequel nous travaillons notamment à l'écriture d'un projet de service commun aide et soin, mais également sur toutes les procédures de coordination à mettre en place. Tout ce travail nous servira également pour l'évaluation HAS qui devrait suivre.
- Par l'UNA, notre fédération, avec laquelle nous travaillons en séances individuelles et collectives sur tous les aspects du cahier des charges, dans le cadre de son programme de modernisation.

Ce travail de mise en conformité va nous permettre de réfléchir à nos pratiques, dans un processus d'amélioration continue, ayant des répercussions en terme d'accompagnement sur le terrain.

## Poursuite de notre travail à destination des aidants

Le nouveau cahier des charges SAD prévoit, pour les SAD mixtes, une activité de soutien aux aidants.

Nous souhaitons pouvoir développer cette activité en 2025. Tout d'abord avec la mise en place effective des ateliers bien-être pour les aidants. Nous avons débuté en 2025 avec 4 aidants et espérons pouvoir sensibiliser de plus en plus de personnes, via la communication institutionnelle mais également avec l'aide des intervenants à domicile, ces derniers restent les meilleurs ambassadeurs des activités que nous pouvons proposer.

## Développement du volet « famille » de l'application Présage

Nous allons développer le volet famille de cette application, que nous n'avions pas encore mis en place.

Cela permettra aux aidants familiaux de recevoir un certains nombre de recommandations et de conseils pour les accompagner dans l'aide apportée à leur proche, en fonction des remontées d'informations par les intervenants via l'application.

# Bilan qualité 2024

| Objectifs | Actions |
|---|---|
| Définir le plan de continuité de l'activité | • Mettre à jour la procédure de continuité de l'activité<br>• Finaliser le plan bleu |
| Définir le plan des modalités de travail | • Mettre à jour les fiches de poste dans le cadre du SAD Mixte |
| Formaliser le partenariat | • Répertorier et signer les conventions avec les partenaires du SAD Mixte |
| Identifier les besoins des personnes accompagnées | • Systématiser les visites de suivi<br>• Mettre à jour les PIP |
| Instituer un CVS dans le cadre du SAD mixte | • Organiser la mise en place du CVS<br>• Communiquer sur cette mise en place |
| Mettre en place des actions de soutien aux aidants | • Identifier les besoins des aidants<br>• Proposer des actions de soutien au domicile |
| Prévenir la perte d'autonomie de la personne âgée | • Planifier des formations spécifiques |
| Prévenir du risque d'isolement de la personne âgée | • Sensibiliser les professionnels sur la conduite à tenir auprès des personnes âgées isolées |
| Prévenir du risque médicamenteux | • Définir la politique du SAD mixte en matière de gestion du risque médicamenteux<br>• Formaliser le circuit du médicament<br>• Evaluer régulièrement le circuit du médicament |